

[ATLAS DES CHIROPTERES DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS - 50 ANS DE DONNEES]



Parc National des Écrins

Image en page de garde : Le Pelvoux – Laurène Trebucq

Table des matières

1.	Méthodologie	4
1.1	Protocole de récolte de données	4
1.2	Protocole d'analyse des données	4
1.2.1	Analyse acoustique des inventaires de 2023/2024	4
1.2.2	Travail cartographique	5
2.	Résultat de l'inventaire acoustique dédié en 2023/2024	6
2.1	Niveau d'activité des chiroptères	8
2.1.1	Analyses sur 1 seule nuit d'écoute	8
2.1.2	Analyses sur plusieurs nuits d'écoute consécutives	11
2.2	Répartition altitudinale des espèces	12
3.	Atlas des chiroptères du Parc national des Écrins	13
3.1	La pression de prospection	13
3.2	Cartes de répartition des espèces	15
3.2.1	Barbastelle d'Europe	15
3.2.2	Sérotine de Nilsson	18
3.2.3	Vespertilion bicolore	20
3.2.4	Sérotine commune	22
3.2.5	Sérotine sp	24
3.2.6	Noctule de Leisler	25
3.2.7	Noctule commune	27
3.2.8	Vespère de Savi	29
3.2.9	Minioptère de Schreibers	31
3.2.10	Murin de Bechstein	33
3.2.11	Petit murin	35
3.2.12	Murin de Brandt	37
3.2.13	Murin de Daubenton	39
3.2.14	Murin à oreilles échancrées	41
3.2.15	Grand murin	43
3.2.16	Murin à moustaches	45
3.2.17	Murin de Natterer/cryptique	47
3.2.18	Murin sp	49
3.2.19	Pipistrelle commune	50

3.2.20	Pipistrelle de Kuhl	52
3.2.21	Pipistrelle de Nathusius.....	54
3.2.22	Pipistrelle pygmée	56
3.2.23	Pipistrelle sp.....	58
3.2.24	Oreillard roux	59
3.2.25	Oreillard gris	61
3.2.26	Oreillard montagnard	63
3.2.27	Oreillard sp	65
3.2.28	Grand rhinolophe	66
3.2.29	Petit rhinolophe.....	68
3.2.30	Molosse de Cestoni.....	70
4.	Etat des connaissances et propositions d'études.....	72
4.1	Niveau de connaissance des chiroptères et lacunes au sein du Parc national des Ecrins	72
4.2	Propositions d'études.....	73
4.2.1	L'étude des gites.....	73
4.2.2	La répartition des espèces	75
4.2.3	L'étude du swarming	75
4.2.4	L'analyse de l'utilisation du milieu par les espèces	75

1. Méthodologie

1.1 Protocole de récolte de données

Afin de réaliser les cartes présentées dans ce rapport (carte de pression de prospection et cartes de répartition des différentes espèces), deux groupes de données ont été utilisés :

- la base de données du Parc national des Écrins a été utilisée. Elle contient 7050 données sur une période s'étalant de 1974 à décembre 2024. Il s'agit de données de suivis de gîtes, de mortalité, de captures ainsi que de suivis acoustiques actif et passif.
- des données acoustiques récoltées en 2023 et 2024 lors d'études menées par Laurene Trebucq (via la pose de détecteurs passifs). En 2023, ces données ont été récoltées dans le cadre de l'étude des espèces montagnardes dans les Hautes-Alpes (*rapport à paraître*). Afin de compléter ce premier jeu de données, une campagne de récolte de données acoustiques a été réalisée en 2024, ciblant les zones sans donnée « chiroptères » au sein du parc. Sur ces 2 années, ce sont donc au total, 47 nuits d'écoute qui ont été réalisées au sein du parc des Écrins.

Concernant les données acoustiques récoltées en 2023/2024, le protocole suivant a été appliqué sur le terrain :

- Pose d'enregistreurs acoustiques passifs de type SM4.
- Localisation des points d'écoute sur des secteurs favorables aux chiroptères (l'objectif étant d'avoir un maximum de diversité), soit des zones humides dans la majorité des cas.
- La pose du matériel a eu lieu en période estivale (entre juin et août), avec l'aide active des agents du parc.
- Les SM4 respectent les paramétrages Vigie-Chiro¹.

Pose d'un SM4 au lac de Palluel dans le Briançonnais



1.2 Protocole d'analyse des données

1.2.1 Analyse acoustique des inventaires de 2023/2024

Afin de limiter les biais lors de la comparaison des données, une seule nuit a été analysée (celle présentant le plus de contacts ou la plus grande diversité, après un pré-tri via le logiciel SonoChiro) sur chaque point d'écoute.

Les enregistrements ont ensuite été analysés plus en détails, grâce au logiciel SonoChiro. Celui-ci permet d'obtenir un premier niveau d'identification des espèces, devant nécessairement être affiné via le logiciel

¹ <https://www.vigienature.fr/fr/page/protocole-point-fixe>

BatSound (plus particulièrement pour les espèces de type murins et oreillards). La méthode Barataud² est utilisée pour l'analyse acoustique.

Le niveau d'analyse effectué a été le suivant :

- Présence/absence pour chaque espèce. Le niveau de confiance dans la détermination de l'espèce est également déterminé (identification certaine, probable, possible).
- Niveau d'activité des espèces. Celui a été déterminé soit au niveau du groupe acoustique (en l'occurrence : Murins sp. ; Pipistrelles sp. et Vespères de Savi ; Noctules sp. et sérotines sp. ; Oreillards sp. ; Rhinolophes sp.), soit au niveau de l'espèce quand cela était possible (Barbastelle d'Europe et Molosse de Cestoni).

Le niveau d'activité s'exprime en nombre de contacts par heure – un contact durant 5 secondes.

Limites de la méthode

Certaines espèces sont difficiles à distinguer à l'acoustique et se retrouvent ainsi regroupées ensemble lorsque la qualité des signaux ne permet pas une identification spécifique :

- les Murins sp.
- les Oreillards sp. (Oreillards roux, gris et montagnard)
- les Sérotines sp. (Sérotine commune, Sérotine bicolore et Sérotine de Nilsson)
- les Noctules sp. (Noctule commune et Noctule de Leisler)

1.2.2 Travail cartographique

Les données utilisées pour l'ensemble du travail cartographique sont uniquement celles présentant un niveau de confiance « certain » et « probable ».

La carte de pression de prospection :

La carte obtenue (page 14) montre, pour chaque maille de 5 km, le nombre d'inventaires effectués. Un inventaire, quel que soit son type (acoustique actif, acoustique passif, événement de mortalité, suivi de gîte, capture) est caractérisé par un couple unique « date » et « coordonnées géographiques ». Ainsi, un point d'inventaire est susceptible de représenter plusieurs données (exemple : un point de capture peut avoir permis de recenser 6 espèces)

Cette carte est basée uniquement sur les « données uniques » afin de rester fidèle à la notion d'inventaire expliquée ci-dessus. Exemple : une capture ayant permis de collecter de nombreuses données ne sera prise en compte qu'une seule fois, toutes les données ayant les mêmes coordonnées géographiques. Ainsi, la représentation de la pression de prospection n'est pas faussée. Au final, sur un jeu de données initial de 7050 données, la carte de pression de prospection ne compte que 3863 points.

Toutefois, il est à noter que cette carte présente un biais : elle est fidèle à la réalité géographique, mais les unités de temps ne sont pas toutes les mêmes entre les points d'inventaire. Ainsi, un inventaire réalisé via la pose d'un enregistreur acoustique autonome durant 2 nuits est représenté de la même manière qu'un inventaire réalisé via une écoute active de 15 minutes. Il s'agit cependant d'une représentation fidèle de la répartition géographique de la pression de prospection à l'échelle du Parc national des Écrins.

Les cartes de répartition :

² Barataud, 1992, 1996, 2012 & 2015

Ces cartes ont été réalisées en prenant en compte toutes les données (soit 7050 données dans la base du parc des Écrins).

Une carte est générée pour chaque espèce de chiroptère dont la présence au sein du Parc national des Écrins est avérée. Etant donné la difficulté de détermination au sein de certains groupes d'espèces, certains genres dont les espèces sont particulièrement difficiles à différencier ont aussi été pris en compte : Oreillard sp., Murins sp., Pipistrelles sp., Sérotine sp.

Enfin, les gîtes connus à ce jour, pour chaque espèce (ou groupe) apparaissent également sur chaque carte. Ainsi, on arrive à un total de 450 gîtes à chiroptères connus au sein du parc des Écrins. Deux catégories ont été créées pour les données de « suivis de gîtes » : les données d'estivage (récoltées entre avril et novembre) et données d'hivernage (récoltées entre décembre et mars).

Limites de la méthode

Comme dans toutes bases de données conséquentes, quelques erreurs ou imprécisions ont été relevées. Si les imprécisions directement détectées ont été corrigées, un nettoyage total de la base de données aurait nécessité un temps de traitement conséquent, non réalisé dans le cadre de ce travail. La plupart des incohérences sont liées à la notion de « suivi de gîtes » dans la table attributaire de la base de données. Avec notamment les cas de figure suivants :

- Des données de mortalité (récolte de cadavres) sont mêlées aux suivis des effectifs dans les gîtes. Ainsi, la date de découverte d'un cadavre peut laisser croire que le gîte est utilisé pour l'hibernation alors qu'il n'en est rien ;
- Les captures sur sites potentiels/avérés de swarming³ sont également notées dans cette catégorie ;
- Il est arrivé que la capture de femelles allaitantes d'une espèce soit également rentrée dans cette catégorie (pointant ainsi le lieu de capture et non le gîte) ;
- Pour les gîtes suivis tous les ans, un nouveau pointage est souvent réalisé chaque année – créant ainsi un nuage de points alors qu'il s'agit toujours du même gîte ;
- Enfin, les espèces détectées en acoustique lors d'un comptage en sortie de gîte – mais se déplaçant sur territoire de chasse - peuvent être associées au gîte alors qu'elles ne l'utilisent pas forcément.

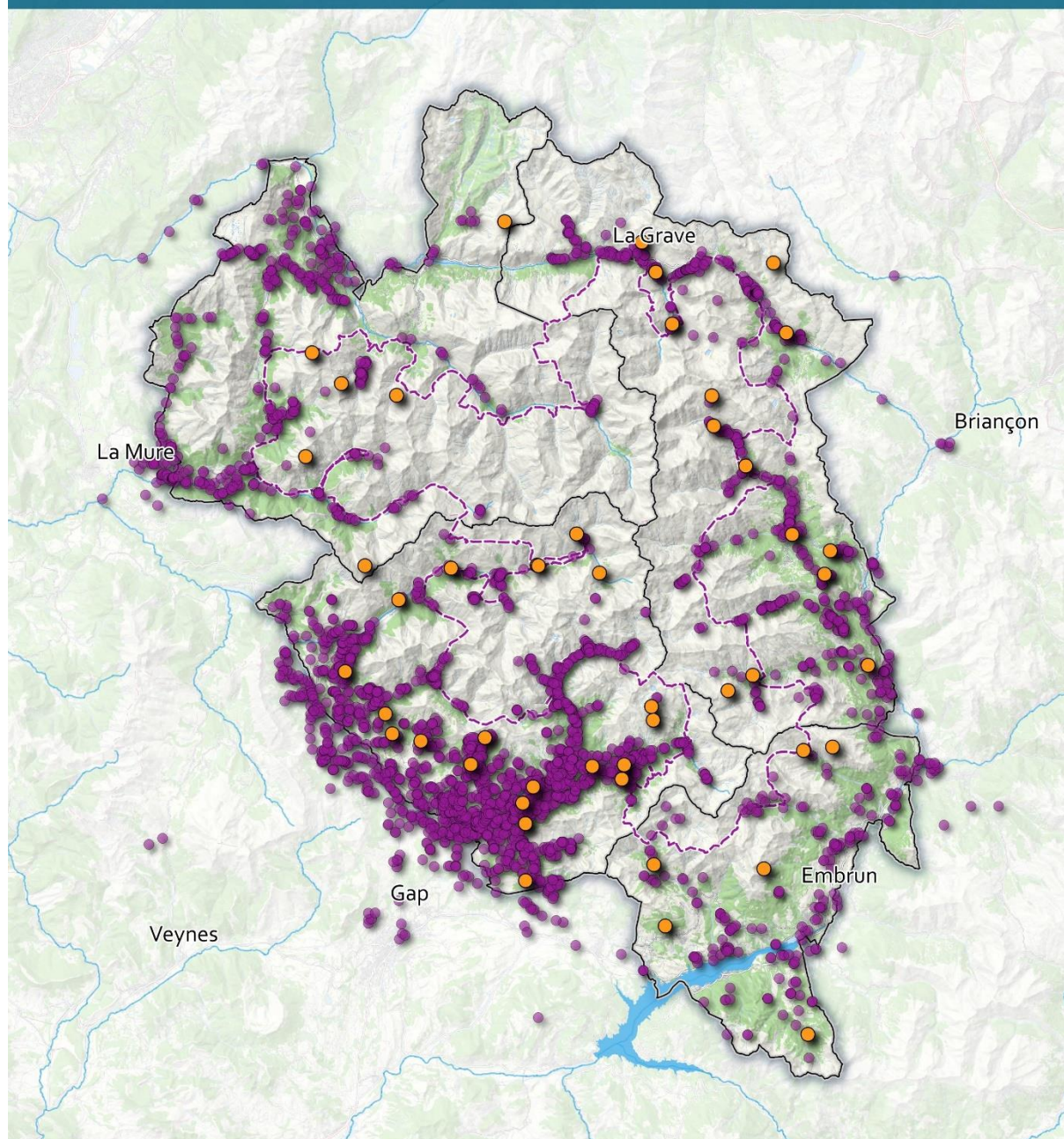
2. Résultat de l'inventaire acoustique dédié en 2023/2024

Les données acoustiques récoltées en 2023/2024, lors des inventaires dédiés, ont permis d'échantillonner des habitats entre 1005m et 2633m d'altitude (voir carte ci-dessous). Pour rappel, les données ont été récoltées en été (juin, juillet, août 2023 et 2024), par des enregistreurs passifs (SM4) presque toujours posés à proximité de zones favorables (zones humides). Un total de 47 nuits d'écoute a ainsi été atteint

Etagement altitudinal	Nombre de points d'inventaire (= nombre de nuits d'écoute)	Activité moyenne pour 1 nuit d'écoute passive
Etage montagnard (800-1500 m)	20	2499 contacts
Etage subalpin (1500-2000 m)	12	1771 contacts
Etage alpin (2000-3000 m)	15	1615 contacts

³ Le swarming est un rassemblement de chiroptères devant les entrées et à l'intérieur de sites souterrains, avec comme principale finalité, l'accouplement.

REPARTITION DES DONNEES "CHIROPTERES" TOUTES OCCURENCES CONFONDUES, AU SEIN DU PARC NATIONAL DES ECRINS



Répartition des données

- Placettes acoustiques échantillonnées en 2023 - 2024
- Base de données "chiroptères" du Parc national des Ecrins

0 10 20 km



Date : 05/2025
 Source(s) : OpenStreetMap . BD
 "chiroptères" du Parc national des
 Ecrins

2.1 Niveau d'activité des chiroptères

2.1.1 Analyses sur 1 seule nuit d'écoute

Le niveau d'activité est exprimé pour 1 seule nuit d'écoute passive. Pour rappel, un contact est une séquence de 5 secondes.

Les tableaux ci-dessous présentent – en considérant les données issues 47 points prospectés – l'activité moyenne par nuit pour les différents groupes acoustiques en présence. Les secteurs présentant un niveau d'activité exceptionnel pour un ou plusieurs groupes acoustiques sont également mis en évidence.

Groupes acoustiques	Niveau d'activité moyen (nombre de contacts par nuit)	Niveau d'activité exceptionnel (nombre total de contacts par nuit)
Barbastelle d'Europe	22	179 contacts au lac du Lauzerot (Crots) 159 contacts au lac des Sagnes (Les Vigneaux)
Oreillard sp	15	137 contacts au lac des Sagnes (Les Vigneaux)
Pipistrelles sp/Vespère de Savi	1533	5666 contacts au village de la Chapelle en Valgaudemar 5386 contacts à la mare de Serre Eyraud (Orcières) 4833 contacts au lac de la Muzelle (les Deux Alpes)
Murins sp	381	1885 contacts au lac de Plan Vianey (Le Bourg d'Oisans) 1772 contacts au lac des Payas (St Bonnet en Champsaur)
Noctule sp/Sérotine ssp	107	940 contacts au lac du Pontet (Villar-d'Arene) 397 contacts au lac de Plan Vianey (Le Bourg d'Oisans)
Molosse de Cestoni	13	63 contacts au lac de Faudon (Ancelle)
Rhinolophes sp	5	13 contacts au lac St Apollinaire
Champsaur	Oisans	
Valgaudemar	Briançonnais	
Vallouise	Embrunais	

En moyenne et toutes espèces confondues, le niveau d'activité est de 2031 contacts/nuit. Toutefois, 11 sites présentent une activité bien plus élevée, supérieure à 3000 contacts au cours de la nuit (voir encadré dans le tableau ci-dessous). Ces sites sont à des altitudes comprises entre 1187m et 2370m.

Secteur	Commune	Nom site	Date	Type habitat	Altitude	Total contacts bruts sur 1 nuit
Vallouise	Freissinières	Lac de Palluel	17/07/2024	Lac	2468	31
Embrunais	Saint-Clément-sur-Durance	Cabane de Couleau	28/08/2024	Alpage	2015	47
Vallouise	Freissinières	Dormillouse	17/07/2024	Village	1771	63
Vallouise	Vallouise-Pelvoux	Refuge du Glacier blanc	17/07/2024	Pelouse/éboulis	2633	83
Briançonnais	La Grave	Rif Tord	13/08/2024	Tourbière	2189	117
Vallouise	Vallouise-Pelvoux	Pré de Mme Carle (bâtiment)	21/06/2023	Boisement	1873	297
Briançonnais	Le Monétier les bains	Clot des vaches	04/08/2024	Lac	2247	379
Valgaudemar	La-Chapelle-en-Valgaudemar	Lac Lauzon	16/06/2023	Lac	2004	391
Champsaur	Ancelle	Lac de Faudon	04/05/2023	Tourbière	1577	415
Valbonnais	Chantepérier	Lac du Vallon	29/07/2024	Lac	2530	422
Champsaur	Orcières	Base de loisirs d'Orcières	02/07/2023	Lac	1280	463
Embrunais	Réotier	Lac du Laus	24/08/2024	Lac	2549	463
Champsaur	Saint-Bonnet-en-Champsaur	Mare Le Cros	01/06/2023	Mare	1159	486
Briançonnais	Villar-d'Arène	Plan de Valfourche	07/08/2024	Torrent	1994	548
Briançonnais	Villar-d'Arène	Lac Pont d'Arsine	14/06/2023	Lac	1669	610
Vallouise	Vallouise-Pelvoux	Prise d'eau d'Ailefroide	15/06/2023	Prise d'eau	1503	716
Vallouise	Vallouise-Pelvoux	Centre équestre vallouise	15/06/2023	Etang	1152	735
Valgaudemar	La Chapelle-en-Valgaudemar	Le Bourg prairie	02/08/2024	Lisière prairie	1187	802
Champsaur	Orcières	Lac des Sirènes	11/07/2023	Lac	2391	949
Valbonnais	Valjouffrey	Lac Lauvet	09/08/2024	Lac	2035	1135
Champsaur	Aubessagne	Lac de Roaffan	01/06/2023	Lac	1217	1156
Valgaudemar	La Chapelle-en-Valgaudemar	Cabane de Surette	24/07/2024	Alpage	1648	1225
Champsaur	St Jean St Nicolas	Mare Camping Le Diamant	04/07/2023	Mare	1111	1587
Vallouise	Les Vigneaux	Lac des Sagnes	18/07/2024	Tourbière	1840	1746
Embrunais	Réallon	Base de loisirs des Gourniers	20/06/2023	Lac	1425	1757
Valgaudemar	Villar-Loubiere	Mare camping Villar-Loubiere	16/06/2023	Mare	1024	2032
Valgaudemar	La-Motte-en-Champsaur	Mare des Tisons	01/06/2023	Mare	1116	2288
Champsaur	St Léger les mélèzes	Etang des Forests	04/07/2023	Etang	1146	2319
Champsaur	Orcières	Lac de Jujal	11/07/2023	Lac	2180	2377

Valgaudemar	St-Maurice-en-Valgaudemar	Prise d'eau de St-Maurice-en-Valgaudemar	16/06/2023	Prise d'eau	1005	2491
Vallouise	Les Vigneaux	Lac base de loisir des vigneaux	15/06/2023	Etang	1084	2664
Champsaur	Saint-Léger-les-Mélèzes	Fontaine de Libouse	04/05/2023	Retenue collinaire	1454	2783
Vallouise	Freissinières	Lac camping Les Allouviers	15/06/2023	Etang	1129	2822
Embrunais	Crots	Lac du Lauzerot	20/06/2023	Lac	1627	2884
Embrunais	Embrun	Lac de l'Hivernet	29/08/2024	Lac	2352	2885
Champsaur	Saint-Bonnet-en-Champsaur	Lacs des Payas	01/06/2023	Etang	1408	2902
Valbonnais	Valjouffrey	Lac Gary	24/08/2024	Lac	2370	3312
Embrunais	St-Apollinaire	Lac de St-Apollinaire	20/06/2023	Lac	1457	3496
Briançonnais	Monetier-Les-Bains	Plan d'eau du Casset	14/06/2023	Lac	1487	3513
Champsaur	Orcières	Mare du Chalet de Pastissou	05/07/2023	Mare	1734	3776
Champsaur	Saint-Michel-de-Chaillol	Mare de la Louisse	31/05/2023	Mare	1471	3986
Champsaur	Saint-Michel-de-Chaillol	Retenue collinaire Chaillol sous le Col de la Pisse	31/05/2023	Retenue collinaire	1830	4359
Briançonnais	Villar-d'Arène	Lac du Pontet	14/06/2023	Lac	1981	4617
Oisans	les Deux Alpes	Lac de la Muzelle	02/08/2024	Lac	2102	5699
Champsaur	Orcières	Mare Serre Eyraud	06/07/2023	Mare	1459	5793
Valgaudemar	La Chapelle-en-Valgaudemar	Le Bourg Village	09/08/2024	Village	1187	5909
Oisans	Le Bourg d'Oisans	Lac de Plan Vianey	29/07/2024	Lac	2261	5937

2.1.2 Analyses sur plusieurs nuits d'écoute consécutives

Certains boitiers passifs ont été posés plusieurs nuits d'affilées. Seule la nuit avec le nombre de contacts maximal a été analysée en détail. Toutefois, l'ensemble des données récoltées permettent quelques analyses intéressantes (traduisant notamment l'intensité d'activité chiroptérologique sur le site) et montrent notamment l'intérêt de poser le matériel plusieurs nuits d'affilées. Attention toutefois, l'activité maximale (soit la nuit avec le plus contacts de chiroptères) ne traduit pas nécessairement la diversité maximale – il faudrait approfondir les analyses pour cela.

Sont présentées ci-dessous les analyses réalisées sur les sites où l'enregistrement a eu lieu sur plusieurs nuits consécutives :

Lac Vallon (Valbonnais) 2530m altitude	
Nombre de nuits d'enregistrement	8
Nuit avec le maximum d'activité	La 5 ^{ème} nuit (422 contacts)
Heure du pic d'activité	Entre 22h et 23h

La forte présence de chiroptères tôt dans la nuit peut être expliquée par le fait que le lac Vallon est situé à environ 1.5 km de la limite forestière et 3.6 km des premières zones habitées. Ainsi, il est rapidement accessible par les chauves-souris depuis ces secteurs, accueillant probablement un certain nombre de gîtes. De plus, le torrent de la Maissane forme un corridor de déplacements marqué dans le paysage, entre le lac et la vallée. Enfin, la présence de 2 cabanes pouvant constituer des gîtes est à noter (cabane des charmettes et cabane du pré de la vache), à moins de 2 km.

Lac Lauvet (Valbonnais) 2035m	
Nombre de nuits d'enregistrement	7
Nuit avec le maximum d'activité	La 3 ^{ème} nuit (1135 contacts)
Heure du pic d'activité	Entre 21h et 22h

L'activité maximale est obtenue très tôt dans la nuit, plusieurs facteurs liés à la proximité en gîtes potentiels peuvent expliquer cela : le lac est entouré de blocs forestiers morcelés, il est à 1.6 km de la limite supérieur d'un grand bloc forestier, à 1.3 km de la cabane de Malentraz et à 4 km des zones urbanisées. Un corridor de déplacement marqué relie le lac et la plaine : le ruisseau de la Malentraz.

Plan Vianney (Oisans) 2261m	
Nombre de nuits d'enregistrement	7
Nuit avec le maximum d'activité	La 1 ^{ère} nuit (3946 contacts)
Heure du pic d'activité	Très variable, entre 22h et 4h

La nuit avec le maximum d'activité est la même que sur le lac Vallon, soit le 29/07/24. Les deux lacs sont relativement proches (2.5 km à vol d'oiseau les séparent). L'activité est toutefois bien plus importante sur Plan Vianney, avec un pic d'activité très variable. La différence majeure réside en la proximité du grand lac du Lauvitel, à 1.5 km en contre-bas de Plan Vianney. Celui-ci peut avoir un effet attractif sur les

populations de chiroptères aux alentours – il se situe à 2.5 km de la vallée du Vénéon avec le ruisseau de la Rousse formant un corridor de déplacement marqué. Quoi qu'il soit, l'activité des chiroptères sur Plan Vianney est probablement dépendante de l'activité sur le Lauvitel.

Rif tort (Oisans) 2189m	
Nombre de nuits d'enregistrement	7
Nuit avec le maximum d'activité	La 7 ^{ème} nuit (117 contacts)
Heure du pic d'activité	Entre 21h et 22h

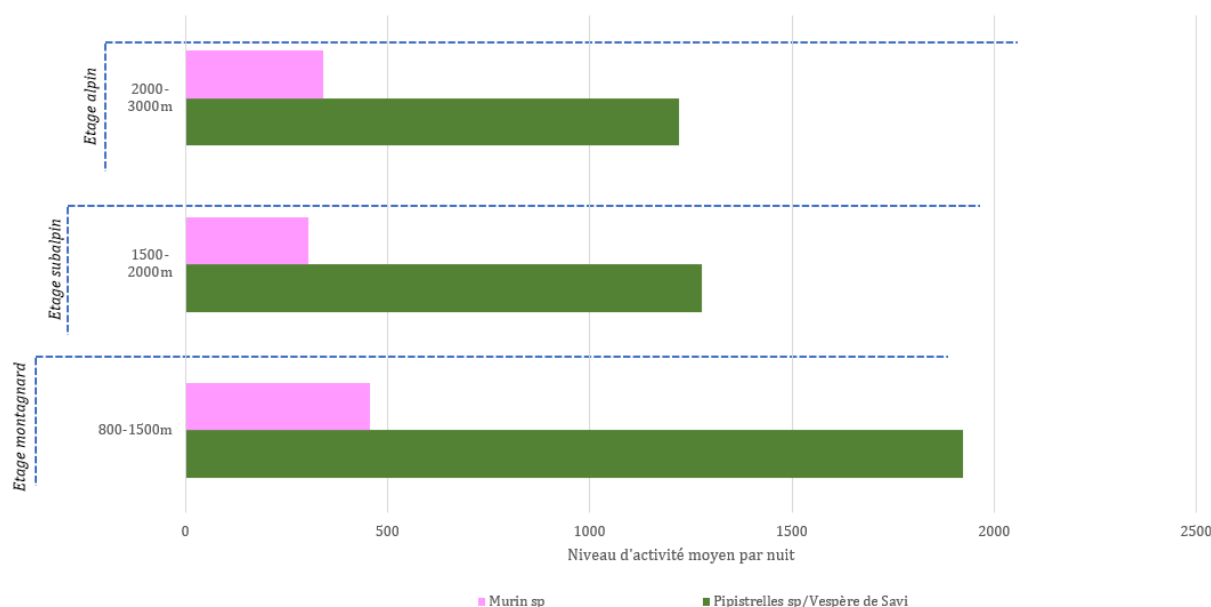
L'activité maximale est obtenue très tôt dans la nuit, plusieurs facteurs peuvent expliquer cela : plusieurs constructions sont présentes dans un rayon de 1 km, présence des premières zones forestières à 2.6 km et du premier hameau à 3.3 km. Enfin, plusieurs combes forment des corridors de déplacements marqués dans le paysage.

Il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation en l'absence d'autres variables. Le lien entre l'activité des chiroptères et les conditions météo est notamment très important (les individus évitant les périodes venteuses ou pluvieuses, par exemple). Mais, dans le cas de zones humides, l'activité peut aussi être corrélée avec la disponibilité en proies, notamment via les émergences d'insectes.

2.2 Répartition altitudinale des espèces

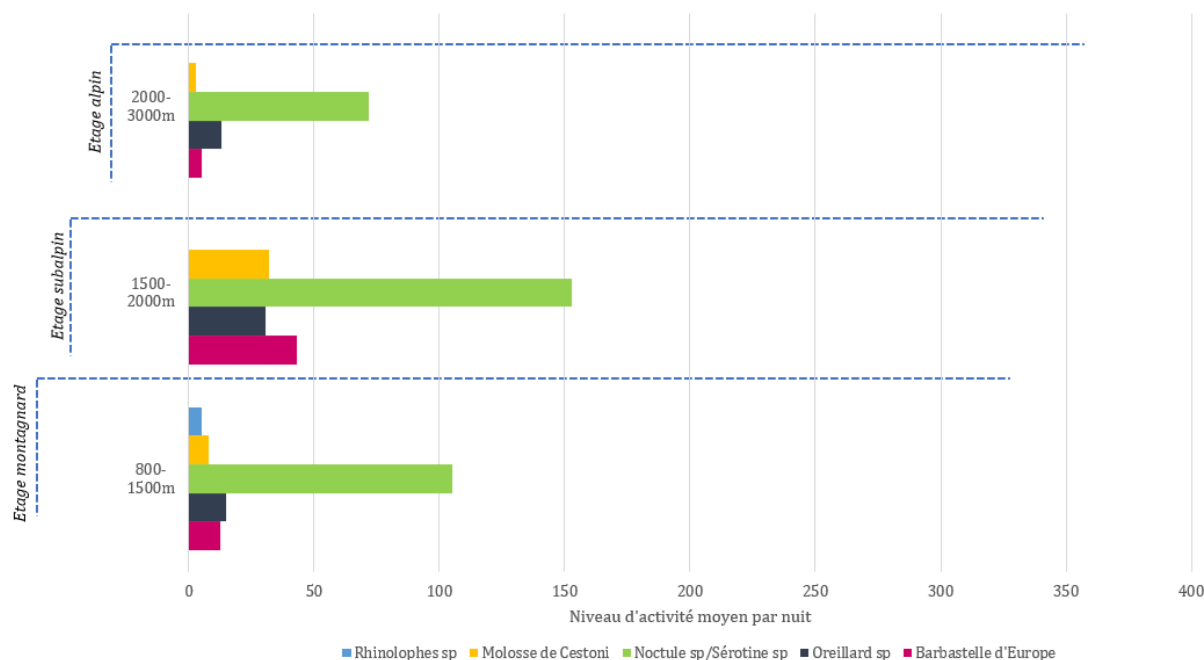
Les groupes des Murins sp. et des Pipistrelles/Vespères de Savi sont les plus fréquemment rencontrés, quelle que soit l'altitude.

Le niveau d'activité moyen de ces deux groupes suit la même tendance : l'activité est plus importante à l'étage montagnard mais reste ensuite assez stable entre les étages subalpins et alpins



Vient ensuite le groupe des Noctules/Sérotines qui est très fréquent, quel que soit l'altitude suivi des Oreillards sp. Ces deux groupes, tout comme les Molosses et les Barbastelles montrent un niveau d'activité plus important à l'étage subalpin - entre 1500 et 2000 m (alors que l'effort d'échantillonnage sur cette tranche altitudinale est le plus faible).

Enfin, les Rhinolophes sp sont uniquement présents sous 1500 m d'altitude.



3. Atlas des chiroptères du Parc national des Écrins

3.1 La pression de prospection

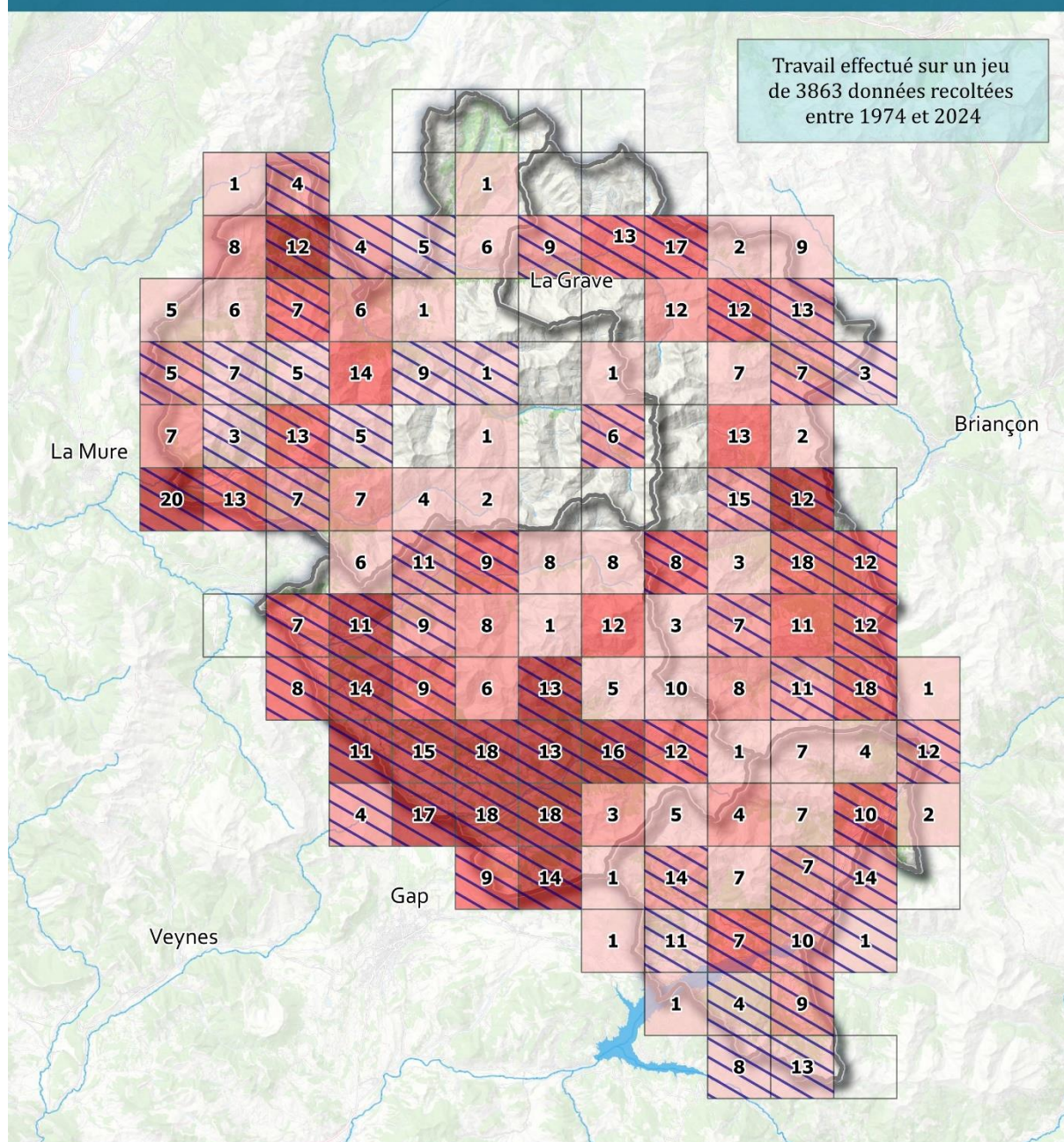
Cette carte synthétise le nombre d'inventaires (acoustique, capture, suivi de gîte, mortalité) déjà réalisés par maille. Pour chaque maille, le nombre d'espèces connues à ce jour est également renseigné, ainsi que la présence de gîtes.

La zone cœur du Parc National est moins prospectée que la périphérie. Cela s'explique par les difficultés d'accès, la quasi absence de zones construites et l'idée selon laquelle les chiroptères seraient moins présents en altitude.

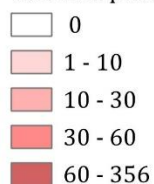
Concernant les différents secteurs :

- Le Champsaur/Valgaudemar est à la fois la zone la mieux prospectée, mais aussi celle comptant le plus d'espèces par maille. Les deux sont évidemment liés, mais quoi qu'il en soit, les habitats en présence (bocage notamment) soient nettement favorables à la présence de chiroptères.
- L'ouest du Valbonnais et le sud du Briançonnais/Vallouise sont également plutôt bien prospectés ;
- L'Embrunais a été intégralement prospecté (aucune maille n'est vide). Toutefois, il s'agit du seul secteur où aucune maille ne dépasse les 30 inventaires ;
- Enfin, l'Oisans et l'Ouest du Briançonnais sont des secteurs sous prospectés. Il s'agit des seules zones avec des mailles vides.

PRESSION DE PROSPECTION CONCERNANT LES CHIROPTÈRES DANS LE PARC NATIONAL DES ECRINS



Nombre d'inventaires
effectués par maille

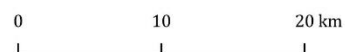


Nombre d'espèces
connues à ce jour



Présence de gîtes à chiroptères

Secteurs du Parc National des Ecrins



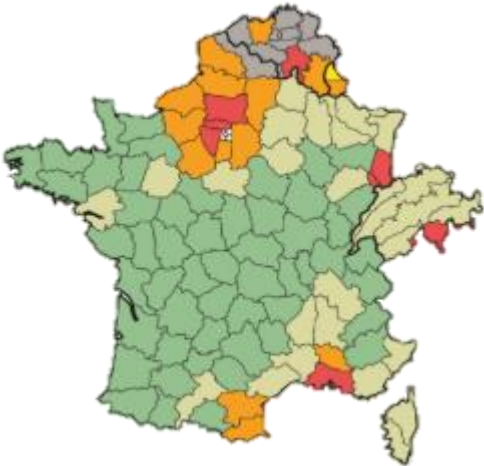
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc national des
Ecrins

3.2 Cartes de répartition des espèces

Il est à noter que le Champsaur/Valgaudemar ne compte que très peu de gîtes d'hibernation en comparaison avec les autres secteurs. Cela s'explique par la quasi-absence de grottes et de mines. Toutefois, des gîtes d'hibernation y sont probablement présents dans les arbres, les falaises ou encore les bâtiments, mais ils sont alors difficilement prospectables.

Au total, 28 espèces sont connues dans le département des Hautes-Alpes et 29 dans le département de l'Isère - et 26 d'entre elles sont présentes dans le Parc National des Écrins. Les deux espèces manquantes sont la Grande noctule et le Murin d'Alcathoé. La seule donnée de Grande noctule provient du Queyras et les quelques rares données de Murin d'Alcathoé sont localisées autour de Veynes.

3.2.1 Barbastelle d'Europe

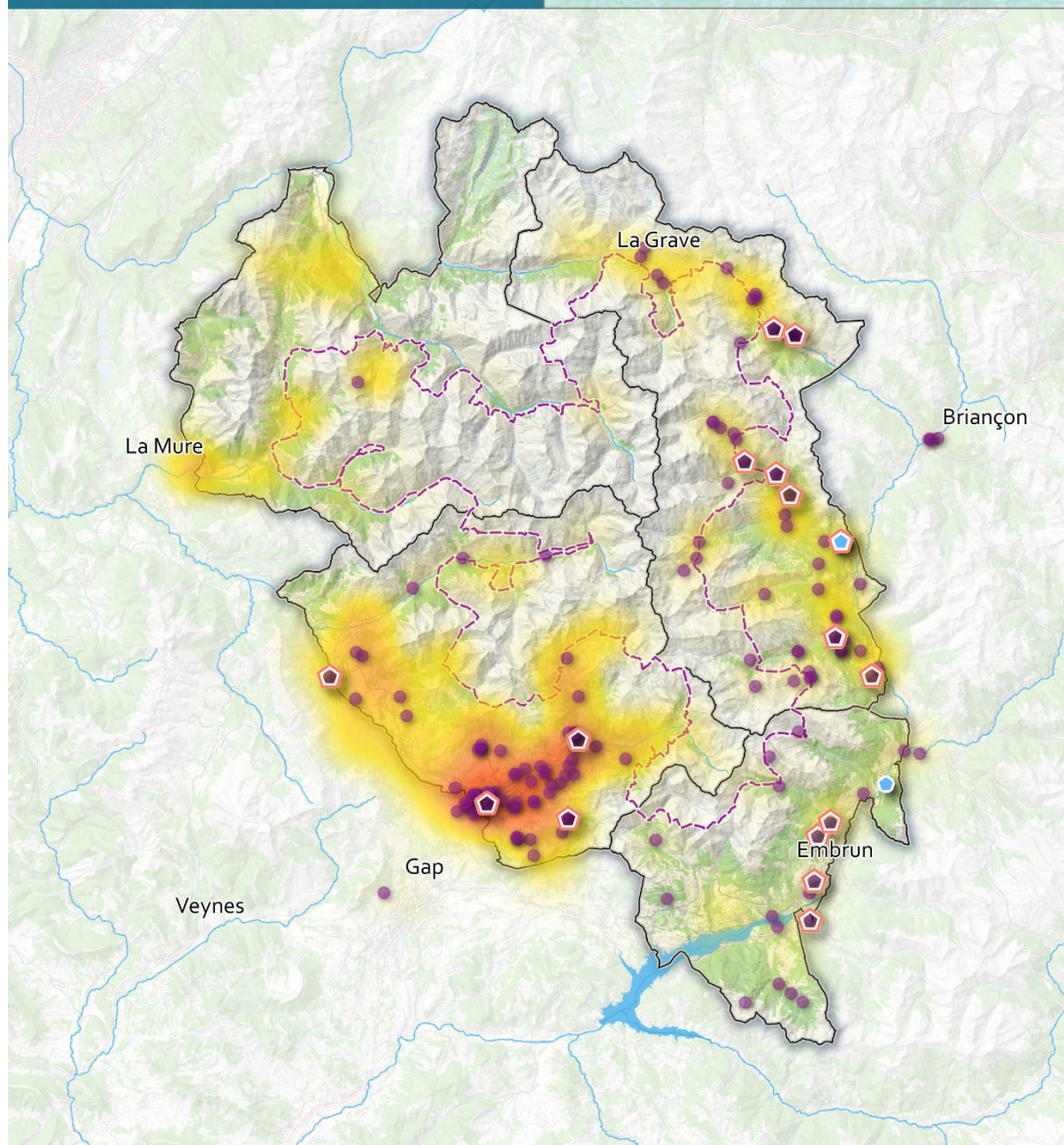
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Elle fréquente des milieux forestiers variés et les bocages. L'espèce est typique des milieux ouverts entrecoupés de végétation dense et structurée. Son régime alimentaire est l'un des plus spécialisés d'Europe : elle se nourrit principalement de micros Lépidoptères nocturnes. Les femelles se déplacent dans un rayon de 3 à 7 km autour du gîte. Ses gîtes d'hiver sont surtout souterrains, mais parfois aussi arboricoles ou derrière des volets. En été, la barbastelle recherche la proximité du bois : gîtes arboricoles ou dans les bâtiments. L'espèce est largement répartie sur toute la France, avec de nombreuses colonies de mise bas connues, mais peu présente dans les régions très urbanisées. La tendance de la population semble stable (voire à la hausse) mais n'est pas fiable. Cette espèce est particulièrement sensible à la disparition ou l'altération de son habitat. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECM et GCP, 2016.) Cette espèce est mentionnée de 13 à 2140 m d'altitude, mais la plupart des observations sont faites à plus de 500 m, dans les départements du 04, 05 et 06. Le plus important gîte d'hibernation connu est situé dans le 04. Tous les gîtes de parturition connus sont à plus de 1000m d'altitude, ils semblent uniquement présents dans les départements montagnards. Enjeu régional de conservation (2016) : très fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	La plupart des gîtes connus sont situés au sein du Parc national des Écrins, et notamment les deux colonies de mise-bas les plus populeuses du département (Freissinières et le Casset).

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

De nombreux gîtes d'estivage sont connus au sein du parc, dont les 2 plus populeux du département (à Freissinières et au Casset). La plupart des gîtes sont présents dans le Briançonnais. L'espèce est bien présente dans le Champsaur (en lien avec la pression de prospection, mais aussi car le territoire lui est naturellement favorable, notamment via le bocage) et dans le Briançonnais. La barbastelle est sans doute bien également bien présente dans l'Embrunais. Toutefois, sa quasi absence des secteurs du Valbonnais et de l'Oisans est à remarquer.

Pour rappel, au sein du parc, l'espèce est surtout présente entre 1500 et 2000 m d'altitude. Elle devient ensuite plus rare, en lien avec la limite forestière.

Le Parc des Ecrins compte 1 gîte majeur (inscrit au PRAC) : (Freissinières).



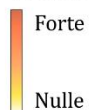
Gîtes

- ⬠ Estivage
- ⬠ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection



0 10 20 km



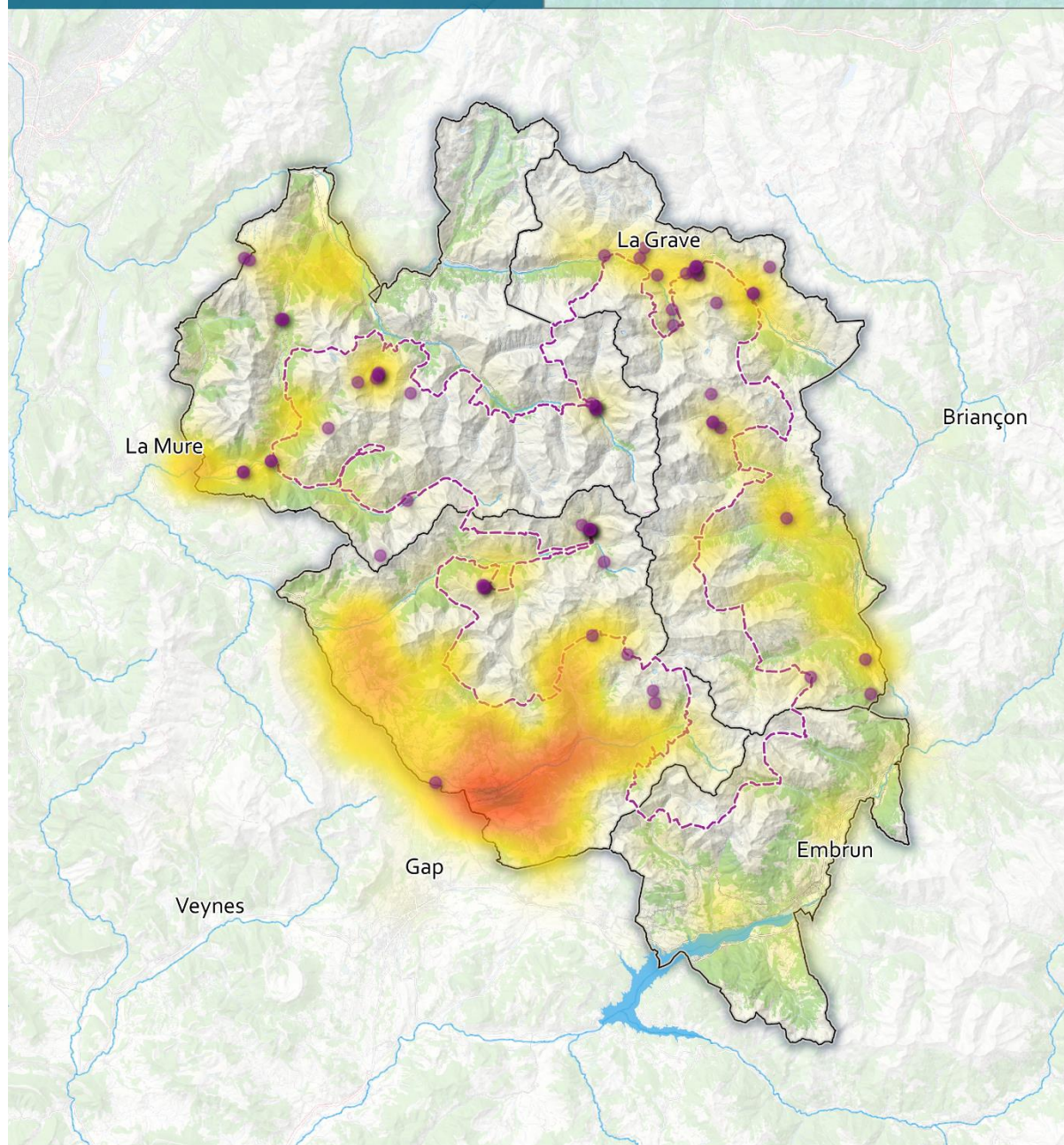
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.2 Sérotine de Nilsson

Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : DD Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) En zone francophone cette sérotine est liée aux montagnes. Espèce vivant dans les milieux riches en forêts, elle affectionne les villages, les zones humides et chasse notamment autour des lampadaires. En période d'élevage des jeunes les femelles ne s'éloignent pas à plus de 5 km du gîte. Ses gîtes d'hivernation sont souterrains, anthropiques ou encore arboricoles. En été, les nurseries sont principalement installées dans les bâtiments. 3 gîtes de reproduction sont connus en France. La Sérotine de Nilsson semble présente principalement dans la partie est de la France et dans les régions montagneuses, à l'exception de la Corse. Cette espèce est peu détectée et peu connue : la tendance de la population n'est donc pas estimable, et l'aire de distribution doit être précisée. Il est nécessaire d'améliorer les connaissances et le suivi de cette espèce pour laquelle les menaces sont importantes, notamment la mortalité occasionnée par les éoliennes, nettement mise en évidence en Allemagne. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) La majorité des contacts de Sérotine de Nilsson provient du nord des Hautes-Alpes, de l'Ubaye et du Mercantour. C'est une espèce montagnarde surtout contactée au-dessus de 1400m. Aucun gîte de mise-bas n'est connu mais la population est supposée reproductrice. Dans le 04, 3 gîtes de mâles ont été découverts en 2023. Les observations demeurent rares et très localisées. Enjeu régional de conservation (2016) : Non évalué
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Aucun gîte n'est connu dans le département et les contacts acoustiques semblent se cantonner aux secteurs les plus en altitude (Écrins, Queyras, Dévoluy).

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Aucun gîte n'est connu et les contacts acoustiques sont peu nombreux (même dans les zones fortement prospectées), ce qui laisse à penser que l'espèce est rare. Fidèle à son image d'espèce montagnarde, la Sérotine de Nilsson est plutôt présente en altitude (cœur du parc, nord du Briançonnais, et Valbonnais). L'espèce est peu présente en vallée et dans la moitié sud du parc.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

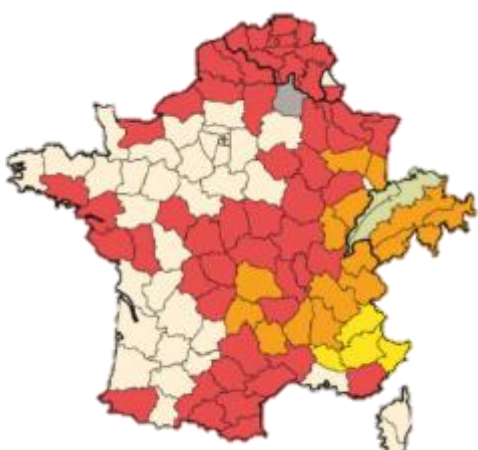
Forte
Nulle

0 10 20 km



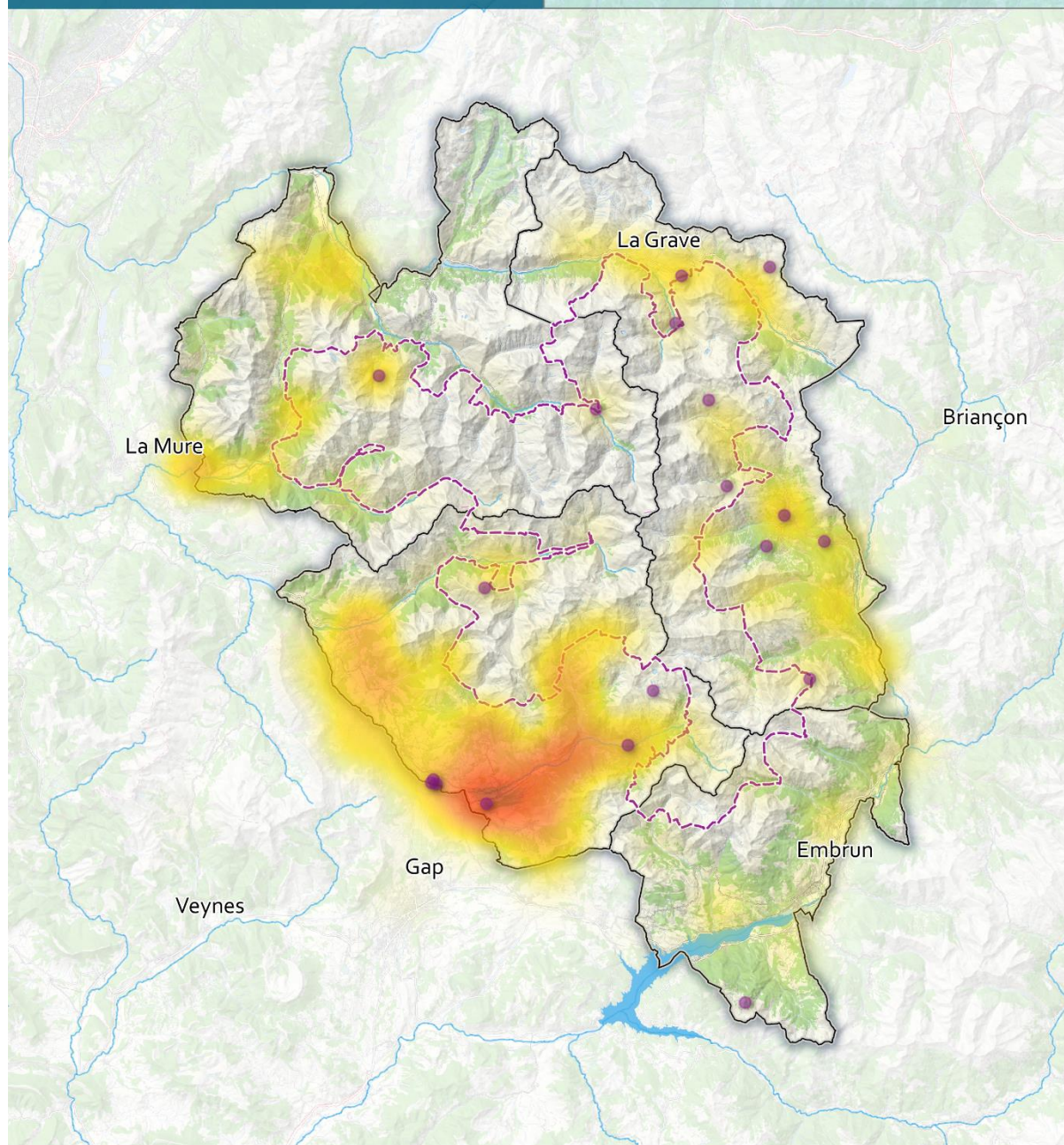
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.3 *Vespertilion bicolor*

<i>Vespertilion bicolor</i>	<i>Vespertilio murinus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : DD Écologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Également appelée Sérotine bicolore, elle recherche les paysages ouverts, les forêts de montagnes et les zones humides. En période d'élevage des jeunes, les femelles ne s'éloignent pas à plus de 6 km du gîte. En hiver le vespertilion utilise les habitats rocheux pour l'hibernation, mais aussi les fentes et corniches des bâtiments en zones urbaines. En été, l'espèce reste anthropophile et recherche les bardages, volets, coffres de stores... Cette espèce est une migratrice initialement présente en reproduction en Russie, Suède, Danemark mais depuis quelques années une jeune population s'est installée en France et en Suisse. Dans le reste de l'Europe occidentale l'espèce n'est présente qu'en automne et en hiver. La Sérotine bicolore semble présente principalement dans la partie est de la France et dans les régions montagneuses, à l'exception de la Corse. Cette espèce est peu détectée et peu connue : la tendance de la population n'est donc pas estimable, et l'aire de distribution doit être précisée. Il est nécessaire d'améliorer les connaissances et le suivi de cette espèce pour laquelle les menaces sont importantes, notamment la mortalité occasionnée par les éoliennes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) C'est l'espèce la plus rarement contactée dans la région. Elle est essentiellement présente en montagne, à plus de 1000m d'altitude. Son statut régional migrateur et reproducteur n'est pas avéré. De rares gîtes sont connus, accueillant des individus isolés ou en petits nombres, pour de l'hibernation et de l'estivage. Enjeu régional de conservation (2016) : Non évalué
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Les contacts acoustiques semblent se cantonner aux secteurs les plus en altitude (Écrins, Queyras, Dévoluy). 2 gîtes d'estivage sont connus dans les Hautes-Alpes depuis 2023.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Aucun gîte n'est connu et les contacts acoustiques sont peu nombreux (même dans les zones fortement prospectées), ce qui laisse à penser que l'espèce est rare.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

Forte
Nulle

0 10 20 km



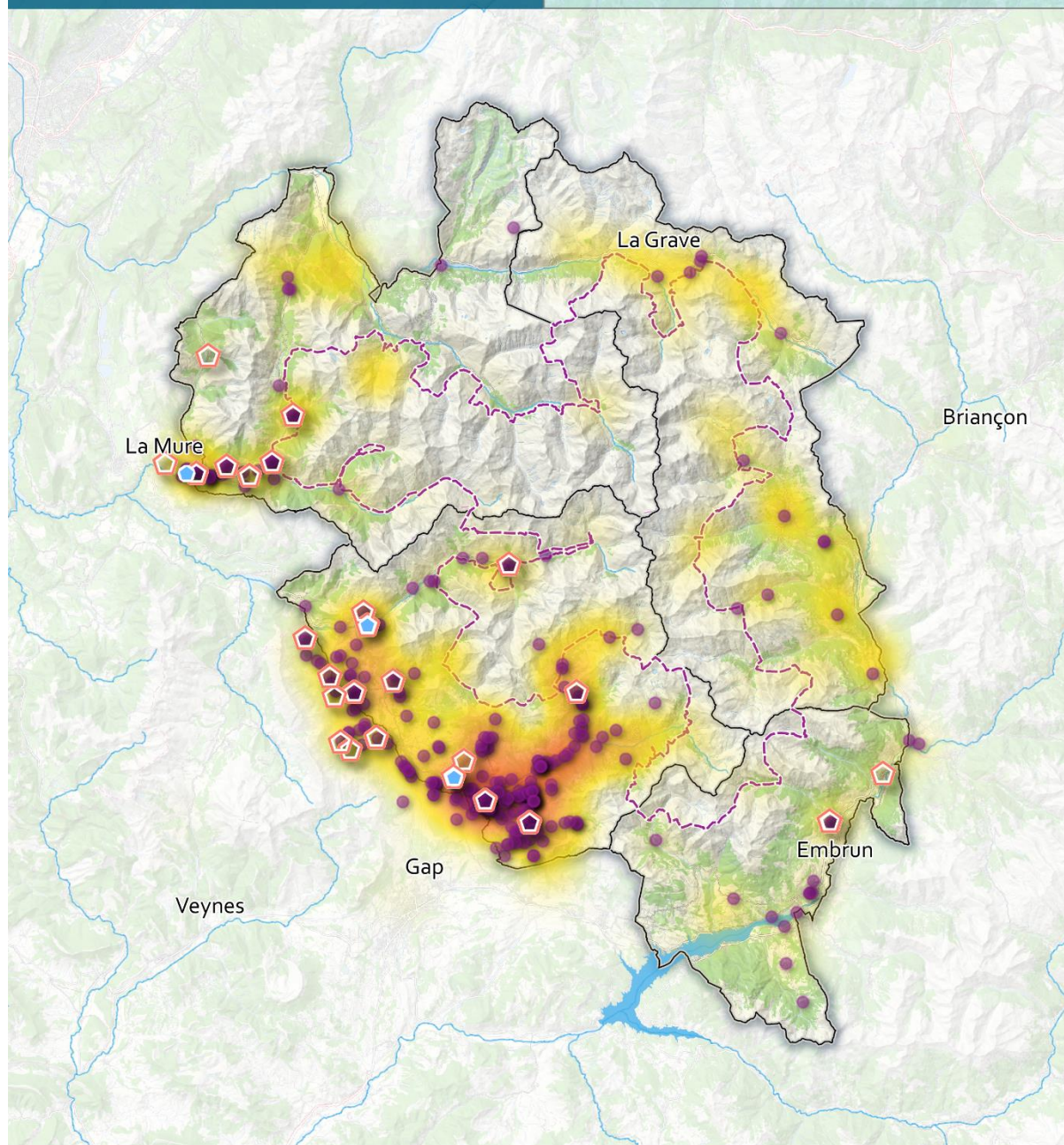
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.4 Sérotine commune

Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème éd., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) C'est une espèce de plaine, peu présente au-dessus de 800m, ubiquiste, avec une préférence pour les milieux mixtes (bocages, zones urbaines, zones humides, etc.). Les individus chassent dans un rayon de 3 à 6 km autour de la colonie. La Sérotine commune est anthropophile quant au choix de ses gîtes (les observations arboricoles ou souterraines sont peu nombreuses). La Sérotine commune est largement répartie sur l'ensemble de la France. La tendance de la population estimée semble stable d'après les données issues du programme Vigie-Chiro, mais présente des situations contrastées selon les régions. Son changement de catégorie de menace par rapport à la précédente évaluation reflète une réelle dégradation de son état de conservation en France. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Espèce bien présente, dans tous les départements de PACA. Des colonies de reproduction sont localisées dans le Var et les Hautes-Alpes. Son hibernation est connue dans les 6 départements. Toutefois, les connaissances concernant les populations restent très lacunaires. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré Quasiment tous les gîtes connus sont situés dans le Champsaur et l'Embrunais. La majorité d'entre eux sont des gîtes de mise-bas ou d'estivage. Les gîtes d'hibernation restent méconnus.
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Toutes les colonies de reproduction connues dans le département sont situées au sein du parc des Écrins. L'espèce est très présente dans le Champsaur (en lien avec l'effort de prospection, mais aussi du fait de la présence de bocages) et dans le Valbonnais. Ces deux secteurs concentrent la majorité des gîtes. La Sérotine commune est quasiment absente du cœur du parc.



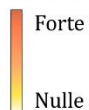
Gîtes

- ▮ Estivage
- ▮ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

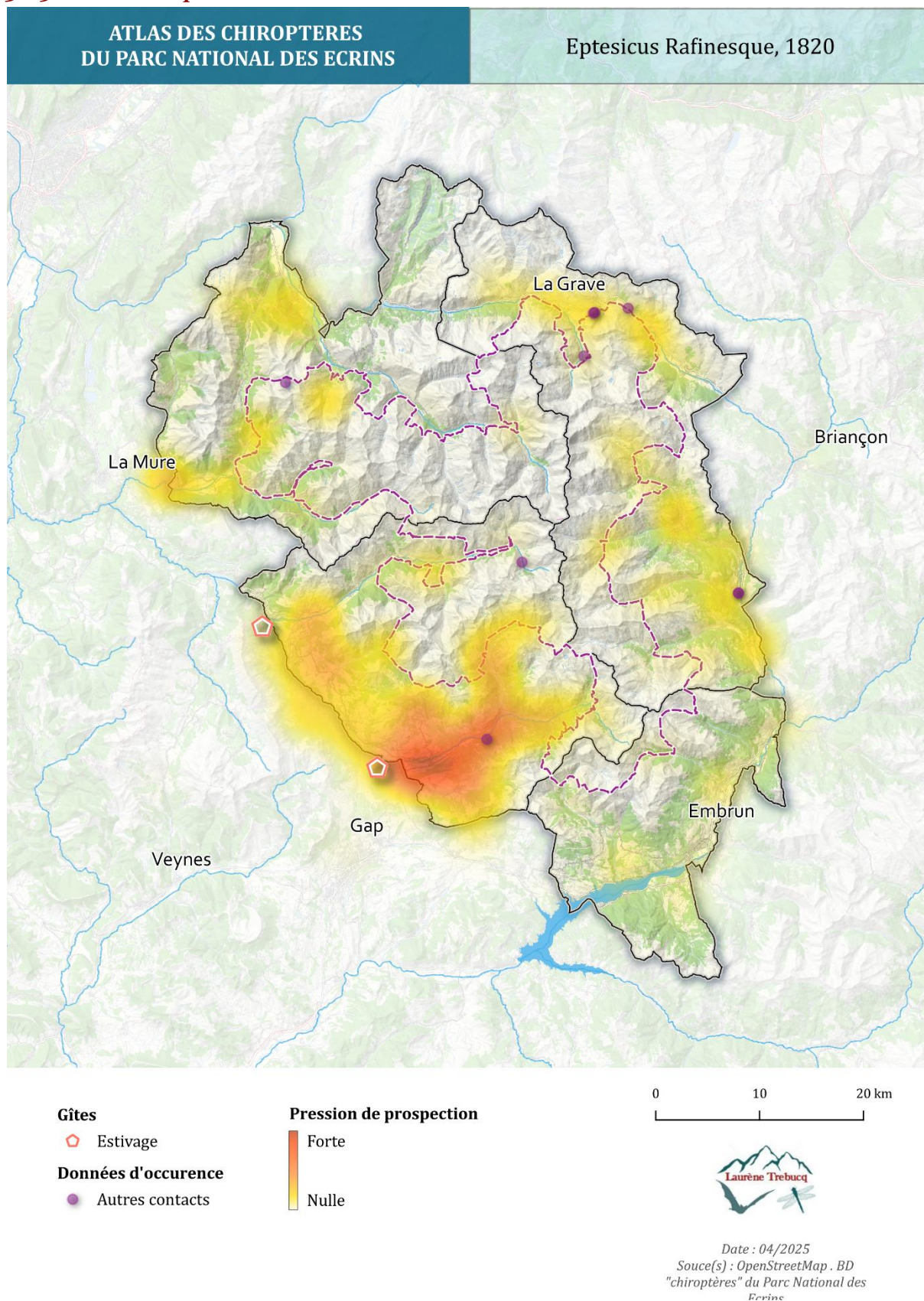


0 10 20 km



Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.5 *Sérotine sp.*

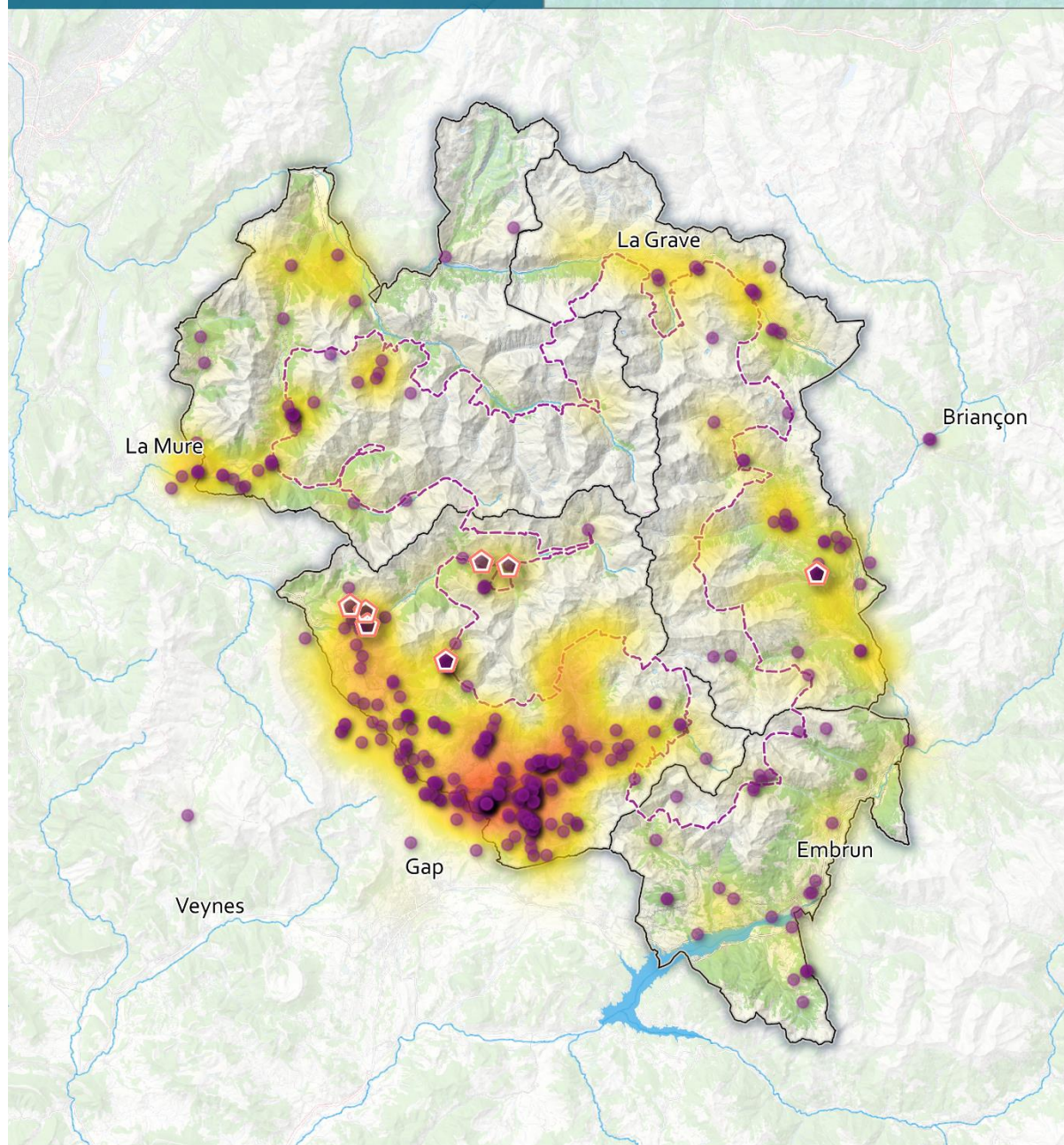


3.2.6 Noctule de Leisler

Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Il s'agit d'une espèce forestière ayant une nette préférence pour les boisements de feuillus avec présence de zones humides. C'est une espèce de haut vol ayant un rayon d'action de 10 km en moyenne autour des gîtes. On la retrouve également au niveau des éclairages publics. La Noctule de Leisler est une espèce migratrice. Les femelles partent à partir de mars en Russie et dans les Etats baltes pour revenir chez nous en automne pour l'hibernation. Toutefois, de plus en plus de gîtes de mise-bas sont découverts en France. Ses gîtes sont presque exclusivement arboricoles bien que des colonies de mise bas soient connues en bâtiments. Espèce partiellement migratrice, la Noctule de Leisler est largement répartie en France, avec de nombreuses colonies et de larges effectifs. Cependant, la tendance de la population est estimée à la baisse sur la base des données du programme Vigie-Chiro, et il est considéré qu'elle connaîtra un déclin proche de 30 % dans les 10 prochaines années, principalement en raison d'une mortalité importante dans les parcs éoliens, mais aussi d'une altération de son habitat et de la perte probable de certains gîtes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) L'espèce est contactée dans tous les départements de la région, mais elle est plus fréquente dans les 3 départements alpins. Les seuls gîtes de reproduction connus sont dans les Alpes de Haute Provence et les Alpes Maritimes. Malgré le nombre important de contacts en région, le nombre de gîtes découverts reste très faible, en lien avec le peu d'études dédiées. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Quelques rares gîtes (transit et estivage) sont connus. Ils abritent des individus solitaires ou des petits groupes. Aucun gîte d'hibernation n'a encore été découvert.

Présence de l'espèce sein du Parc National des Écrins

Tous les gîtes connus dans le département sont situés au sein du parc des Écrins. Il s'agit d'individus présents dans les nichoirs, toutefois leur découverte reste occasionnelle. L'espèce est bien présente dans les vallées : Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais et le long de la Durance.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

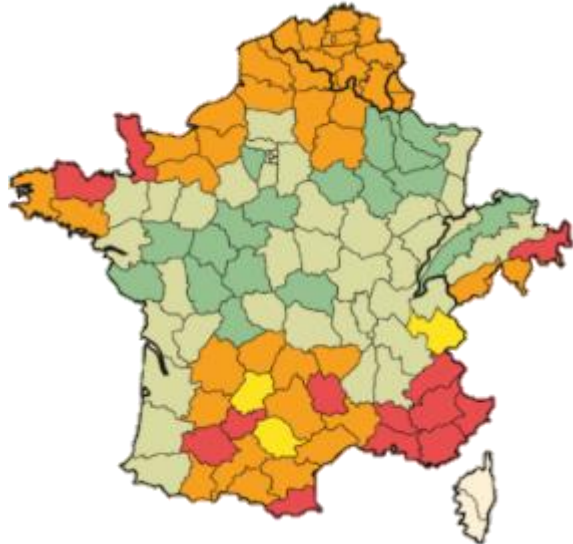
Nulle

0 10 20 km



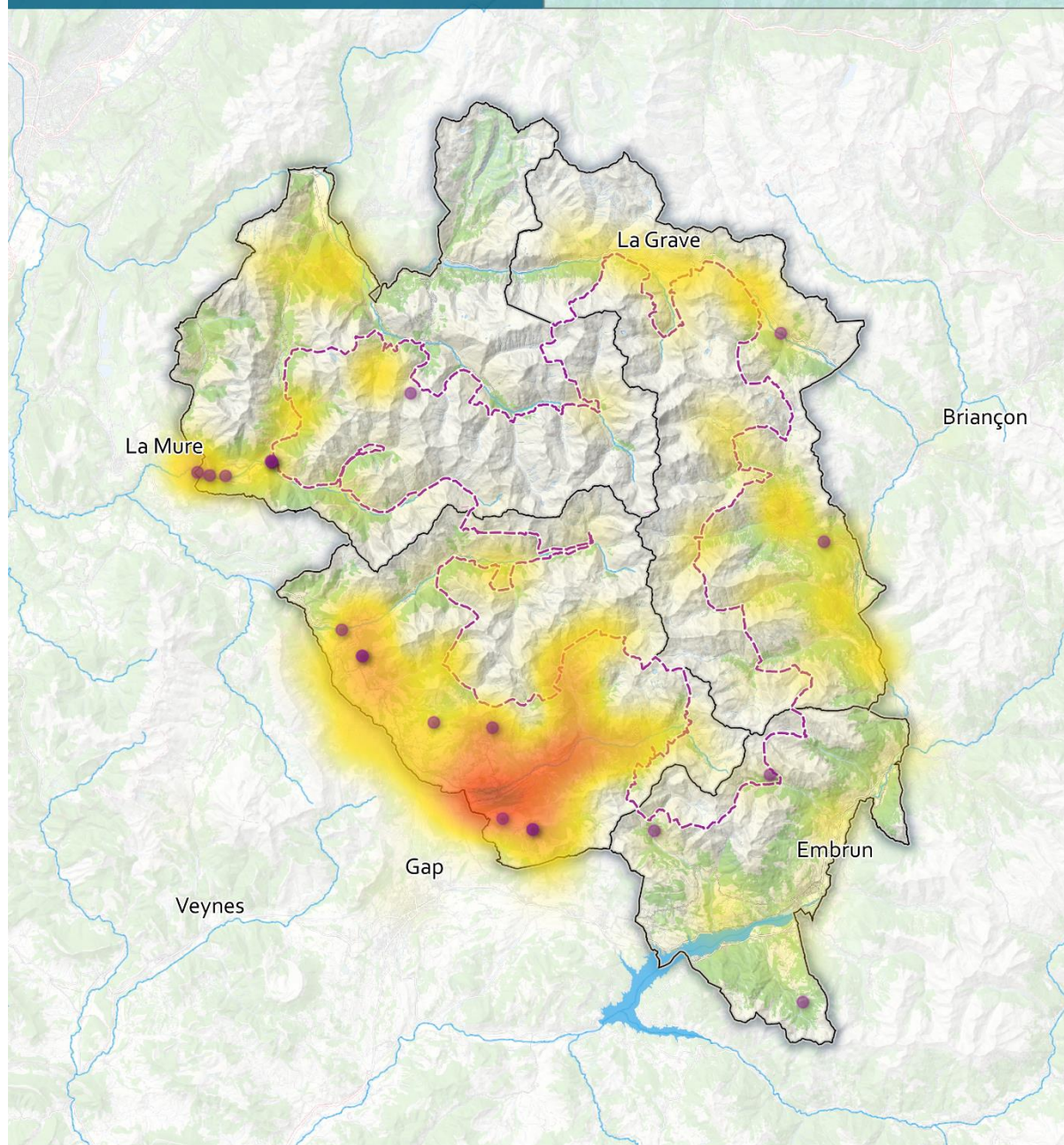
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.7 Noctule commune

Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : VU Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce plutôt forestière appréciant la présence d'eau. Il s'agit d'une espèce de haut vol chassant habituellement dans un rayon de 10km autour de son gîte. La Noctule commune est une espèce migratrice. Les femelles partent à partir de mars en Russie et dans les Etats baltes pour revenir chez nous en automne pour l'hivernation. Ses gîtes hivernaux et estivaux sont arboricoles ou anthropiques. La Noctule commune est répartie de manière hétérogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, à l'exception de la Corse, avec un nombre de colonies de mise bas et d'hivernation connues restreint et localisé. Cependant, la tendance de la population est estimée à la baisse et il est considéré qu'elle connaîtra un déclin proche de 30 % au cours des 12 prochaines années, principalement en raison d'une mortalité importante dans les parcs éoliens, mais aussi d'une altération de son habitat et de la perte probable de certains gîtes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Espèce notée dans tous les départements mais rarement observée en région. La moitié des contacts provient des départements alpins, à plus de 1000m d'altitude. Son statut de résidente n'est toujours pas avéré en PACA. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Aucun gîte n'est connu dans le département, l'espèce est peu contactée.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

A l'image de la situation régionale, la Noctule commune est peu présente au sein du parc des Écrins. Les contacts proviennent majoritairement du Champsaur et du Valbonnais.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

Forte
Nulle

0 10 20 km



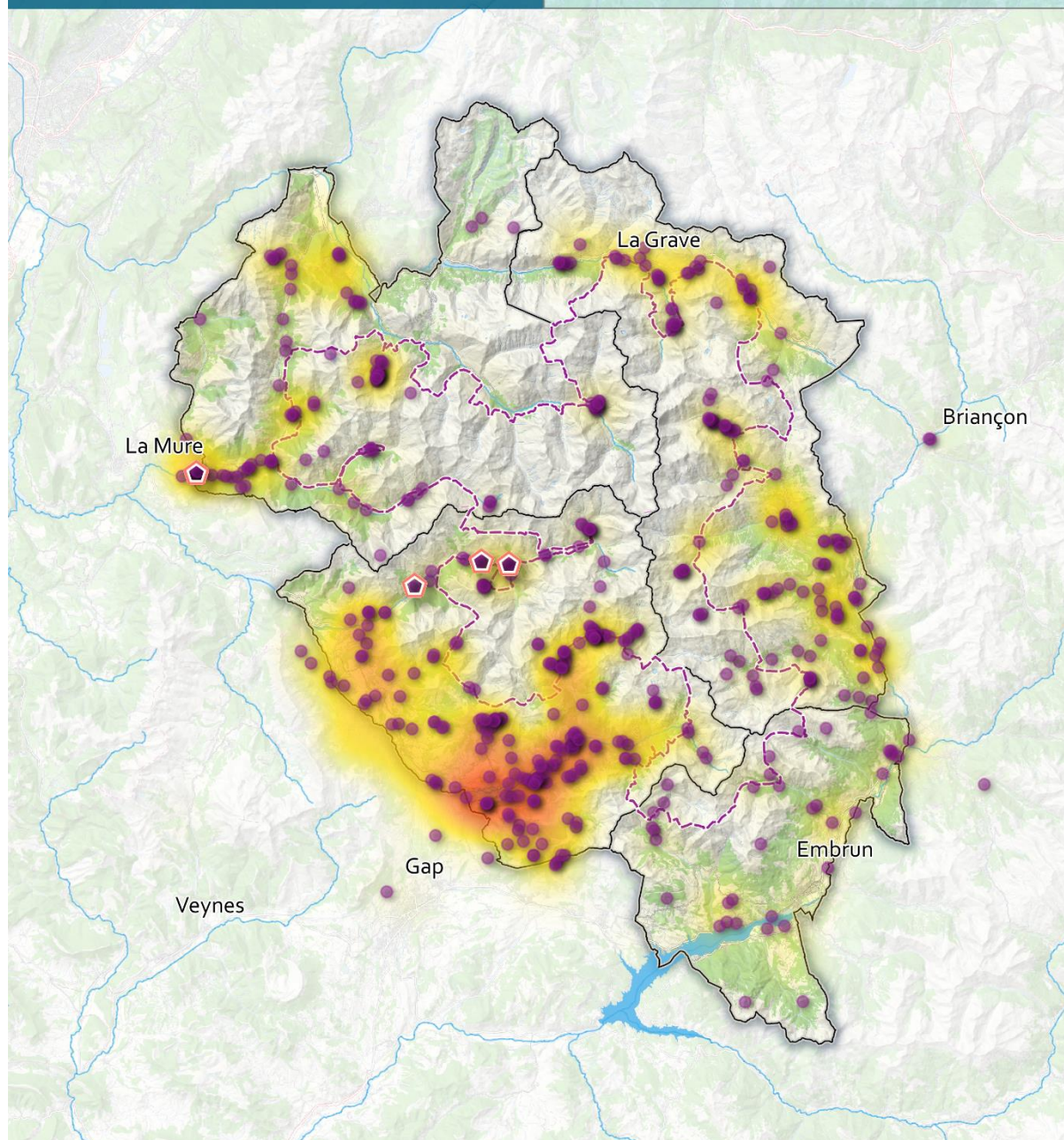
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.8 Vespère de Savi

Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) C'est une espèce méridionale rupestre appréciant les zones humides, les zones de garrigue et les villages éclairés. Ses gîtes d'été se situent en falaise, derrière des volets ou des écorces décollées. En hiver, elle recherche également ses gîtes en falaise mais aussi dans les disjointements de pierres des grands édifices ou à l'entrée des grottes. Le Vespère de Savi est présent dans la moitié sud de la France, Corse comprise, avec de nombreuses colonies et de larges effectifs. Cette espèce est peu suivie car peu visible en hibernation : la tendance de la population n'est donc pas estimable. Cependant, cette espèce est sensible aux éoliennes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECM et GCP, 2016.) Cette espèce est présente sur l'ensemble des départements, avec des colonies de mise-bas connues dans le Vaucluse, les Alpes de Haute Provence et le Var. Son hibernation est également mentionnée dans les 3 départements alpins. Sa rareté en Camargue et en Crau s'explique par l'absence de falaises. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible Quelques gîtes d'estivage mais la seule colonie de reproduction se situe dans le Gapençais. L'espèce est largement répandue.
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Le Vespère de Savi est largement présent au sein du parc, aussi bien en zone d'adhésion qu'en zone cœur. Les seuls gîtes d'estivage connus sont situés dans le Valgaudemar et le Valbonnais.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

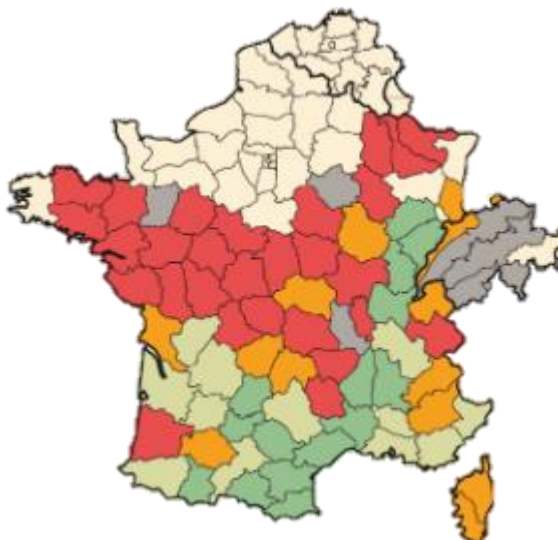
Nulle

0 10 20 km



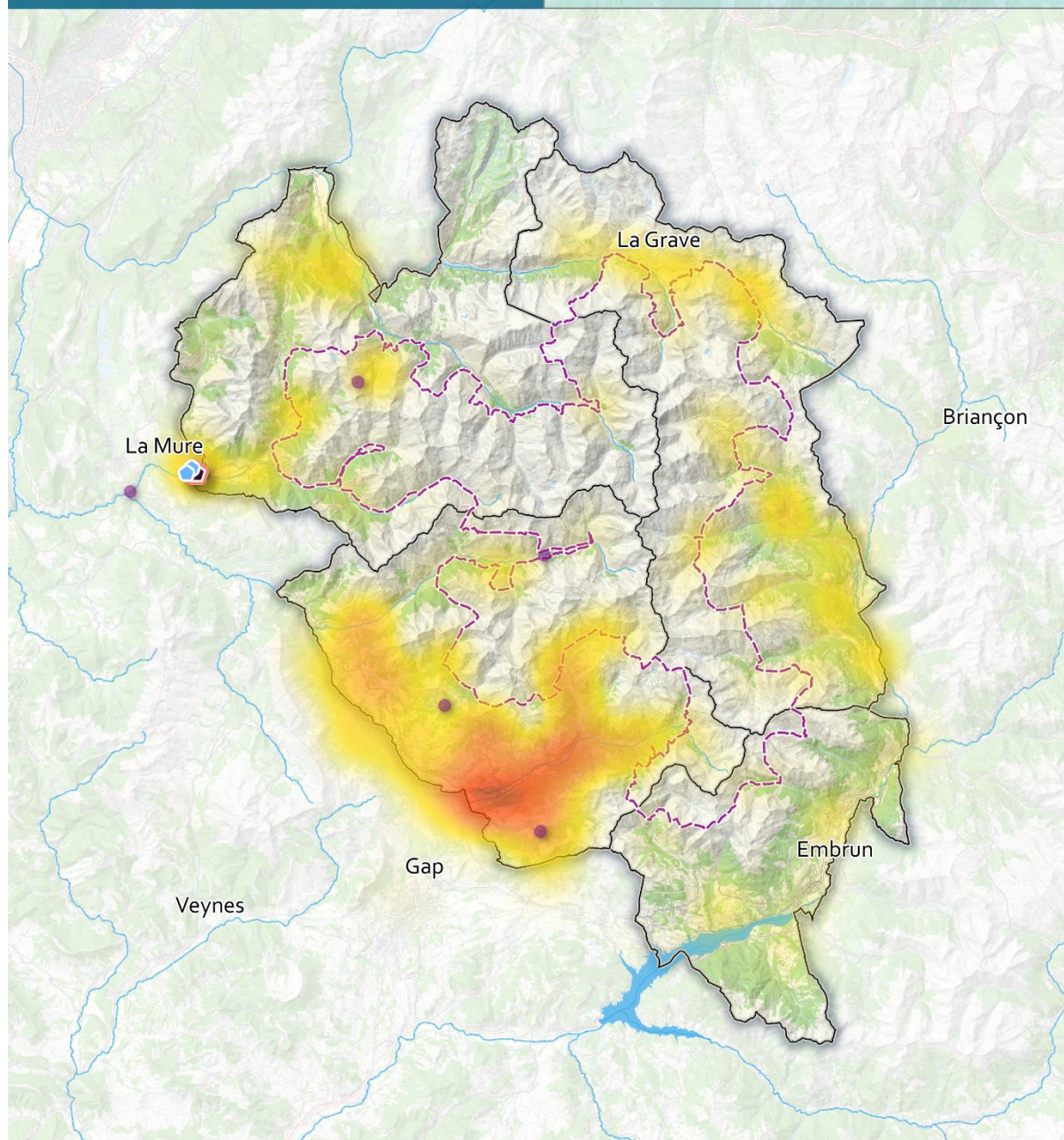
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.9 Minioptère de Schreibers

Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>
 Légende - Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) - Espèce actuellement rare ou assez rare - Espèce peu commune ou localement commune - Espèce assez commune à très commune - Espèce présente mais mal connue - Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone - Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : VU Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) C'est une espèce cavernicole d'affinité méridionale et liée aux zones karstiques. Trois habitats de chasse sont prépondérants : les lisières, les mosaïques d'habitats et les éclairages nocturnes. Le minioptère est strictement cavernicole dans le choix de ses gîtes. Le caractère grégaire du minioptère concentre les populations sur un nombre très limité de cavités. Le rayon d'action des individus d'une colonie est particulièrement important : environs 30 km. Le Minioptère de Schreibers est une espèce présente dans les deux tiers sud de la France, Corse comprise, particulièrement répandue en région méditerranéenne. La population a connu un fort déclin en 2002 en raison d'une épizootie probable, avec une population réduite de moitié qui ne s'est pas renforcée depuis cette période. La tendance actuelle des populations est difficilement estimable, cependant, le déclin est estimé à plus de 30 %, voire 50 % sur les 15 dernières années. Les colonies sont sensibles aux épizooties et aux dérangements dans leurs gîtes Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) L'espèce est présente dans tous les départements de la région, et plus fréquemment sous 600m. Les colonies de reproduction (au nombre de 7) sont localisées dans le sud de la région. La région accueille l'un des 3 plus importants sites d'hibernation français (à St Rémy de Provence). L'ensemble des populations de PACA semble interconnecté en réseau via des gîtes de transit. L'état de conservation régional est défavorable principalement du fait que la population se concentre sur une vingtaine de cavités, non protégées pour la plupart. Enjeu régional de conservation (2016) : Très fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est peu présente dans le département, à l'exception d'un gîte de transit d'importance régionale situé non loin de Veynes.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce a très rarement été contactée au sein du parc des Écrins, en lien avec son affinité pour les paysages méditerranéens. Toutefois, sa présence est à noter dans le Valbonnais



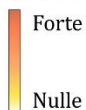
Gîtes

-  Estivage
-  Hibernation

Données d'occurrence

-  Autres contacts

Pression de prospection

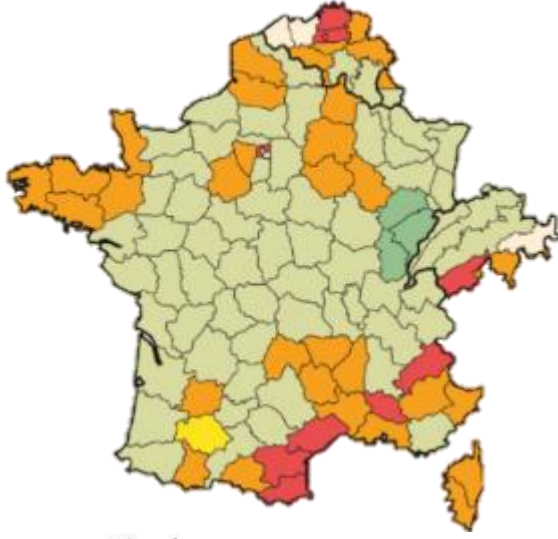


0 10 20 km



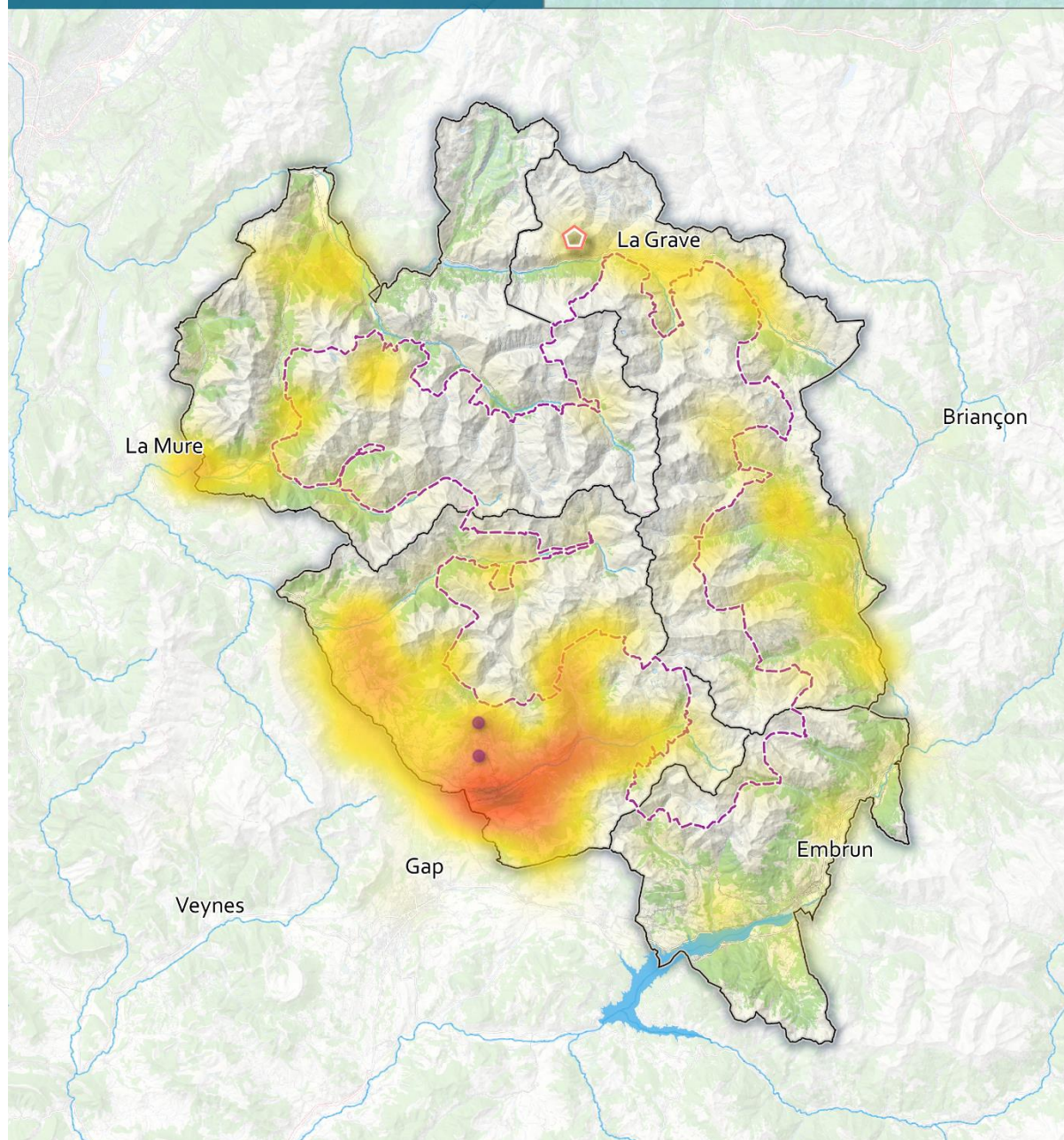
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.10 Murin de Bechstein

Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème éd., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce arboricole présente dans les forêts de feuillus, les milieux agricoles extensifs, les parcs même urbains, les petits bois. C'est une espèce à faible rayon d'action (5 km autour des gîtes au maximum). Pour le choix de ses gîtes d'hibernation l'espèce est plutôt ubiquiste (cavités souterraines, ponts, arbres). En été ce murin est essentiellement présent en gîtes arboricoles, il colonise très bien les nichoirs. Les méta-colonies sont des sociétés matriarcales fermées Le Murin de Bechstein est largement réparti en France, avec de nombreuses colonies et de larges effectifs. Si les connaissances sur cette espèce se sont nettement améliorées, la tendance actuelle de la population n'est pas estimable car elle utilise un réseau de gîtes rendant complexe son suivi. Cependant, il est considéré que l'espèce connaîtra un déclin proche de 30 % dans les 10 prochaines années, principalement en raison de l'exploitation forestière. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) La répartition régionale de ce murin est encore très méconnue. Il a été contacté dans tous les départements mais les données sont rares et localisées, excepté localement dans le Var. Un total de 4 colonies de reproduction est connu, toutes en zone méditerranéenne. De plus, un site de swarming et un site d'hibernation ont été découverts dans les Alpes-Maritimes. Les populations de Murins de Bechstein et leurs habitats restent très menacés en région actuellement. Enjeu régional de conservation (2016) : Très fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Aucun gîte n'est avéré dans le département et les contacts sont très rares.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Il s'agit de l'espèce la plus rarement contactée au sein du parc des Écrins (seulement 2 contacts dans le Champsaur en 50 ans d'inventaire). Un gîte est suspecté proche de La Grave (contacts acoustiques en sortie de gîte d'une grotte).



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

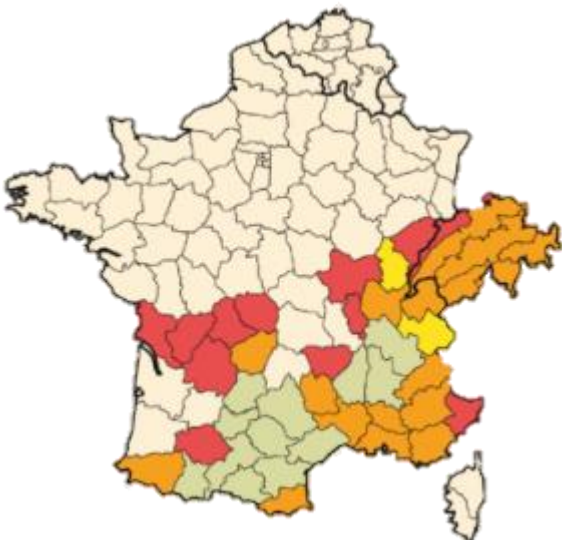
Nulle

0 10 20 km



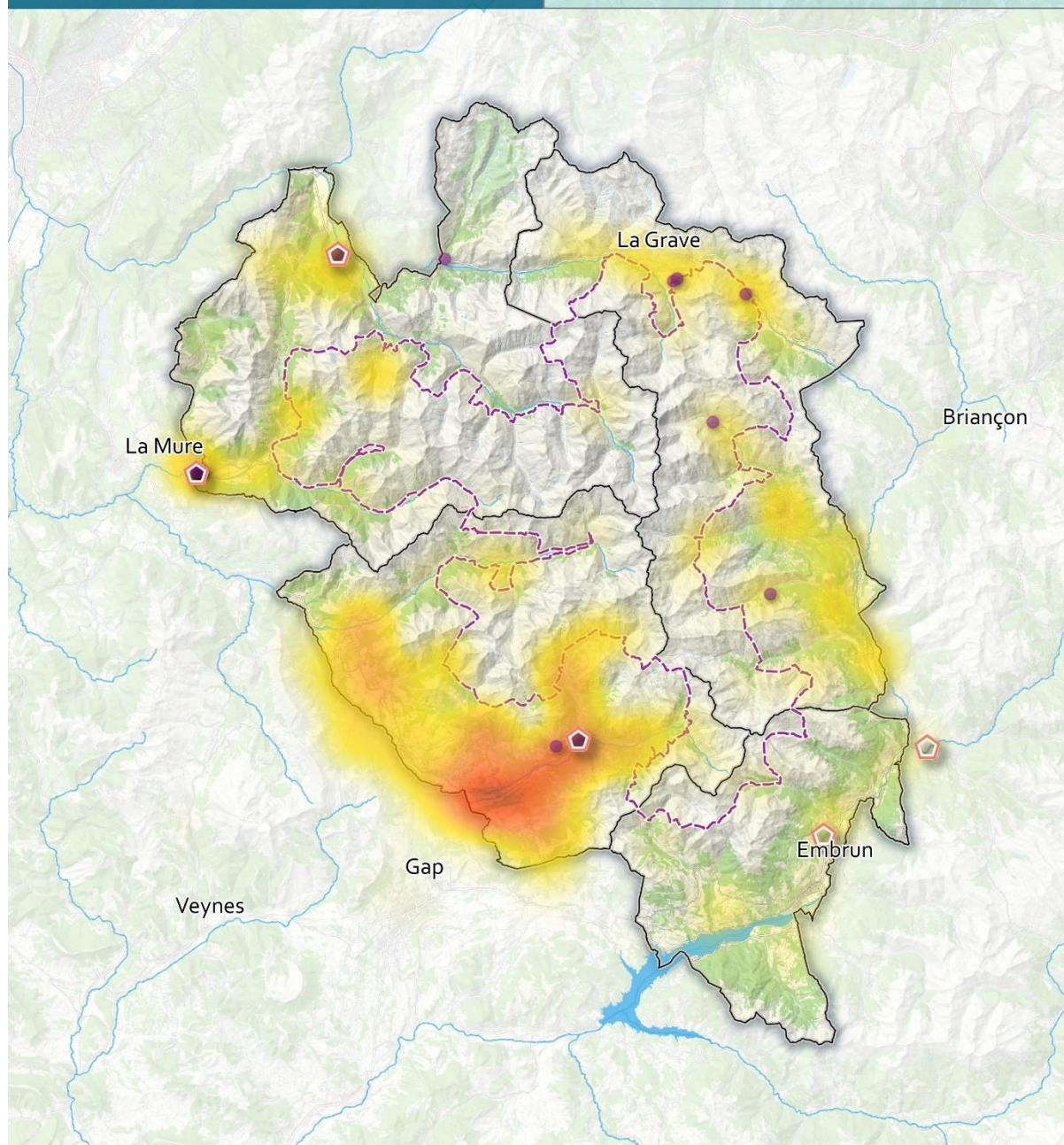
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.11 Petit murin

Petit murin	<i>Myotis blythii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Il fréquente les paysages ouverts soumis à un climat chaud : pâtures, prairies, garrigues, zones légèrement boisées. Son régime alimentaire est principalement constitué d'orthoptères. En moyenne les terrains de chasse se situent entre 4 et 7 km du gîte. Les gîtes d'hibernation sont souterrains, et il est fréquemment retrouvé en compagnie du Grand murin. Durant la belle saison cette espèce est anthropophile dans le nord et plus cavernicole au sud (elle recherche également les falaises et ouvrages d'art). La mixité avec d'autres espèces n'est pas rare. Le Petit Murin est présent uniquement dans la moitié sud de la France, à l'exclusion de la Corse. Si l'espèce est globalement peu suivie, les effectifs de la population semblent supérieurs à 20 000 individus mais le nombre de sites de mise bas connus n'excède pas les 30 localités. La tendance n'est pas estimable car il est difficile de distinguer l'espèce du Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>). Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Il est difficile de connaître la répartition exacte du Petit murin en raison de sa ressemblance avec le Grand murin. Il semble toutefois principalement localisé en zone méditerranéenne et en zone steppique des Hautes-Alpes. Des colonies de reproduction souvent mixtes avec le Grand murin sont connues dans tous les départements. Seul un important site d'hibernation est connu dans le Vaucluse. Enjeu régional de conservation (2016) : Très fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	4 colonies de reproduction sont connues, dont 2 d'importance (non loin d'Embrun et de Montdauphin). D'autres colonies, plus petites, d'estivage ou de transit sont connues dans tout le département-ouest du département.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est rarement contactée, notamment en raison de la discrimination difficile avec les signaux émis par le Grand murin. La colonie mixte de Bourg d'Oisans (Grands murins et Petits murins), d'importance régionale, est située au sein du parc des Écrins. De plus, il est probable que la colonie de Châteauroux (en cours d'étude) soit aussi une colonie mixte.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

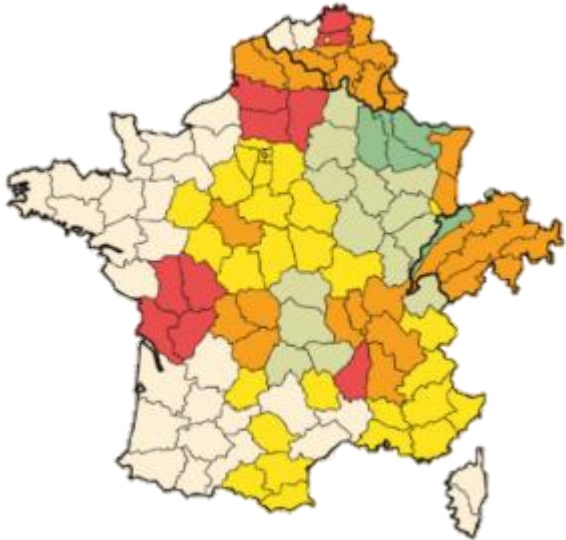
Nulle

0 10 20 km



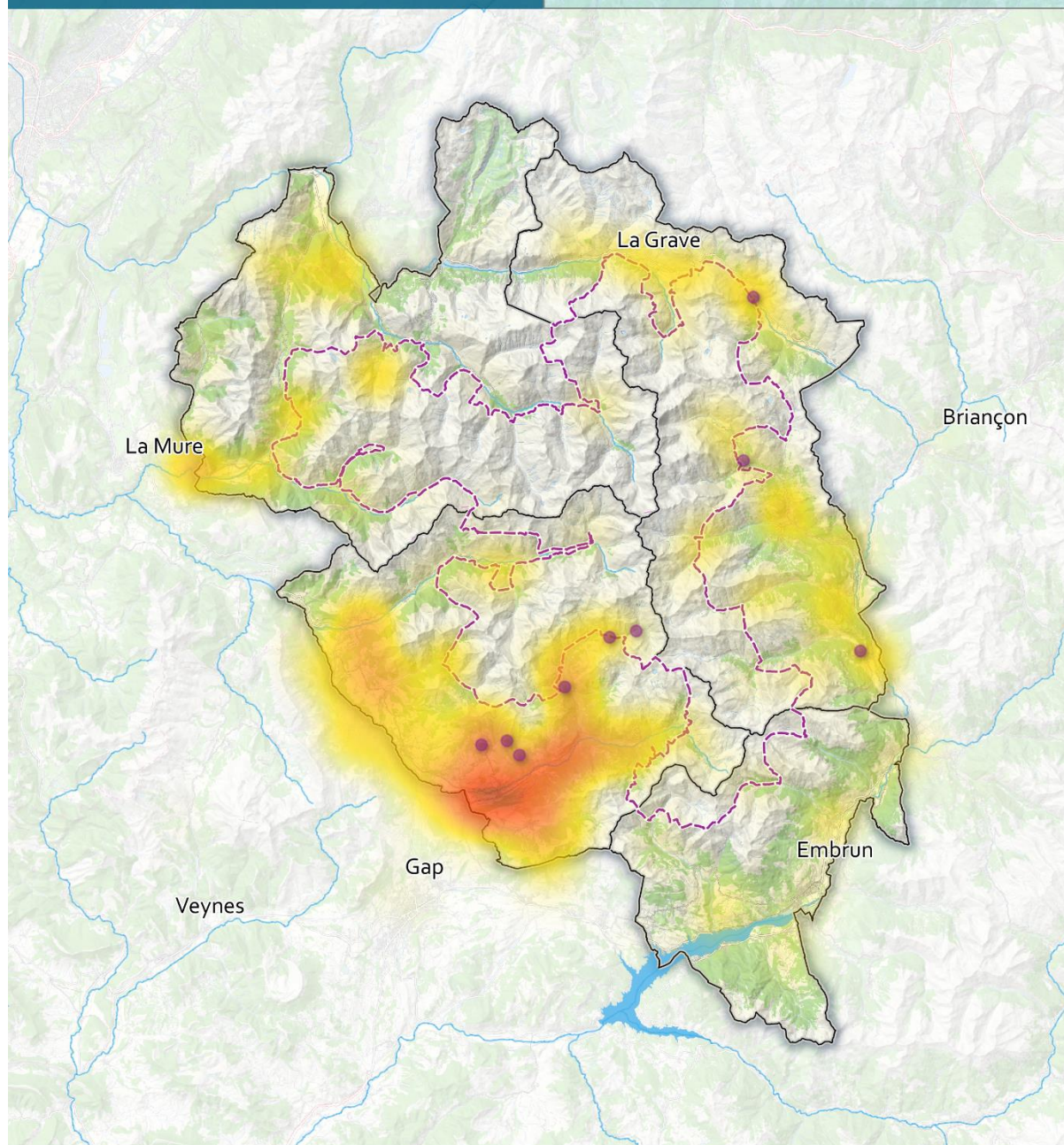
Date : 05/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.12 Murin de Brandt

Murin de Brandt	Myotis brandtii
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Cette espèce est liée aux forêts ouvertes. Il chasse aussi bien en zones forestières, qu'en zones ouvertes ou encore dans les villages. Les zones de chasse peuvent être distantes de 11 km du gîte. L'hibernation se fait en milieu souterrain et l'estivage toujours au contact du bois (gîtes arboricoles, nichoirs, entre les planches de chalets, etc.). Le Murin de Brandt est une espèce septentrionale relativement abondante sur le territoire métropolitain, mais avec un nombre de colonies connues faible car peu détectées et peu étudiées. Les tendances ne sont pas estimables car il est difficile de le distinguer du Murin à moustaches. Les connaissances sur cette espèce nécessitent d'être améliorées pour mieux identifier les menaces pesant sur ses populations : spécialiste des milieux forestiers, elle devrait être particulièrement sensible à l'exploitation forestière. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Rare en PACA, ce murin n'est actuellement connu que dans les 3 départements alpins. L'essentiel des contacts est relevé en zone de montagne à plus de 1000m d'altitude. Sa reproduction est avérée dans le 04. Le Murin de Brandt est connu en swarming dans le massif de Marguareis (06). Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Aucun gîte n'est connu dans le département, où l'espèce semble peu contactée. Toutefois, sa détermination acoustique comme morphologique est difficile.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Quelques contacts de Murin de Brandt ont été notés dans le Champsaur et le Briançonnais, toutefois cette carte ne reflète pas la réelle répartition de l'espèce. En effet, de par sa difficulté à être déterminée, de nombreux contacts sont probablement classés en « murin sp.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

Forte
Nulle

0 10 20 km



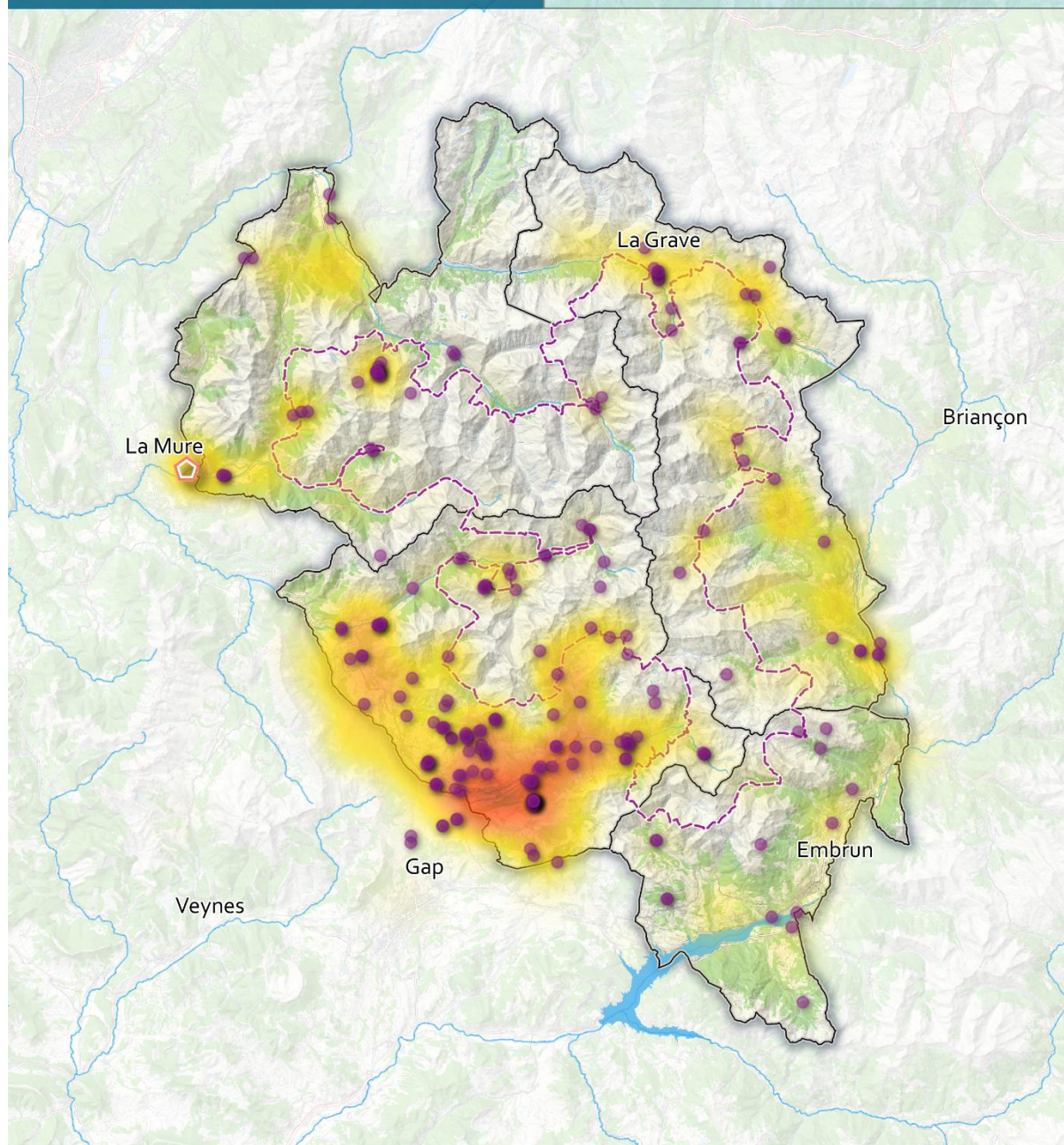
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.13 Murin de Daubenton

Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Il s'agit d'une espèce plutôt forestière liée aux zones humides. Ce murin chasse au-dessus des eaux calmes avec des incursions régulières dans les milieux boisés riverains. Les secteurs de chasse sont en moyenne à 4 km du gîte. En été cette espèce gîte dans les arbres et les ponts. En hiver elle est plutôt cavernicole. Le Murin de Daubenton est largement réparti en France avec de nombreuses colonies et de larges effectifs. Les tendances ne sont pas estimables car il est difficile de suivre les individus en hiver, souvent dispersés et peu visibles. Cependant, la population semble en baisse à dire d'experts. Cette espèce est particulièrement sensible à la dégradation des milieux aquatiques (pesticides, éclairage, etc.). Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Ce murin est connu dans les 6 départements de la région. Il est régulièrement contacté sur les fleuves et rivières du 06 et du 83, la Durance, le Rhône et ses affluents ainsi que la Camargue. Son statut reproducteur et hivernant est avéré dans toute la région. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible L'espèce est contactée dans tout le département et les colonies connues sont toutes localisées dans le sud-ouest. Aucune donnée en hibernation n'a été rapportée pour le moment.
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est bien présente dans tous les secteurs du parc des Écrins, en vallée comme en altitude. Un seul gîte d'estivage est connu, dans le Valbonnais.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

Nulle

0 10 20 km



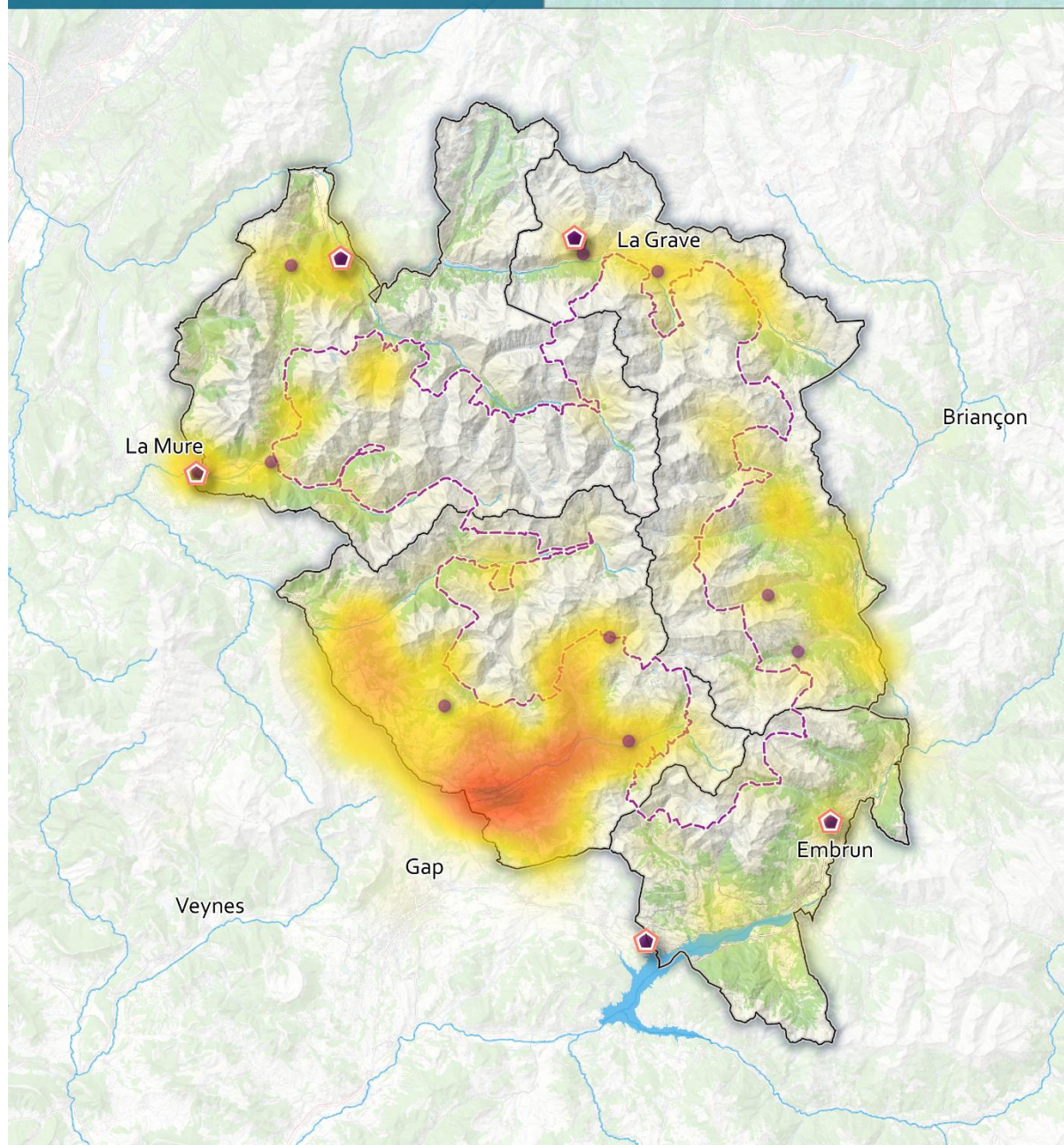
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.14 Murin à oreilles échancrées

Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Cette espèce recherche les boisements, feuillus ou mixtes (forêts, arbres isolés, en ilots, landes boisées, ripisylves, bocages). Ce murin est également connu pour chasser dans les bâtiments ouverts (stabulations, greniers...). Le rayon d'action d'une colonie est estimé entre 6 et 15 km. En hiver l'espèce est strictement cavernicole, avec une hibernation durant jusqu'à 7 mois. Le reste de l'année, les mâles sont ubiquistes et les nurseries sont installées dans les combles (mais aussi en cavités souterraines dans le sud de la France). Le Murin à oreilles échancrées est largement réparti en France avec de nombreuses colonies et de larges effectifs répartis de manière hétérogène sur le territoire. La tendance de la population estimée est à la hausse depuis 10 ans à l'échelle nationale d'après les données issues des suivis de gîtes en hiver. Cette espèce est particulièrement sensible à l'altération de ses gîtes et aux effets des pesticides. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Cette espèce est observée dans les 6 départements de la région mais sa présence reste ponctuelle en altitude. Toutes les colonies de parturition connues sont situées sous 800m. Les observations en hibernation concernent seulement des individus isolés. La répartition de ce murin coïncide fortement avec des zones de basse altitude très soumises à l'anthropisation. Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est régulièrement contactée dans tout le département où plusieurs colonies de mise-bas sont connues (dans la moitié sud uniquement). Notons la présence d'une colonie d'importance nationale au sud de Gap.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Le Murin à oreilles échancrées est peu courant au sein du parc des Écrins. Les contacts proviennent majoritairement des vallées où quelques gîtes d'estivage sont connus.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

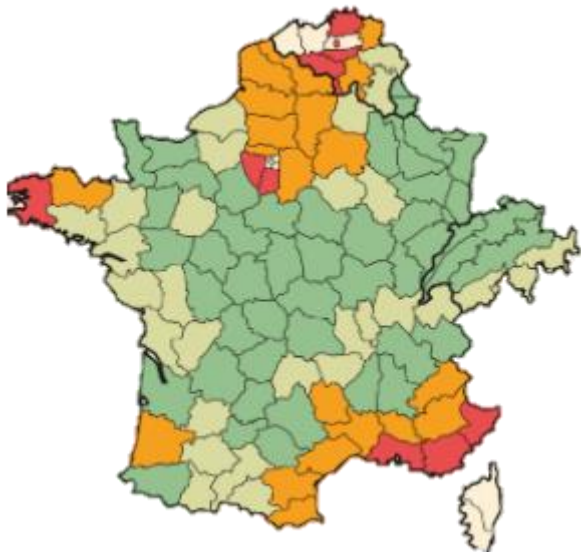
Nulle

0 10 20 km



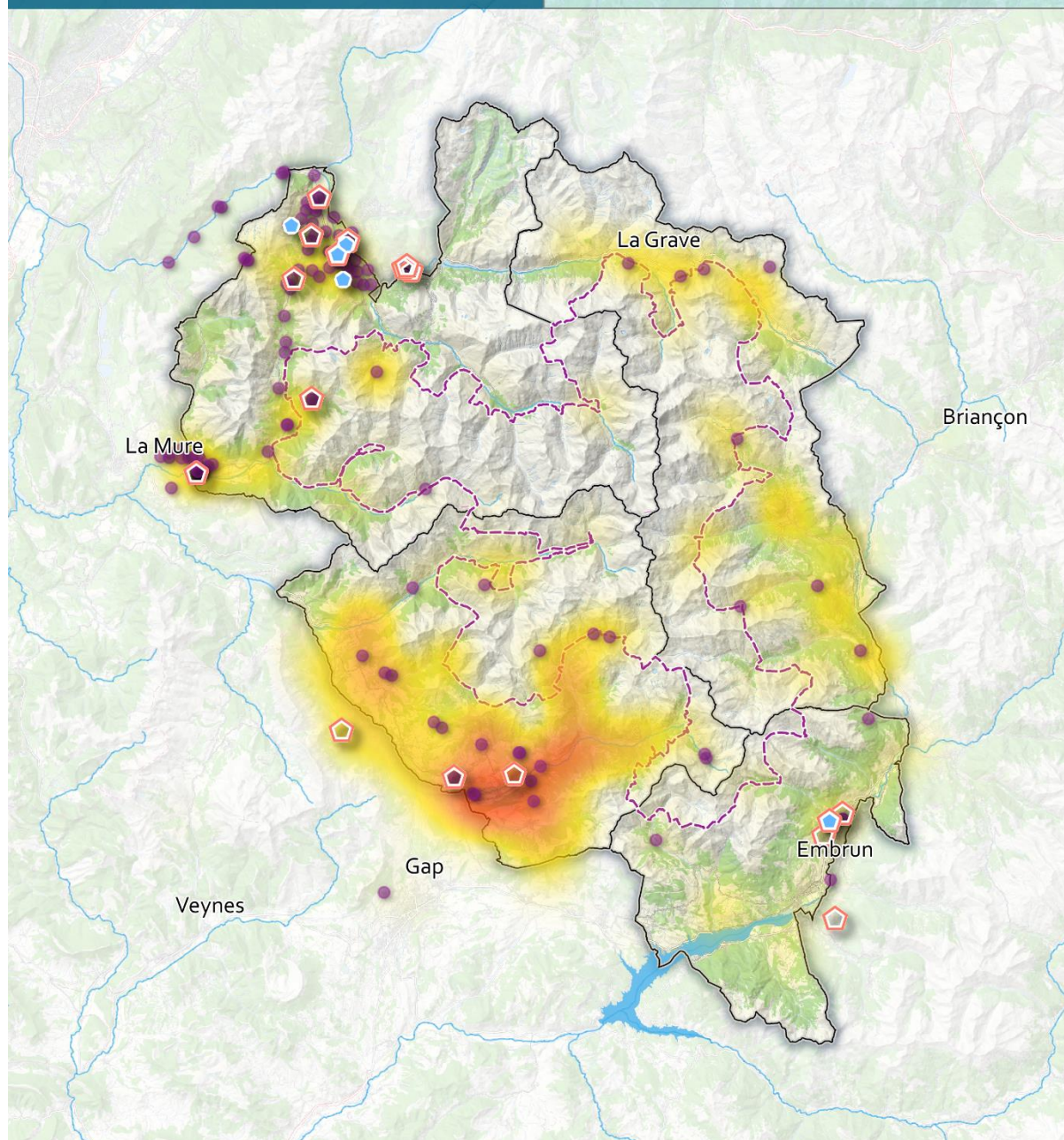
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.15 Grand murin

Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce de basse à moyenne altitude, fréquentant surtout les forêts mais également les milieux mixtes tels que les bocages. La chasse se déroule dans un rayon moyen de 10 à 15 km autour du gîte. Le Grand murin est cavernicole en hiver. Pour la mise bas, il se montre anthropophile sauf dans le sud de la France où il peut rester en cavités. Les mâles, solitaires, peuvent utiliser un grand panel de gîtes. Le Grand Murin est largement réparti en France avec de nombreuses colonies et de larges effectifs, mais moins commun sur la moitié sud du pays. La tendance de la population est estimée à la hausse depuis 10 ans à l'échelle nationale d'après les données de suivis de gîtes en hiver. Cette espèce est particulièrement sensible aux dérangements dans les gîtes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Le Grand murin est moins fréquent en PACA que le Petit murin. Ses effectifs sont peu élevés et il est plutôt présent dans la moitié nord de la région. Des colonies de mise-bas avec les 2 espèces en mixité sont répertoriées dans tous les départements. Aucun site d'hibernation d'importance n'est connu. Le Grand murin est plutôt forestier.
	Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
	Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.) L'espèce est connue dans tout le département, avec la présence de 2 gîtes de mise-bas aux abords d'Embrun (dont l'une est d'importance régionale). Plusieurs petits gîtes sont connus, principalement à basse altitude.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est connue dans les différents secteurs sans être très présente, sauf dans l'Embrunais, l'Oisans et le Valbonnais. La colonie mixte (Grands murins et Petits murins) de Bourg d'Oisans a fait l'objet d'un suivi poussé. A cette occasion, des déplacements de 40 km ont été notés sur les individus équipés d'émetteurs. Cette colonie est d'intérêt régional, tout comme la colonie mixte de Châteauroux les Alpes. Le Parc des Ecrins compte 2 gîtes majeurs (inscrits au PRAC) : l'église de Châteauroux et le collège de Bourg d'Oisans.



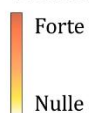
Gîtes

- ▮ Estivage
- ▮ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

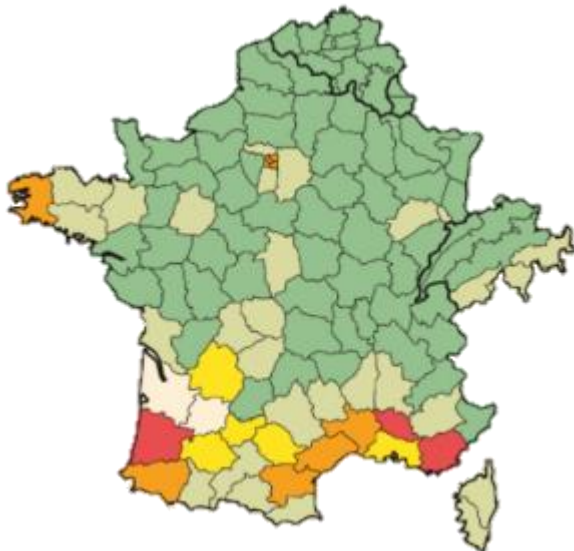


0 10 20 km



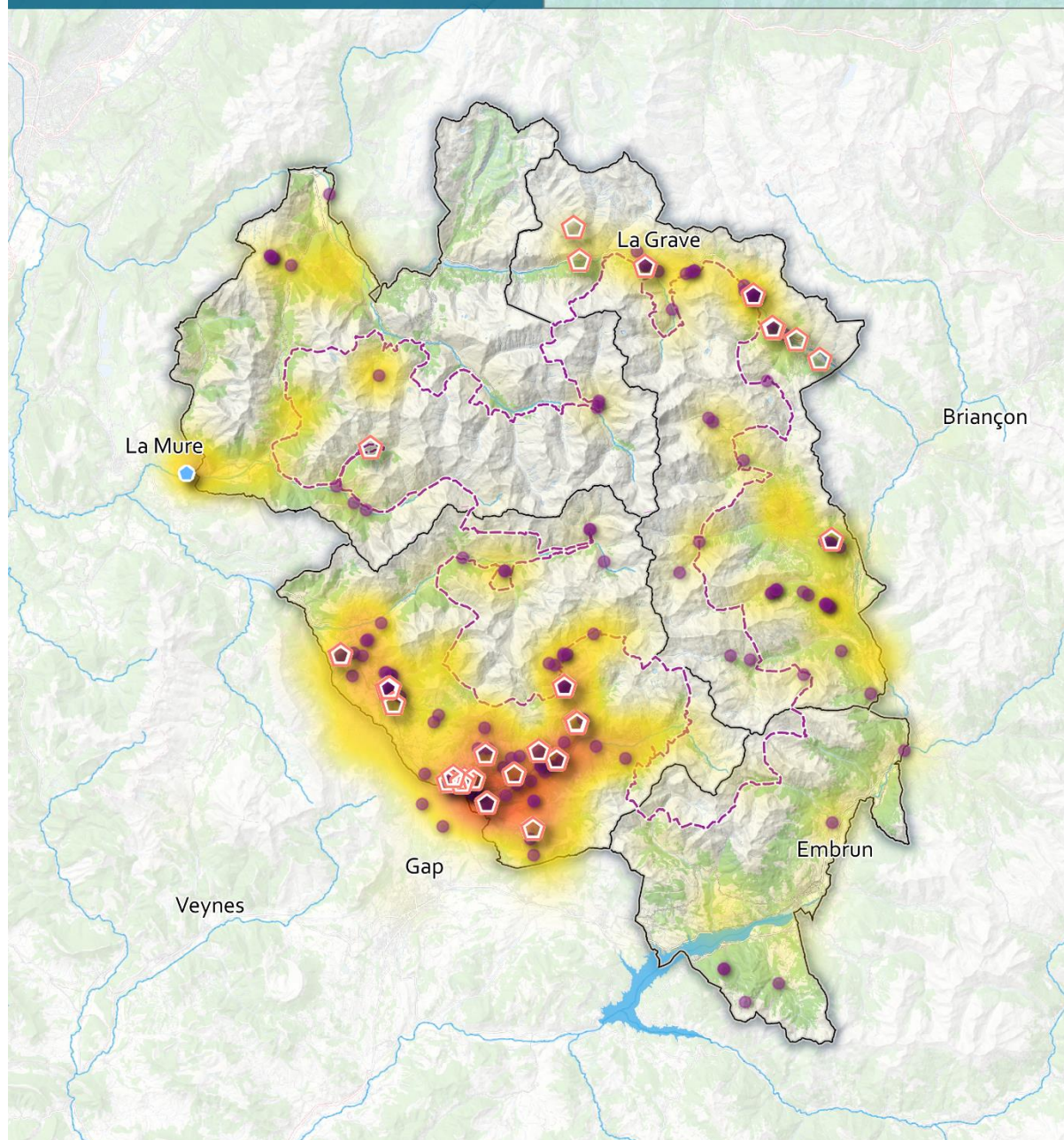
Date : 04/2025
 Source(s) : OpenStreetMap . BD
 "chiroptères" du Parc National des
 Ecrins

3.2.16 Murin à moustaches

Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Mèze (Collection Parthénopie), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Ce murin est présent de la plaine jusqu'à la montagne, dans des milieux ouverts à semi-ouverts. Il est très flexible quant au choix de ses terrains de chasse : boisements, zones humides, jardins, villages, bocages. Ceux-ci sont situés à 3 km du gîte au maximum. Ses gîtes d'hibernation sont majoritairement souterrains et les individus restent plutôt près de l'entrée. Le reste de l'année, c'est un amateur d'espaces disjoints plats (volets, bardage, écorces décollées, panneaux publicitaires, ponts, cavités souterraines...). Le Murin à moustaches est largement réparti sur le territoire métropolitain, avec de nombreuses colonies et des effectifs importants. La tendance de la population est estimée à la hausse depuis 10 ans à l'échelle nationale d'après les données issues des suivis de gîtes en hiver. Cependant, cette espèce est globalement peu connue et peu étudiée. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) La présence de cette espèce est limitée aux zones de montagne en PACA. La limite sud de son aire régionale se situe des Préalpes de Ventoux-Lure (04) à la montagne du Cheiron (06) et à la basse Roya (06). 21 colonies de reproduction sont recensées, dont 19 dans les Écrins. Une seule donnée est connue en hiver dans le 04 ainsi qu'un site de swarming dans le massif de Marguareïs (06). Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est bien présente dans le département, avec un nombre de gîtes très important au regard des connaissances régionales.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Tous les gîtes connus dans le département (et par la même, une bonne partie des gîtes régionaux) sont situés au sein du parc des Écrins. Ces-derniers sont surtout localisés dans le Champsaur et le Briançonnais. L'espèce est bien présente, jusqu'en cœur de parc.



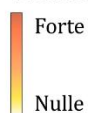
Gîtes

- ▮ Estivage
- Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection



0 10 20 km



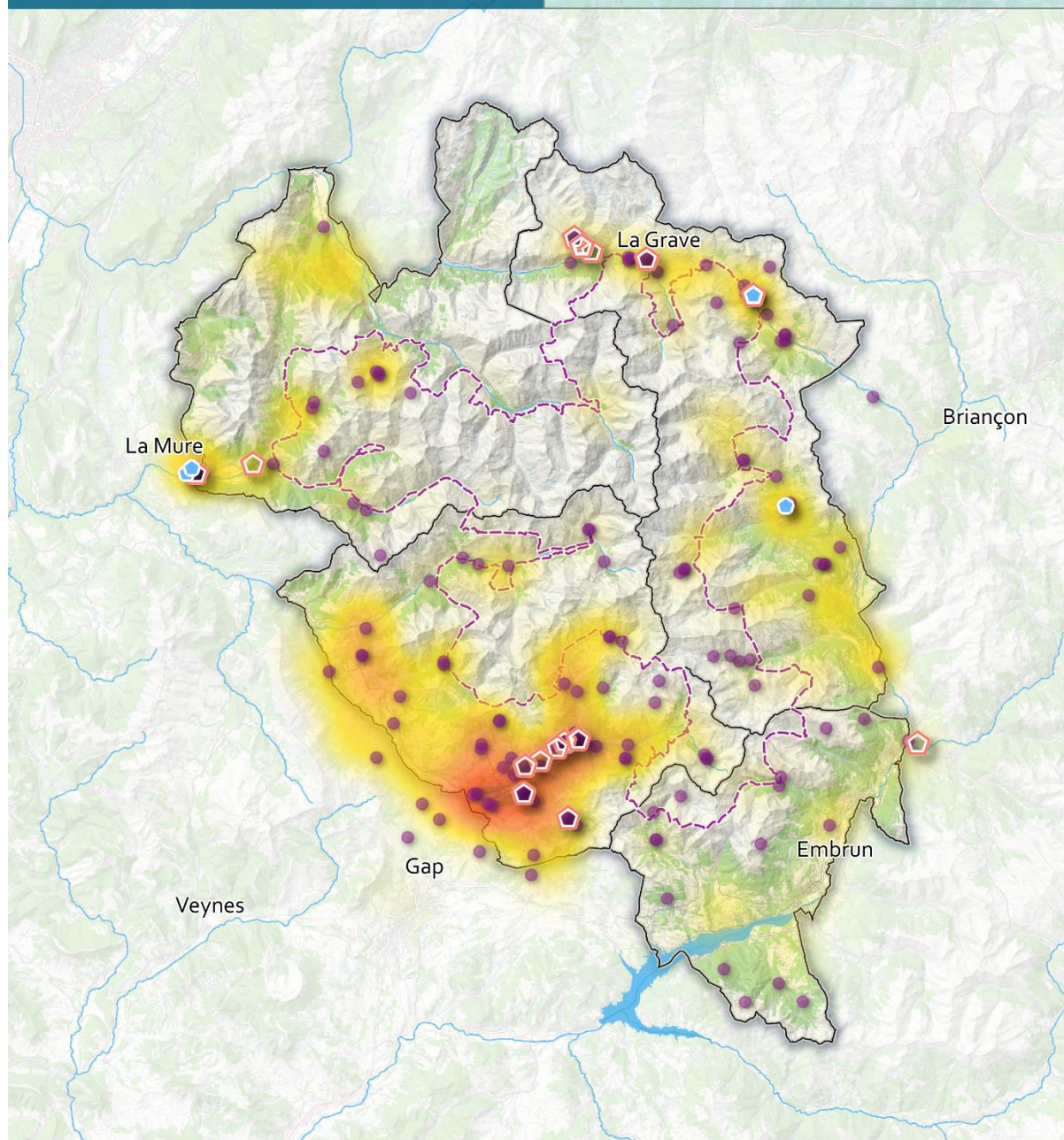
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.17 Murin de Natterer/cryptique

Murin de Natterer Murin cryptique	<i>Myotis nattereri</i> <i>Myotis crypticus</i>
 Au nord : <i>Myotis nattereri</i> ; au sud : <i>Myotis crypticus</i>. La bande grise correspond à la zone de contact entre les 2 espèces Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Il s'agit d'un complexe d'espèces comprenant : le Murin de Natterer sensu stricto dans la moitié nord de la France, le Murin cryptique dans la moitié sud (décrit en 2019), le Murin d'Escalera dans les Pyrénées et le Murin de Corse décrit en 2021 (endémique de l'île). Cette espèce (au sens large) se rencontre aussi bien dans les zones boisées que les bocages et elle s'adapte facilement aux zones urbanisées. Les terrains de chasses sont entre 2 et 6 km du gîte. Ce murin est typiquement cavernicole pour ses gîtes hivernaux. En été il choisit des gîtes variés : arbres, bâtiments, ponts, falaises Le Murin de Natterer est largement réparti en France. La tendance, sans distinction taxonomique, est difficilement estimable car les individus en hiver et en été sont souvent dispersés et peu visibles. Les menaces sur cette espèce sont peu connues mais concernent principalement ses habitats. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) En PACA, les deux espèces « Murin de Natterer » et « Murin cryptique » semblent présentes. Les critères de détermination morphologiques et acoustiques ont encore besoin d'être précisés afin de les distinguer. Des colonies de mise bas sont répertoriées sur tout le territoire et les données en hibernation concernent les 3 départements alpins ainsi que le Var. Un site de swarming a été découvert dans le Devoluy, côté isérois. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est bien présente dans le département, avec plusieurs gîtes connus (principalement de mise-bas et d'estivage).

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Les seuls gîtes de mise-bas connus des Hautes-Alpes sont tous situés dans le parc des Écrins (Champsaur et Briançonnais). En Isère, le Valbonnais accueille également quelques gîtes. L'espèce est bien présente sur l'ensemble du territoire, jusqu'en cœur de parc.



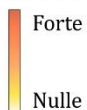
Gîtes

- ⬠ Estivage
- ⬠ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

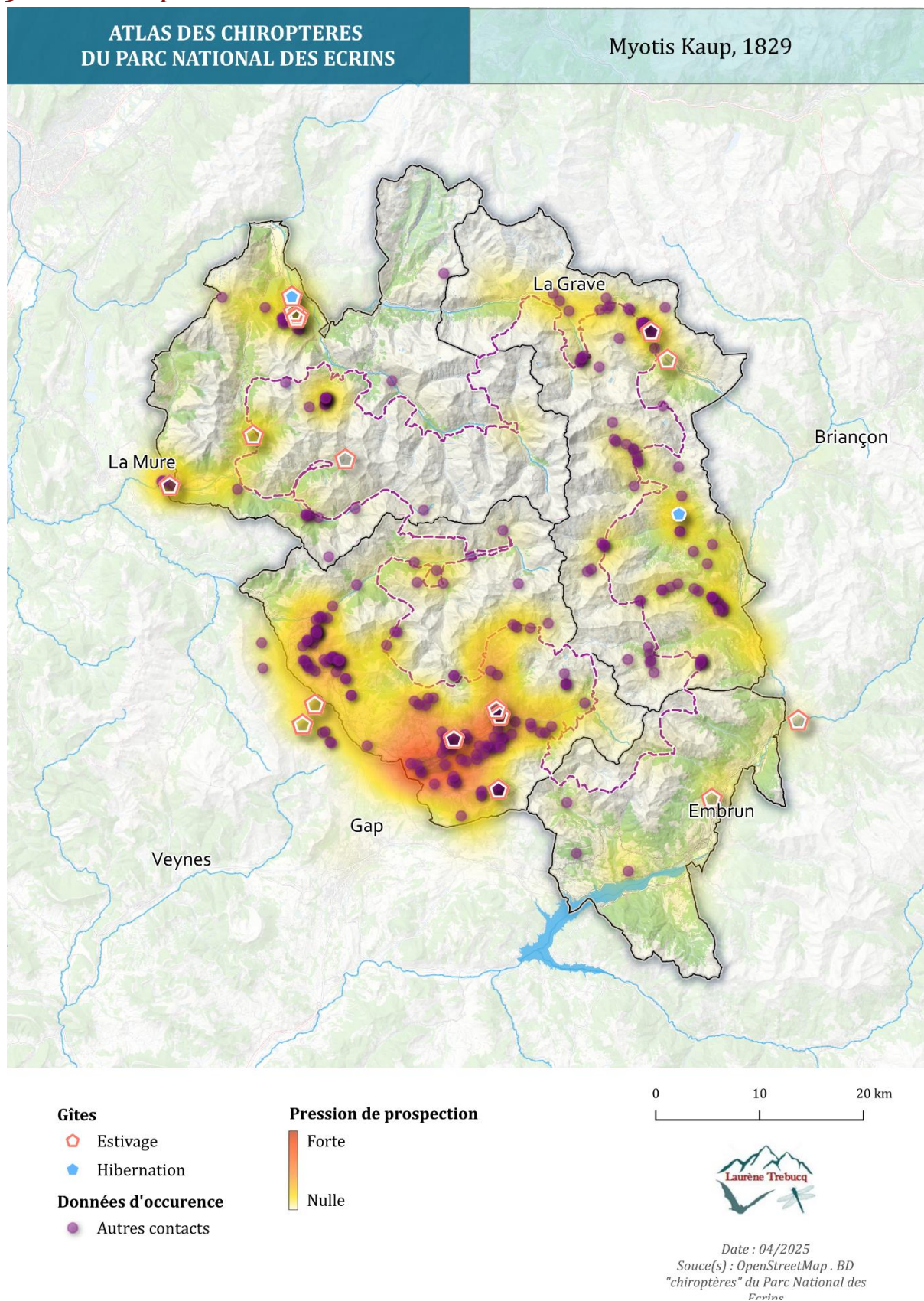


0 10 20 km



Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.18 *Murin sp*

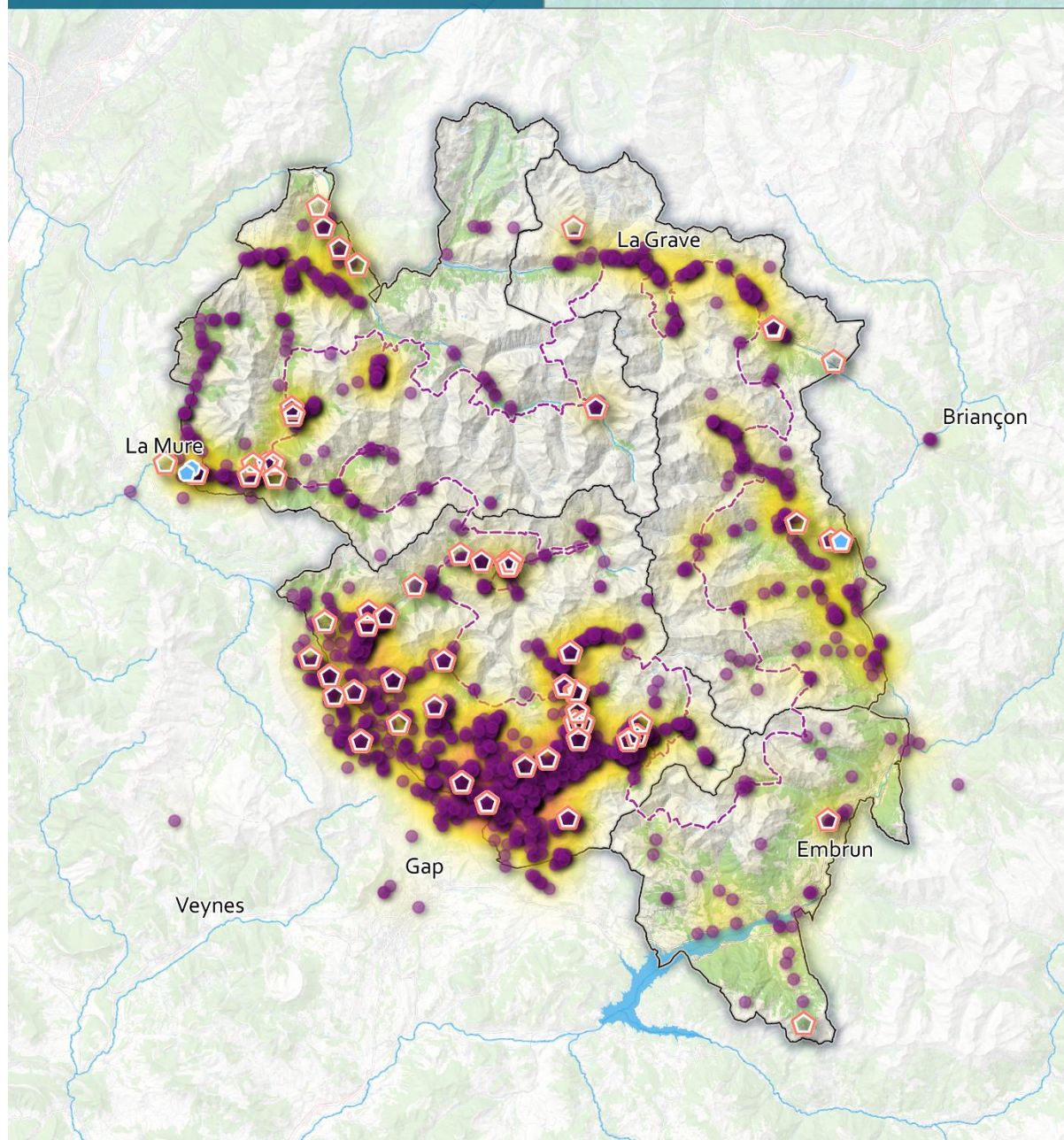


3.2.19 Pipistrelle commune

Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Écologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce ubiquiste, choisissant préférentiellement des gîtes anthropiques tout au long de son cycle biologique. Ses terrains de chasse sont très variés avec une préférence pour les milieux humides. Elle exploite aussi les éclairages publics. Ses zones de chasse se situent à maximum 2 km du gîte. La Pipistrelle commune est largement répartie en France, avec de nombreuses colonies et des effectifs importants. Cependant, la tendance de la population est estimée à la baisse d'après les données du suivi Vigie-Chiro, et il est considéré qu'elle connaîtra un déclin proche de 30 % dans les 10 prochaines années en raison d'une altération de son habitat, de la perte probable de certains gîtes et d'une mortalité importante due aux collisions routières, aux chats et aux parcs éoliens. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Espèce largement répartie en région, et reproductrice sur tout le territoire. Toutefois, les populations sont rarement très abondantes au niveau local. L'état de conservation de la Pipistrelle commune est inconnu en PACA. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est largement répartie dans le département, avec un nombre important de gîtes de mise-bas. Toutefois, à l'est du département, aucune colonie n'est répertoriée.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est très présente sur tout le territoire du parc des Écrins, jusqu'en cœur de parc. Un nombre important de gîtes est connu dans le Champsaur, le Valgaudemar et le Valbonnais.



Gîtes

- ◻ Estivage
- ◻ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

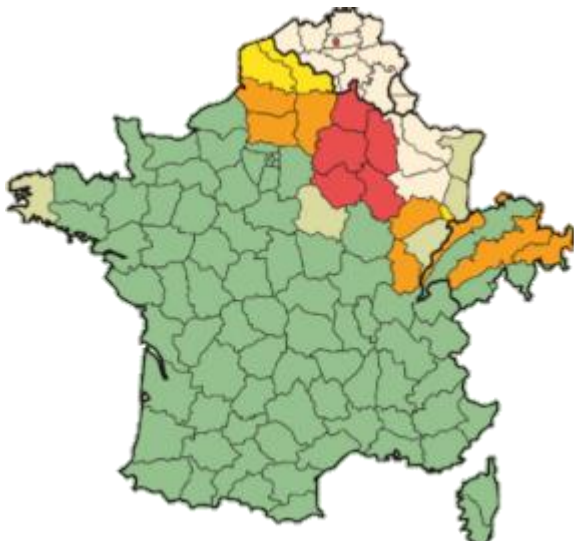
- Forte
- Nulle

0 10 20 km



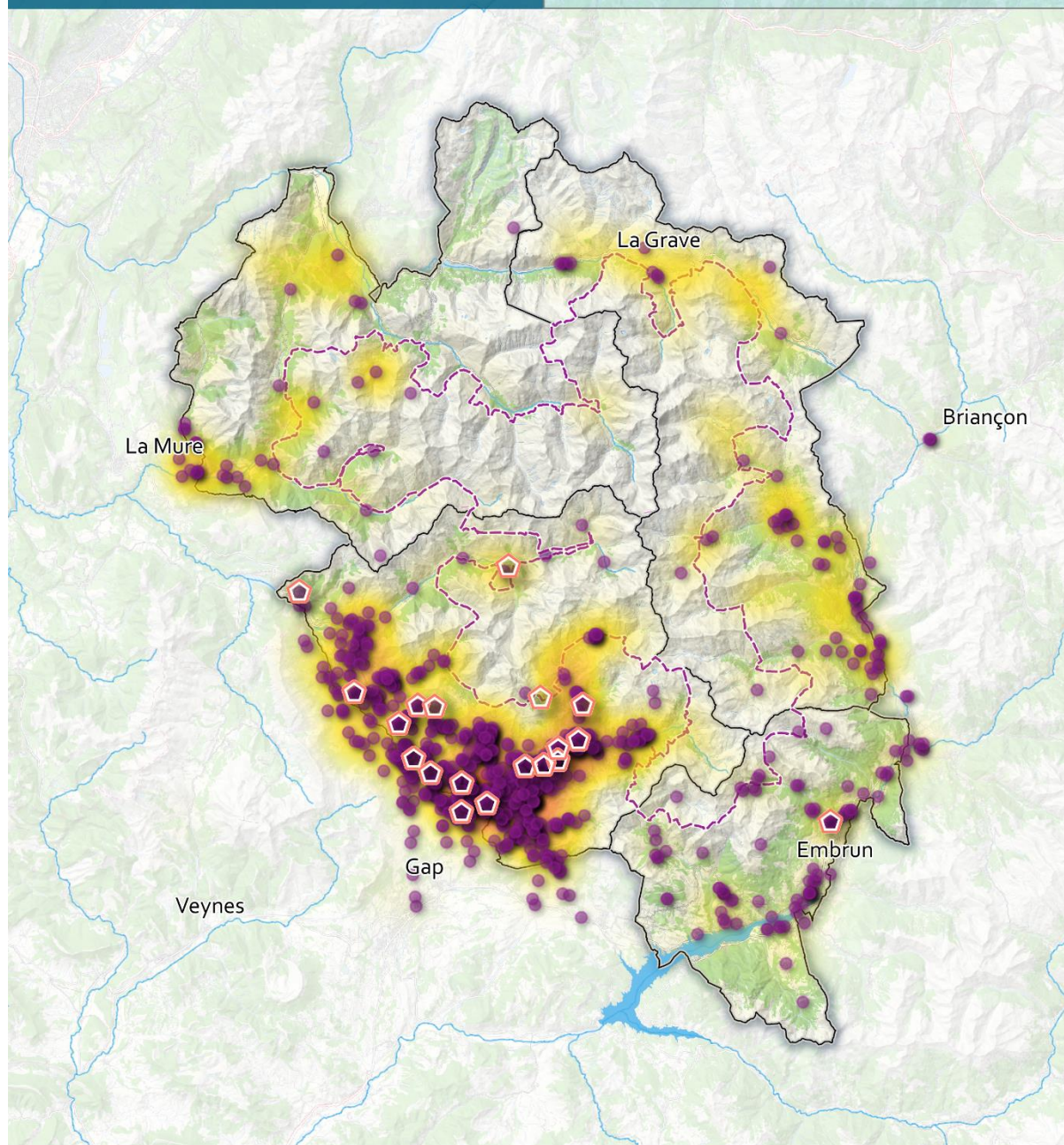
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.20 *Pipistrelle de Kuhl*

Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème éd., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Cette espèce est considérée comme l'une des plus anthropophiles du continent. Elle chasse dans tous les types de milieux avec une nette préférence pour les zones urbanisées. La Pipistrelle de Kuhl choisit en priorité des gîtes anthropiques pour l'estivage comme l'hibernation. La Pipistrelle de Kuhl est répartie sur l'ensemble du territoire, avec de nombreuses colonies et de larges effectifs, mais plus abondante dans le tiers sud et considérée comme rare dans le quart nord-est du pays. La tendance de la population semble globalement à la hausse d'après les données du programme Vigie-Chiro, mais sans doute grâce à l'extension géographique de son aire de répartition vers le nord. Cependant, cette espèce est relativement mal connue et peu étudiée. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) C'est une des espèces les mieux représentées en PACA. Elle est présente et se reproduit dans tous les départements. Les forêts denses et fermées sont un des rares habitats qui semble être évité. Cette espèce peut être très abondante, même en zone anthropisée. Son état de conservation régional est actuellement inconnu. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est largement répartie dans le département, avec un nombre important de gîtes concentrés dans le Champsaur.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est très présente dans le Champsaur (avec un nombre de gîtes connus également important). L'Embrunais et le sud du Briançonnais sont également favorables à sa présence. Bien que présente dans le cœur de parc, la Pipistrelle de Kuhl semble davantage rechercher des conditions chaudes que sa cousine la Pipistrelle commune.



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

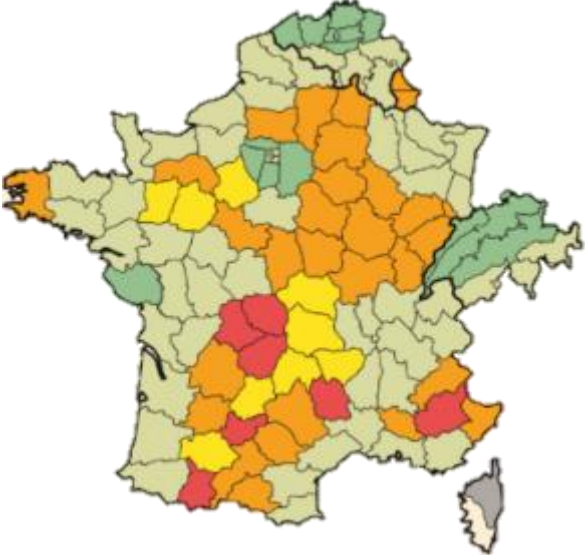
Nulle

0 10 20 km



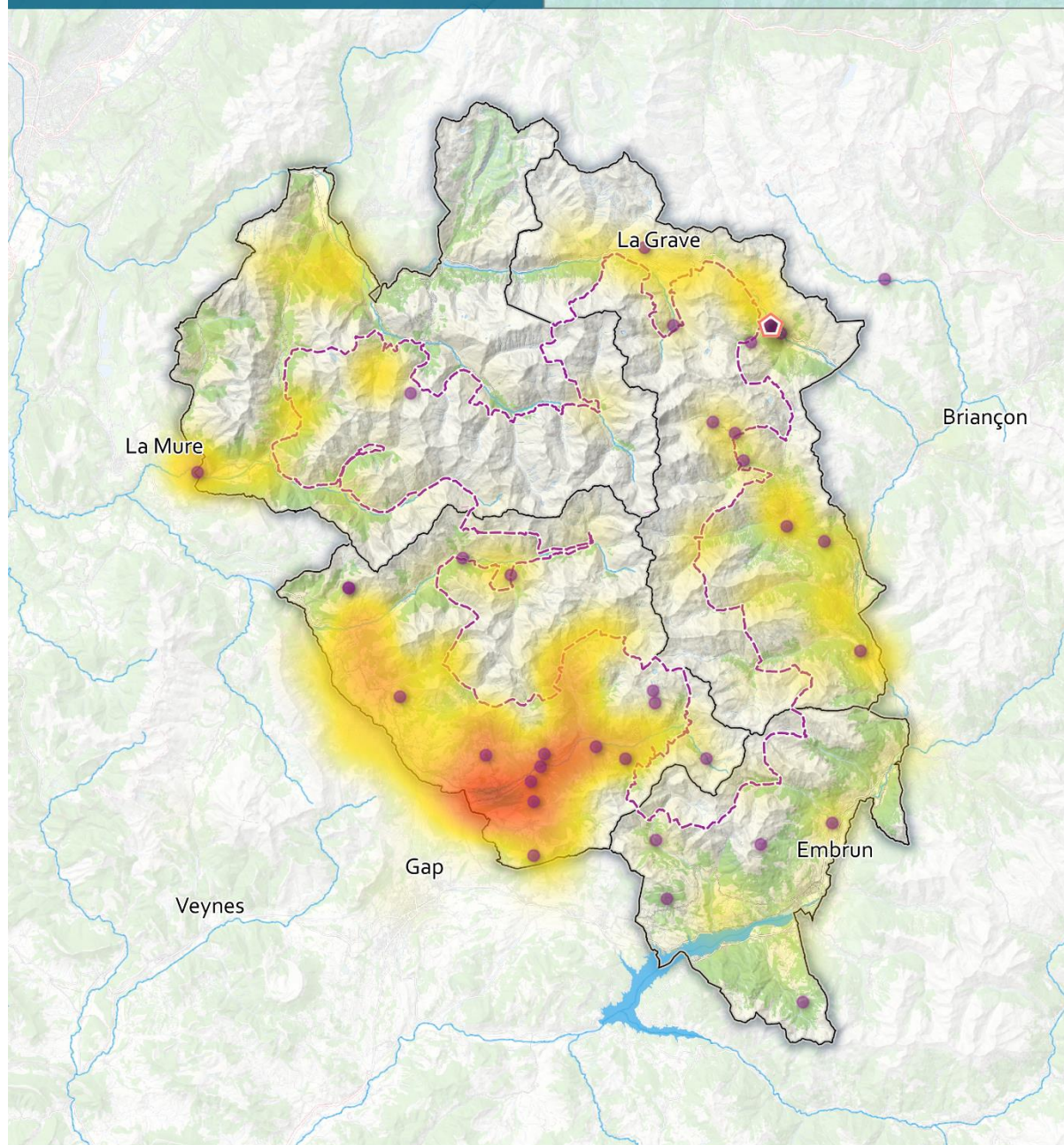
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.21 Pipistrelle de Nathusius

Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce forestière de plaine recherchant la présence de zones humides. Typiquement arboricole dans la recherche de ses gîtes, elle peut occuper les nichoirs. Les territoires de chasse se situent jusqu'à 6 km des gîtes. La Pipistrelle de Nathusius est migratrice, les gîtes d'hibernation se situent notamment en France et ceux de mise-bas dans les Etats baltes et le nord de l'Allemagne. Il est à noter que quelques colonies de mise-bas sont tout de même connues en France (Champagne Ardenne). La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice répartie sur toute la France à l'exception de la Corse, avec de rares colonies de mise-bas connues. La tendance de la population n'est pas estimable mais il est prédit qu'elle connaîtra un déclin proche de 30 % dans le futur principalement en raison d'une mortalité importante dans les parcs éoliens, mais aussi d'une altération de son habitat et de la diminution de la disponibilité en proies. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Présente dans tous les départements, elle est cependant plus abondante au niveau des zones humides du sud de la région. La Camargue abrite une population importante de Pipistrelles de Nathusius. Son état de conservation régional est jugé défavorable. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré
	L'espèce semble assez peu présente dans le département, où seuls 2 gîtes (estivage et transit) sont connus.
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

A l'image de sa répartition départementale, la Pipistrelle de Nathusius semble assez peu présente sur le territoire du parc des Écrins. Les données sont principalement réparties dans le Champsaur et le Briançonnais (avec une seule mention d'un gîte de transit).



Gîtes

Estivage

Données d'occurrence

Autres contacts

Pression de prospection

Forte

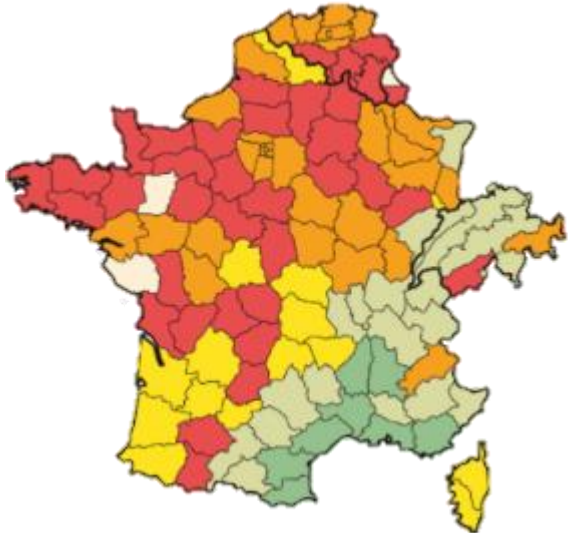
Nulle

0 10 20 km



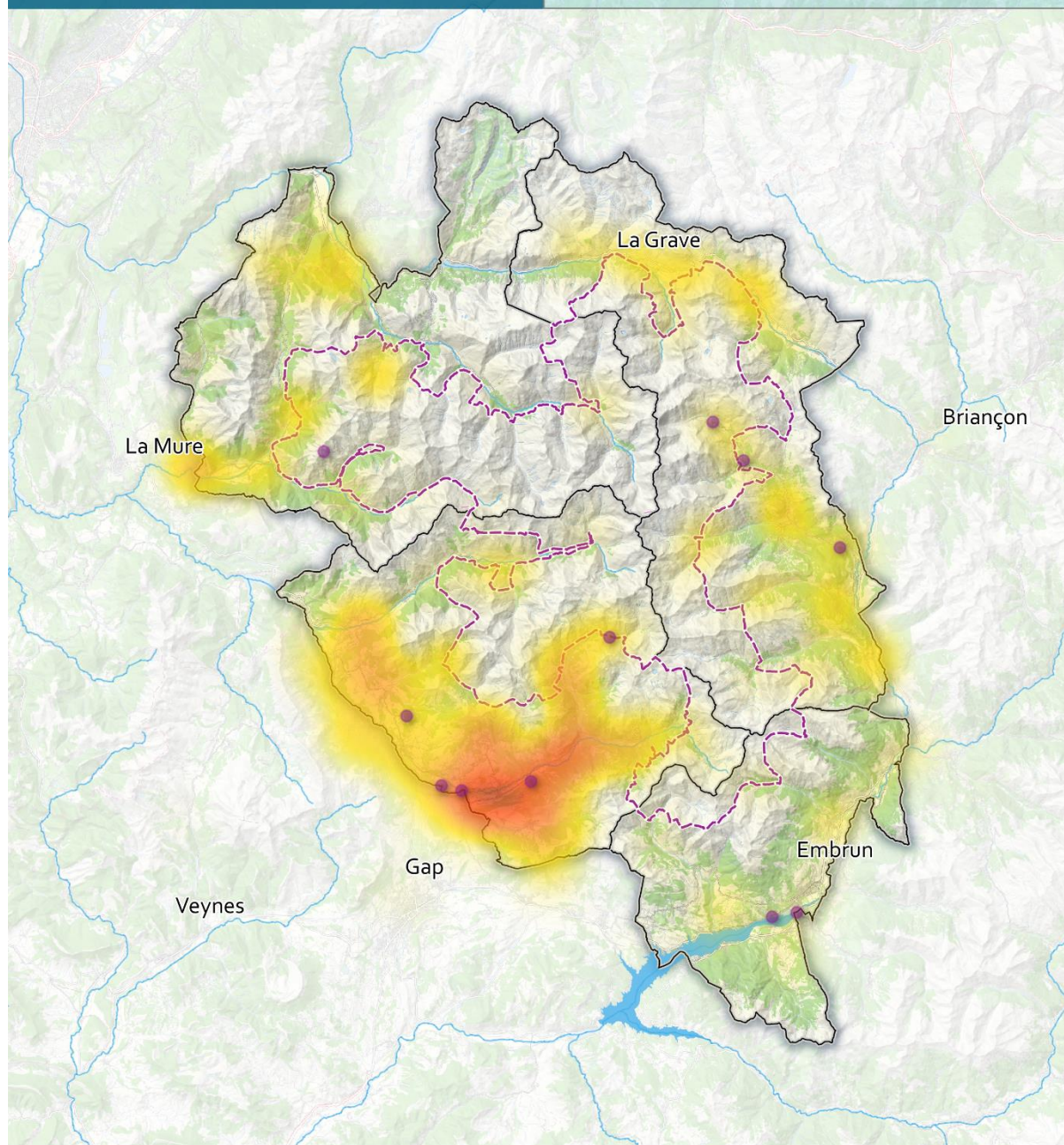
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.22 *Pipistrelle pygmée*

Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Espèce de basse altitude recherchant des zones boisées avec zones humides. Les secteurs plus urbanisés ne jouent qu'un rôle mineur pour la chasse. Ses gîtes sont à la fois anthropiques et arboricoles. Le domaine vital de cette espèce semble plus grand que celui de la Pipistrelle commune. La Pipistrelle pygmée est répartie sur l'ensemble du territoire mais de manière hétérogène : elle est nettement plus abondante dans le tiers sud-est du pays. La tendance de la population n'est pas estimable car il est difficile de la distinguer de la Pipistrelle commune en hibernation. Cette espèce est relativement mal connue et peu étudiée mais semble particulièrement sensible aux pesticides. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECM et GCP, 2016.) Sa répartition régionale est assez mal connue. Elle est connue dans tous les départements, avec seulement 10 données dans les Hautes-Alpes. Des colonies de mise-bas sont connues dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône, et un gîte d'hibernation dans les Alpes-Maritimes. Elle peut-être localement très abondante, notamment en zones humides méditerranéennes. Son état de conservation régional est jugé défavorable. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce semble assez peu présente sur le département. Seulement 2 gîtes sont connus.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

A l'image de sa répartition départementale, la Pipistrelle pygmée est rare sur le territoire du parc des Écrins.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

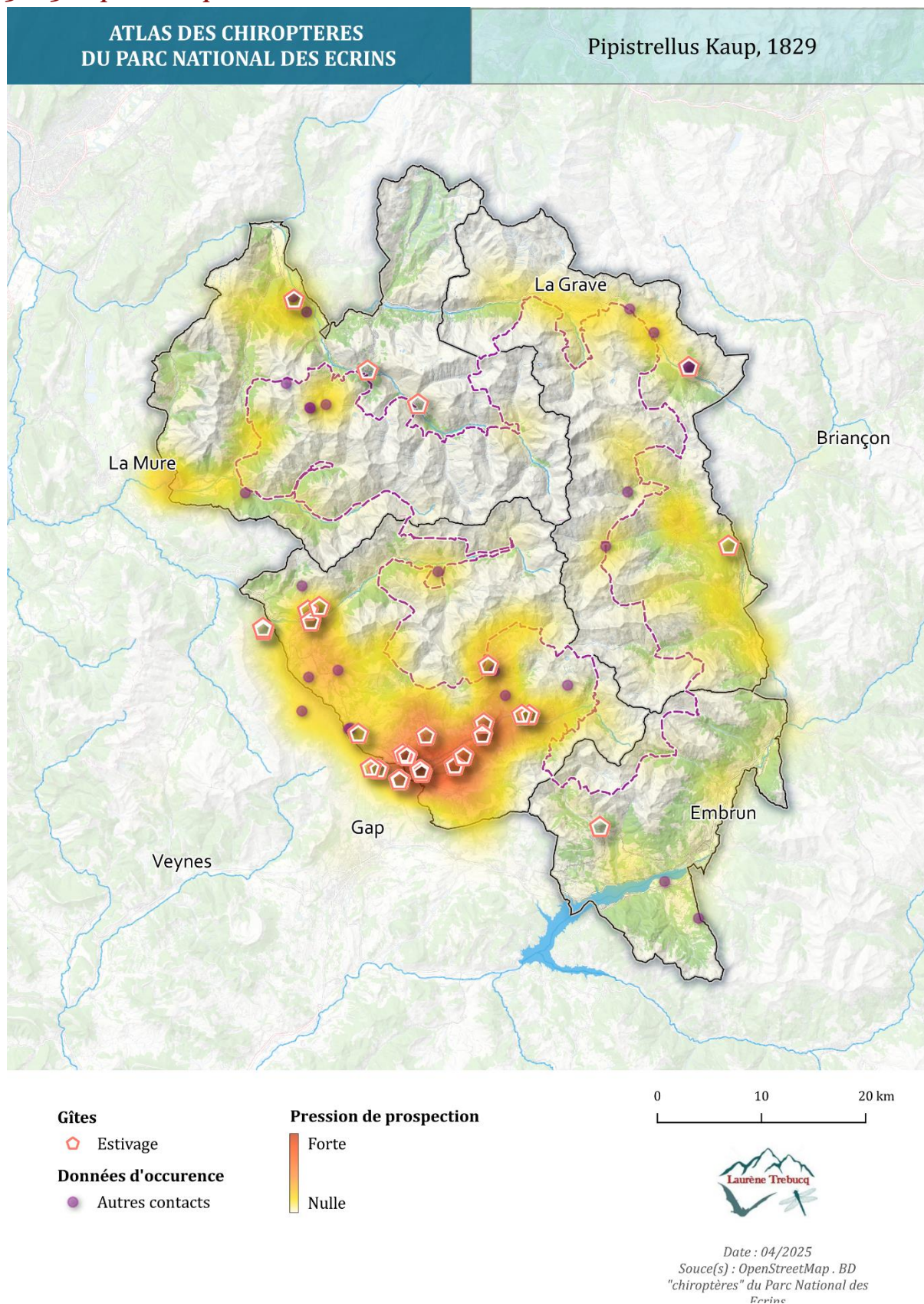
Forte
Nulle

0 10 20 km

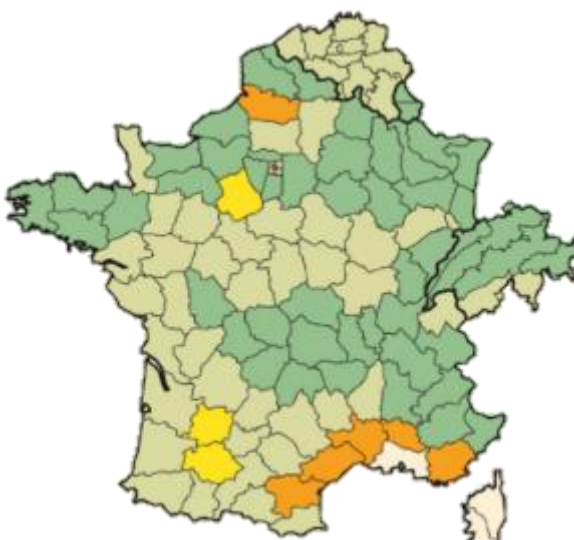


Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.23 *Pipistrelle sp.*

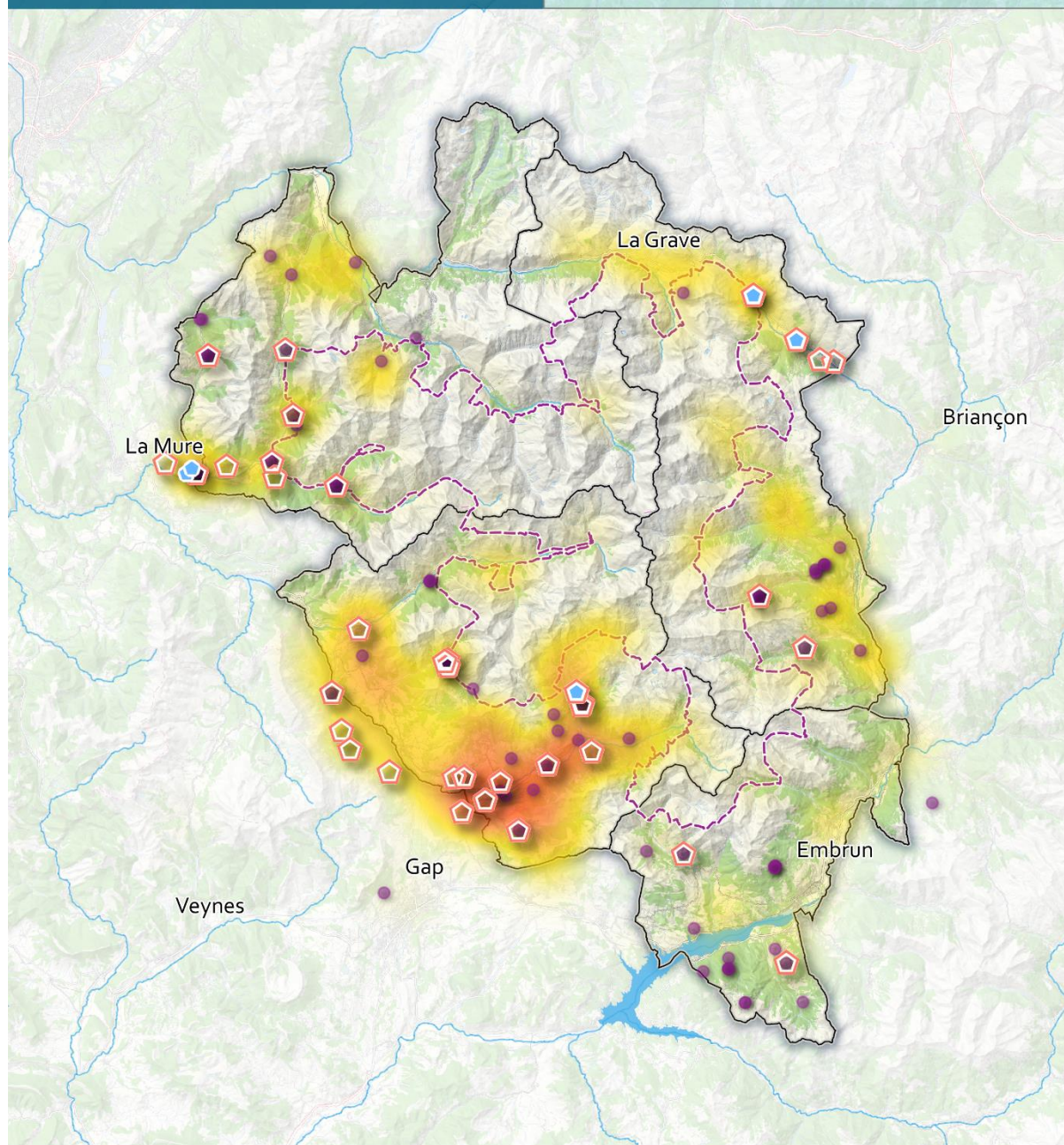


3.2.24 Oreillard roux

Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) C'est une espèce considérée flexible et pionnière. Elle recherche surtout les zones boisées stratifiées, alluviales, les parcs et jardins. Les terrains de chasse ne sont pas à plus de 3 km du gîte. L'hibernation se déroule en milieux souterrains, dans les arbres, les bâtiments ou encore les ponts. Ses gîtes estivaux se partagent entre les bâtiments, les cavités arboricoles et les niochirs. Les densités de population sont toujours plus fortes en forêts de feuillus qu'en forêts de résineux. L'Oreillard roux est présent sur l'ensemble de la France à l'exception de la Corse, avec de nombreuses colonies et de larges effectifs, mais moins commun sur le littoral méditerranéen. Les tendances ne sont pas estimables car les individus en hiver sont souvent dispersés et la distinction avec les autres espèces du genre <i>Plecotus</i> est difficile. Cette espèce est relativement mal connue et peu étudiée mais semble particulièrement sensible à la disparition et à la fragmentation de son habitat Contexte régional (d'après LPO PACA, GCEM et GCP, 2016.) Cette espèce se concentre principalement sur les 3 départements alpins, avec une grande majorité des contacts se situant au-dessus de 1000m. 20 colonies de parturition sont connues ainsi que quelques sites d'hibernation. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est bien présente avec de nombreux gîtes connus, principalement dans le secteur des Écrins.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Cette espèce est bien présente sur le territoire, et le nombre de gîtes connus est très important. Quasi tous les gîtes connus à l'échelle départementale sont au cœur du parc des Écrins (notamment dans le Champsaur et le Valbonnais).



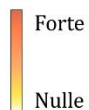
Gîtes

- ▮ Estivage
- ▮ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

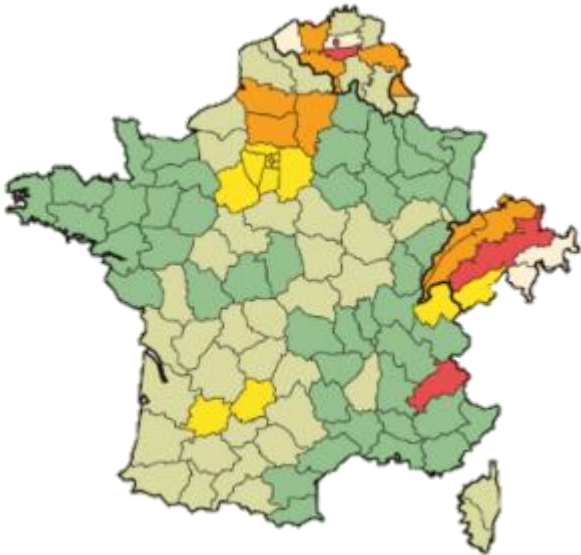


0 10 20 km



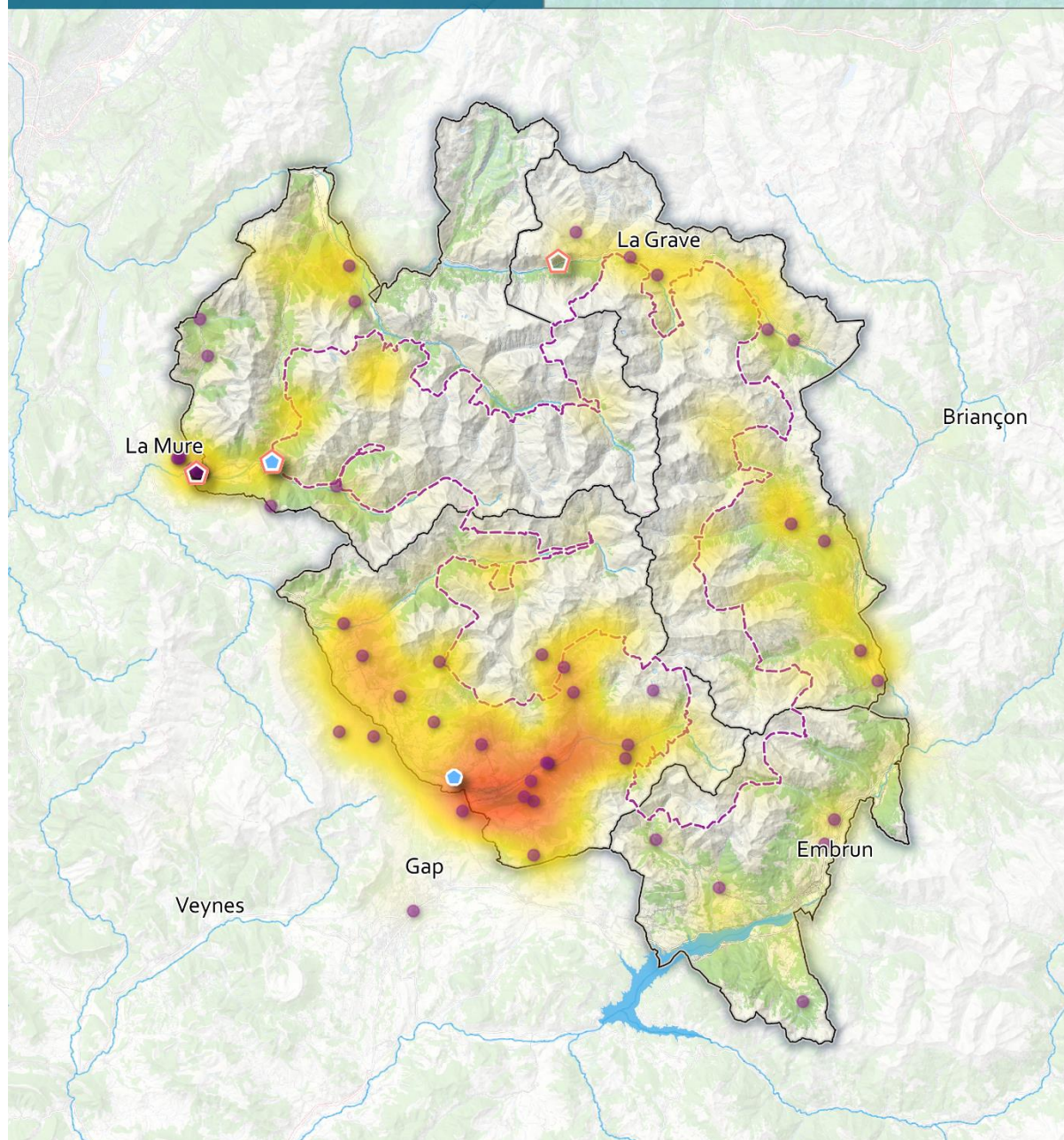
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.25 Oreillard gris

Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) C'est une espèce plutôt rencontrée en plaine, dans les zones bocagères, les villages mais aussi les zones urbanisées riches en espaces verts. Cet oreillard chasse en zones ouvertes avec quelques rares incursions en forêt. Ses territoires de chasse sont à 6 km du gîte au maximum. Les gîtes d'hibernation peuvent être souterrains, en falaises ou dans les bâtiments. A la belle saison, c'est une espèce anthropophile et dans le sud on la trouve également dans les falaises. L'Oreillard gris est réparti sur l'ensemble de la France, Corse comprise, avec de nombreuses colonies et des effectifs importants. Les tendances ne sont pas estimables car les individus en hiver sont souvent dispersés et la distinction avec les autres <i>Plecotus</i> est difficile. Cette espèce est relativement mal connue et peu étudiée mais semble particulièrement sensible à l'altération de ses gîtes Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Cette espèce est répandue dans toute la région mais se raréfie dans les départements alpins. Il est commun en forêts méditerranéennes littorales, dans les versants boisés des Préalpes ainsi qu'en plaine. Un site de swarming est connu dans la Haute Roya. Enjeu régional de conservation (2016) : Faible
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Bien moins présent que l'Oreillard roux, seuls quelques gîtes sont connus entre Veynes et Laragne.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce semble bien moins présente que sa cousine, l'Oreillard roux. L'essentiel des données provient des inventaires acoustiques récents ou de collectes de cadavres anciens. Quelques gîtes sont notés dans l'Oisans-Valbonnais et le Briançonnais. L'Oreillard gris semble plutôt présent dans les vallées.



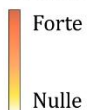
Gîtes

- ⬠ Estivage
- ⬠ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection



0 10 20 km



Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

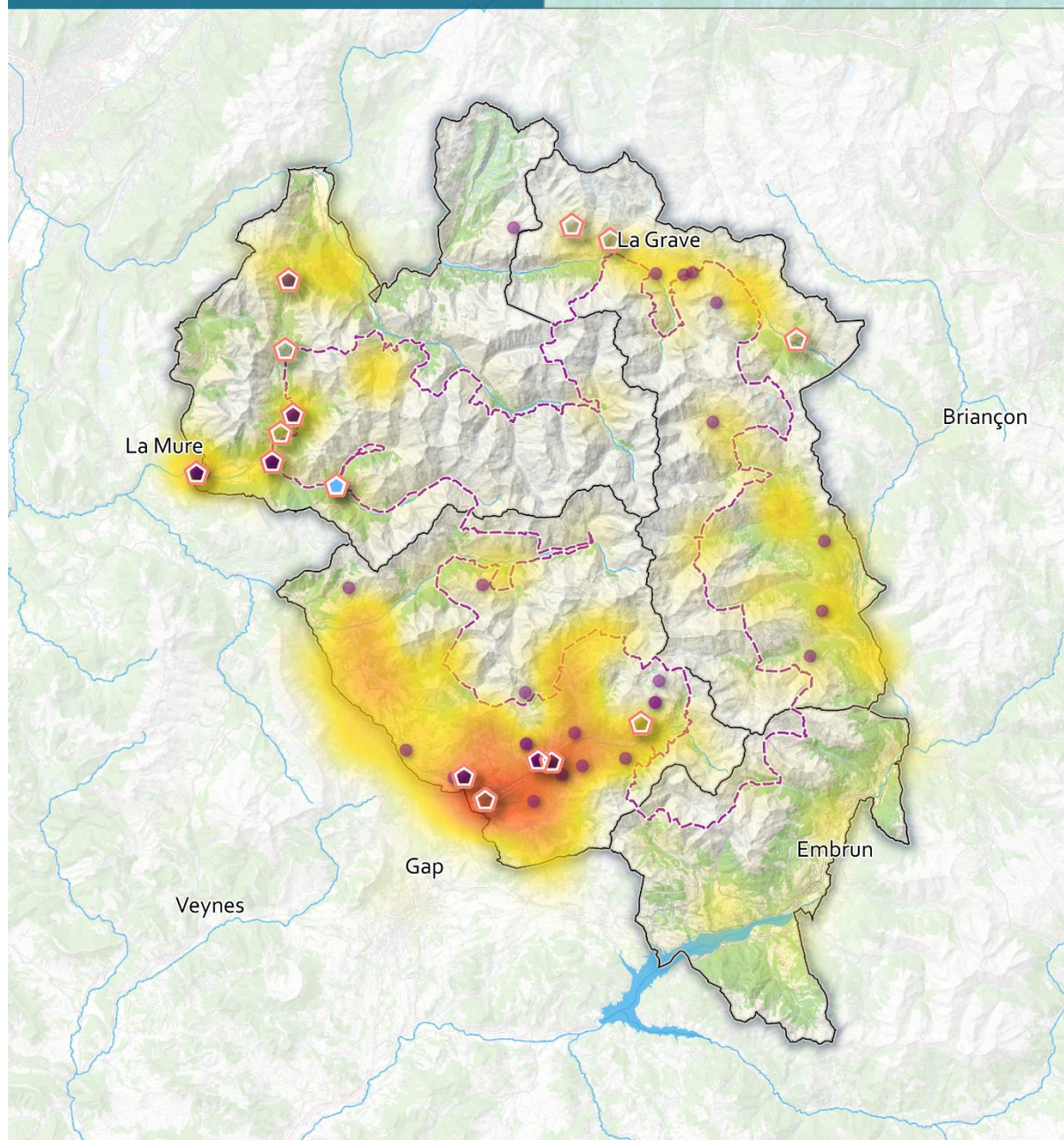
3.2.26 Oreillard montagnard

Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : VU Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Les données sont encore insuffisantes pour avoir une idée complète des milieux qu'affectionne cette espèce. On la trouve en zone de montagne et de piémont. Les rares gîtes d'hibernation connus sont souterrains. A la belle saison, cet oreillard a été trouvé dans des greniers, des églises et en falaise. Le rayon d'action de cette espèce est d'environ 5 km autour du gîte. L'Oreillard montagnard est présent dans les régions alpine et méditerranéenne, principalement à l'est, Corse comprise. Les effectifs ne sont pas connus précisément, mais sont estimés à moins de 1 000 individus matures et le nombre de colonies connues est faible. La tendance de la population n'est pas estimable car les individus en hiver sont souvent dispersés et la distinction avec les autres espèces du genre <i>Plecotus</i> est difficile. Cette espèce est relativement mal connue et peu étudiée mais semble particulièrement sensible à l'altération et la destruction de ses gîtes. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Espèce essentiellement présente dans les 3 départements alpins. Sept colonies de mise-bas sont connues en région (dont 2 populeuses), principalement dans les Hautes-Alpes. Les connaissances sont actuellement très lacunaires en PACA, comme au niveau national. Enjeu régional de conservation (2016) : Modéré
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce semble surtout présente dans la partie montagneuse du département (Écrins, Queyras). Une colonie de mise-bas d'importance régionale est présente dans le Queyras, ainsi qu'une autre colonie populeuse dans le Champsaur.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Le parc des Écrins compte deux colonies d'importance pour l'Oreillard montagnard : dans le Valbonnais (avec 35 individus au maximum en 2023) et dans le Champsaur (avec 103 individus au maximum en 2023). Ceci confère au Parc des Écrins une responsabilité dans la conservation de cette espèce à l'échelle de la zone alpine française.

D'autres gîtes (plutôt occupés par des individus solitaires ou en petit nombre) sont également connus dans ces secteurs. Le Parc des Ecrins compte 2 gîtes majeurs (inscrits au PRAC) :
 (St-Jean-St-Nicolas).



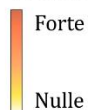
Gîtes

- ▮ Estivage
- ▮ Hibernation

Données d'occurrence

- Autres contacts

Pression de prospection

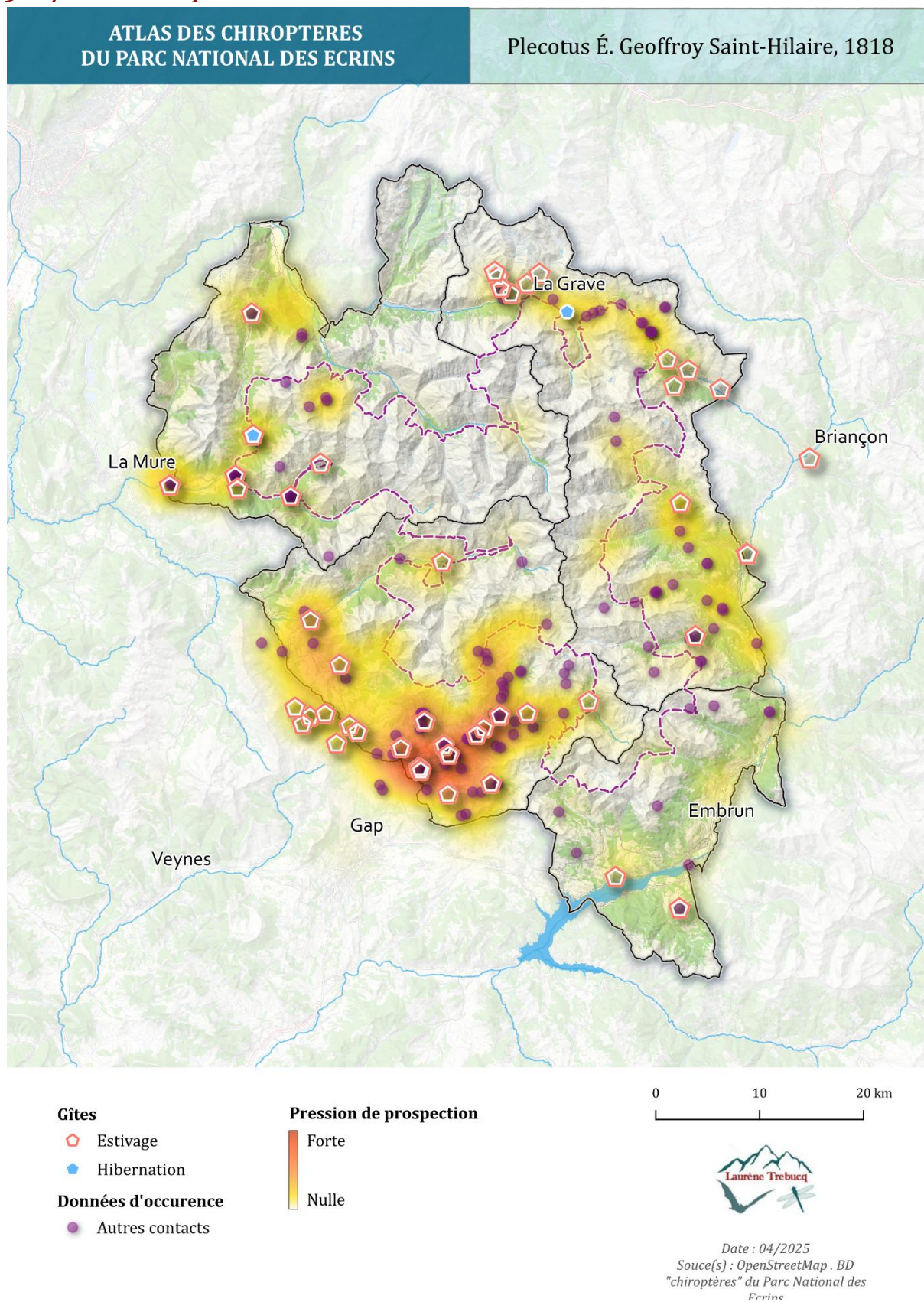


0 10 20 km

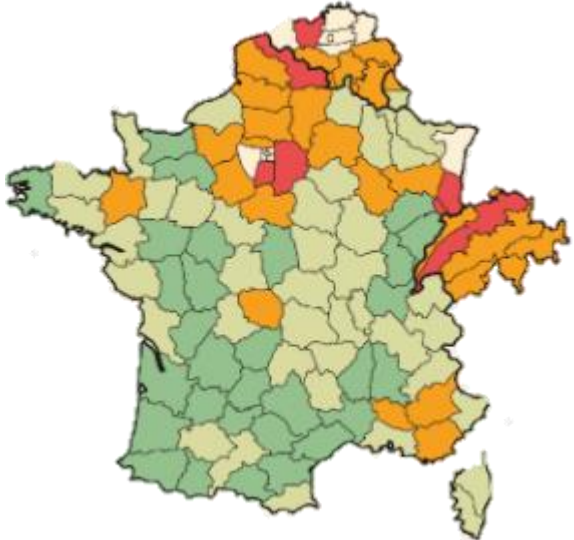


Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.27 *Oreillard sp*



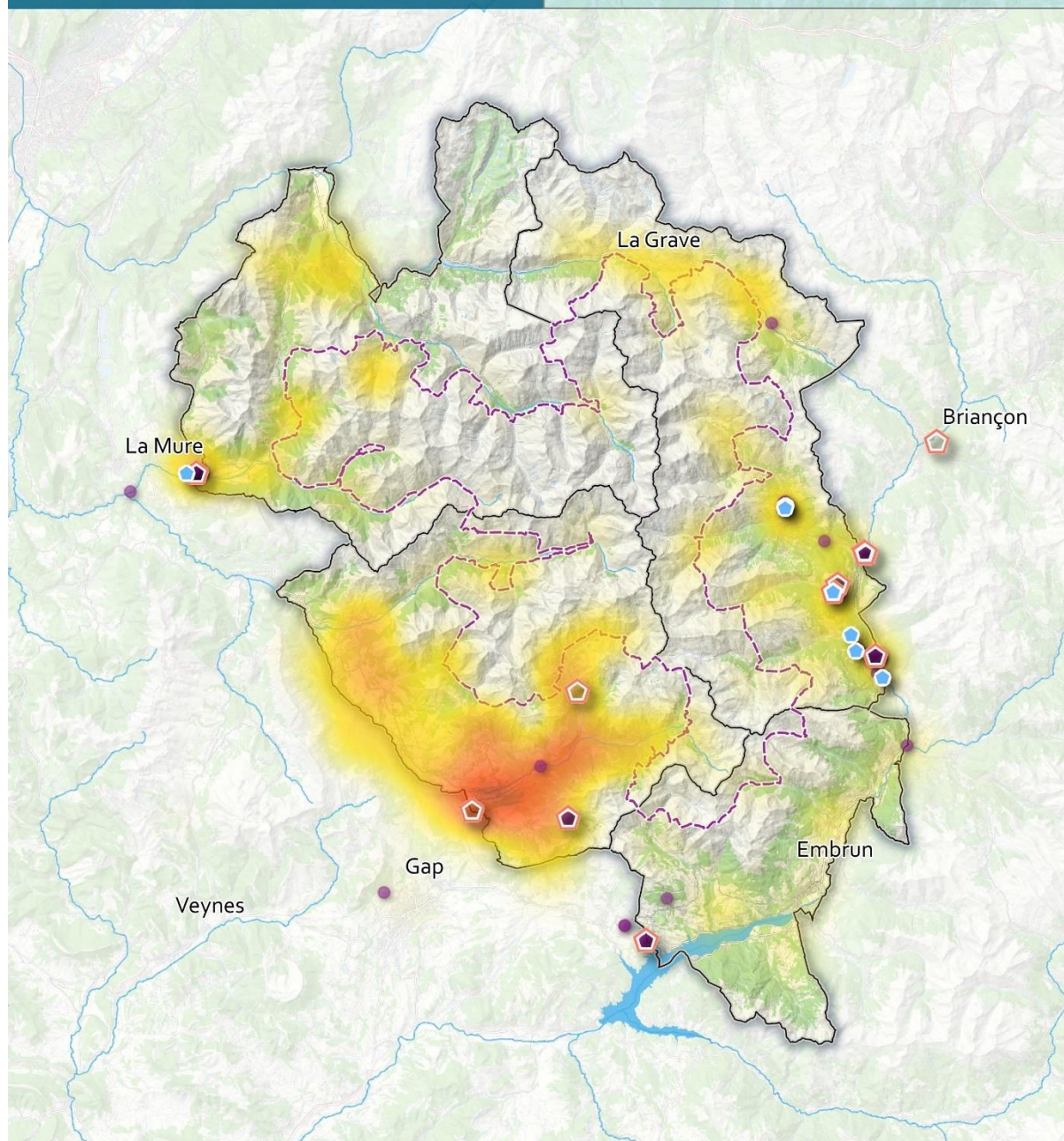
3.2.28 Grand rhinolophe

Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Ecologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Cette espèce recherche des milieux structurés mixtes. Ses milieux de prédilection sont des pâtures entourées de hautes haies. Les structures de déplacement ont un rôle important pour cette espèce et le rayon de chasse maximum varie entre 3 et 10 km. En été ses gîtes sont plutôt anthropiques et en hiver ils sont presque uniquement cavernicoles. Le Grand Rhinolophe est réparti sur toute la France avec de nombreuses colonies de mise bas et d'hibernation connues, mais reste peu présente dans les régions très urbanisées. Les effectifs sont estimés à plus de 30 000 individus. La tendance de la population estimée est à la hausse depuis 10 ans à l'échelle nationale mais semble présenter des situations contrastées entre les régions. Cette espèce est particulièrement sensible à la disparition ou l'altération de son habitat. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Il est présent dans tous les départements de PACA, mais avec une forte disparité. Il est bien représenté en Camargue, en haute Durance, haute vallée du Buech, vallée de la Roya, vallée du Var et centre Var. La majorité des contacts est mentionnée au-dessous de 1000m. Les effectifs reproducteurs sont estimés à 3500 femelles et 750 individus semblent présents en hibernation dans la région Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est bien présente dans le département mais semble éviter les secteurs d'altitude. De nombreuses colonies de mise-bas populeuses sont connues dans le secteur de Veynes et le long de la Durance. A noter, la présence d'une colonie d'importance nationale au sud de Gap et de 5 colonies d'importance régionale dans le département.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est peu présente en activité sur le territoire du parc, elle semble clairement éviter l'altitude. Des colonies d'estivage et d'hibernation sont toutefois connues en Vallouise et dans le Valbonnais

. Dans le Champsaur l'espèce est rarissime malgré deux mentions en gîtes de transit. Toutefois des individus ont été contactés plusieurs nuits d'affilée dans un potentiel gîte de swarming. Le Parc des Ecrins compte 1 gîte majeur (inscrit au PRAC) : (Champcella).



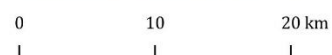
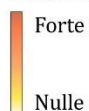
Gîtes

- Estivage
- Hibernation

Données d'occurrence

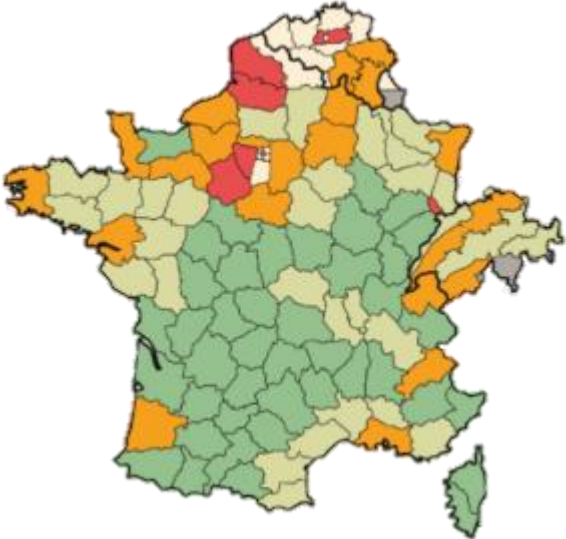
- Autres contacts

Pression de prospection



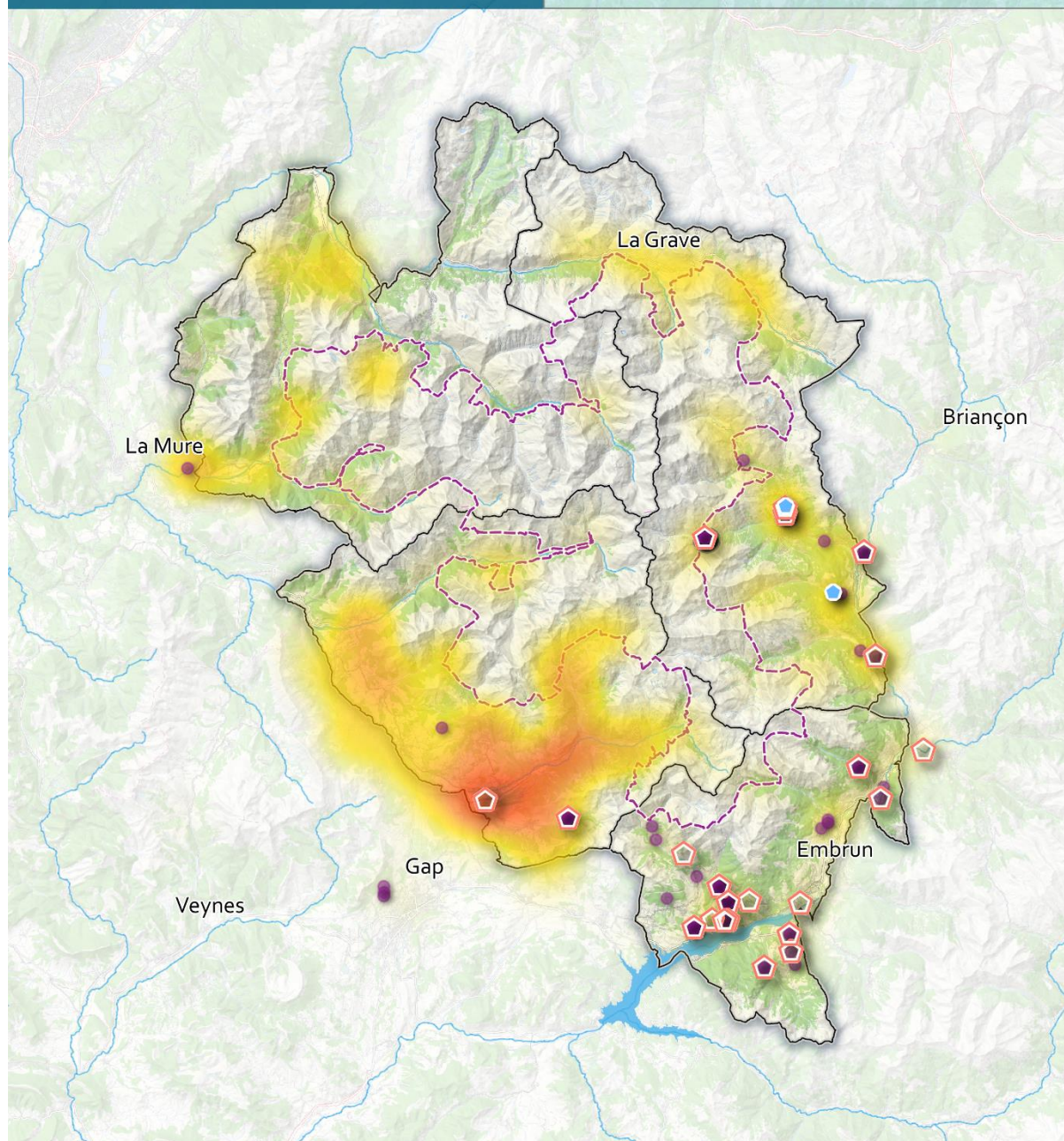
Date : 05/2025
 Source(s) : OpenStreetMap . BD
 "chiroptères" du Parc National des
 Ecrins

3.2.29 Petit rhinolophe

Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : LC Écologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFEPM & ONCFS, 2018) Cette espèce affectionne les plaines et remonte jusque dans les vallées chaudes de moyenne montagne. Elle est liée aux forêts de feuillus ou mixtes et à la proximité de l'eau. La fragmentation des continuités écologiques lui est néfaste. En hiver, le Petit rhinolophe colonise toutes sortes de cavités souterraines et en été il est assez éclectique. Il fréquente les bâtiments, les vides-sanitaires, les ponts, les grottes et parfois même les cavités arboricoles. 90% de ses terrains de chasse sont inclus dans un périmètre de 2,5 km autour du gîte. Le Petit Rhinolophe est réparti sur toute la France avec de nombreuses colonies de mise bas et d'hibernation connues. Les effectifs sont estimés à plus de 30 000 individus. La tendance de la population estimée est à la hausse depuis 10 ans à l'échelle nationale. Cette espèce est particulièrement sensible à la disparition ou l'altération de son habitat. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Espèce observée dans tous les départements de la région, mais avec une forte disparité. Ses populations se maintiennent dans les Alpes de Haute Provence, les Hautes-Alpes sous 1200m et l'arrière-pays des Alpes-Maritimes. Quelques colonies de parturition sont connues dans des grottes/avens. L'espèce est globalement en déclin dans la région, surtout sur le pourtour méditerranéen. Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	L'espèce est bien présente, avec un grand nombre de colonies de mise-bas connues. Celles-ci sont situées dans la moitié sud du département et le long de la Durance. La présence de 2 colonies de mise-bas en altitude au sein des Écrins est une exception.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

Le parc des Écrins accueille les 2 plus hautes colonies de mise-bas de France, dans le secteur de Vallouise. La majorité des colonies connues sont en Vallouise et dans l'Embrunais. L'espèce recherche globalement des milieux à ambiance méditerranéenne. A noter, la présence d'un potentiel site de swarming dans le Champsaur – secteur où l'espèce est rarissime (en attente d'études plus poussées). Le Parc des Ecrins compte 3 gîtes majeurs (inscrits au PRAC) :
(St Clément sur Durance) (Vallouise)



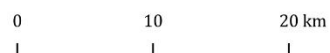
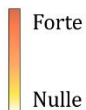
Gîtes

- ▮ Estivage
- ▮ Hibernation

Données d'occurrence

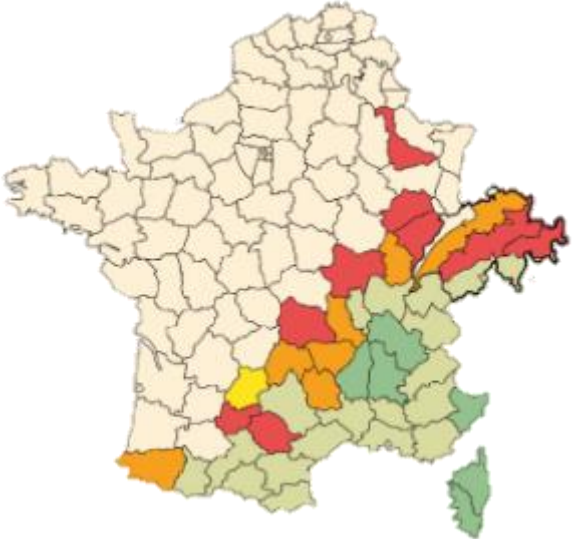
- Autres contacts

Pression de prospection



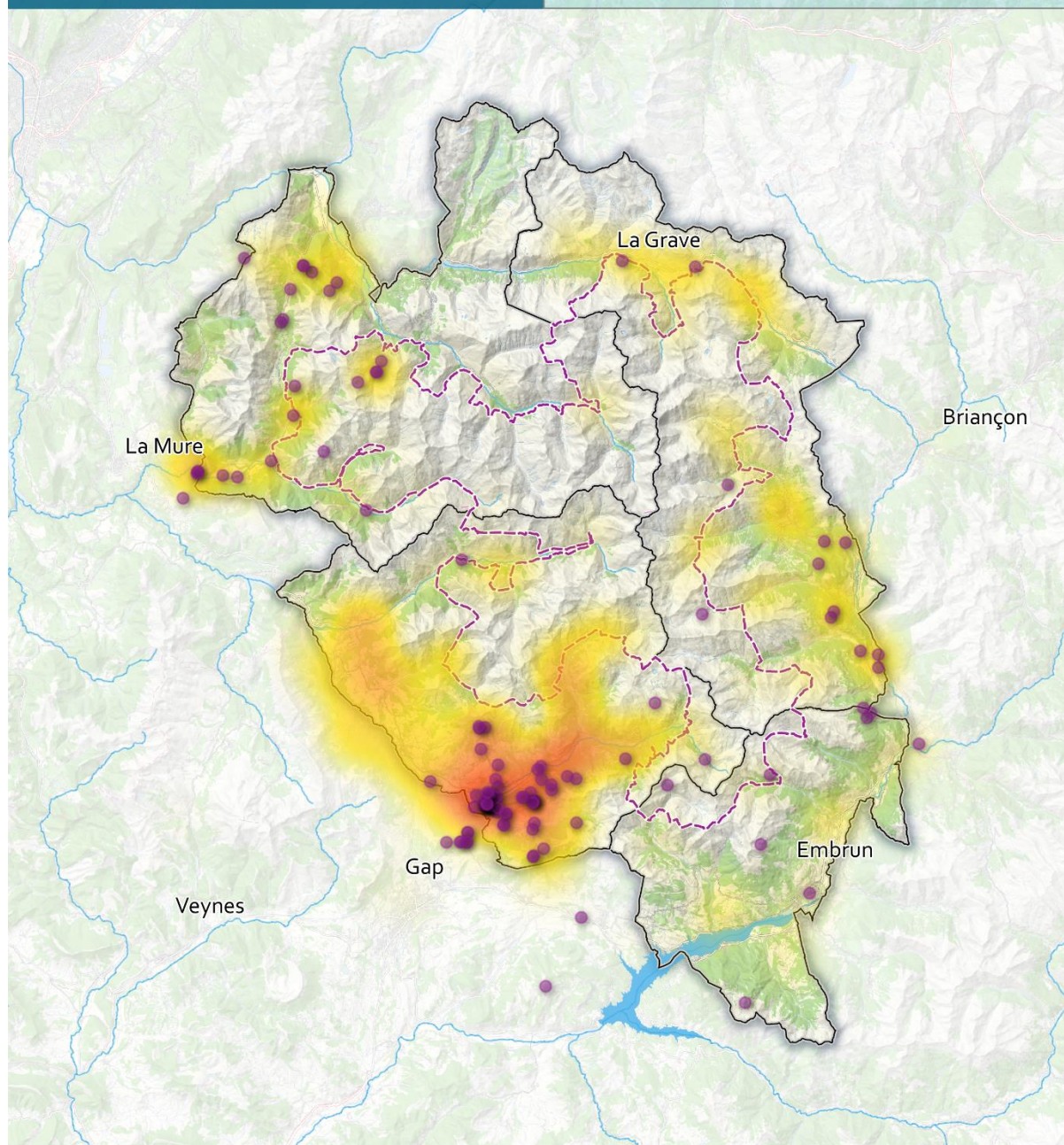
Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

3.2.30 Molosse de Cestoni

Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>
 Légende ■ Espèce actuellement très rarement inventoriée ou exceptionnellement observée (moins de 5 données) ■ Espèce actuellement rare ou assez rare ■ Espèce peu commune ou localement commune ■ Espèce assez commune à très commune ■ Espèce présente mais mal connue ■ Espèce disparue ou non retrouvée sur la zone ■ Espèce absente, n'ayant jamais été trouvée Arthur L., Lemaire M., 2021. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème ed., 544p.	Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore Liste rouge nationale (2017) : NT Écologie de l'espèce et contexte national (d'après Arthur L., Lemaire M., 2021. Et MNHN, UICN France, SFPEM & ONCFS, 2018) Cette espèce méditerranéenne de haut vol survole tous les types de milieux, des boisements aux grandes agglomérations. En période estivale, le molosse peut naviguer jusqu'à 100 km de son gîte. Espèce fissuricole, il recherche les falaises, ponts et corniches de bâtiments pour installer ses colonies tout au long de l'année. En Provence, le Molosse peut rester actif même en hiver. Le Molosse de Cestoni est présent dans le quart sud-est de la France, Corse comprise. Globalement peu suivie, la population présente des effectifs a priori supérieurs à 20 000 individus, mais la tendance d'évolution n'est pas connue. Cependant, les menaces sur cette espèce sont importantes car elle est très sensible aux dérangements et à la destruction de ses gîtes de mise bas, notamment dans les bâtiments et les ouvrages d'art, où des épisodes de forte mortalité sont connus. Contexte régional (d'après LPO PACA, GECEM et GCP, 2016.) Il est répandu dans tous les départements de PACA, mais devient rare dans les secteurs dépourvus de falaises. Ses effectifs sont relativement faibles, c'est une espèce peu abondante en région. Son état de conservation régional est actuellement inconnu. Enjeu régional de conservation (2016) : Fort
Contexte départemental (d'après Vesper'Alpes, 2024.)	Aucun gîte n'est connu dans le département, l'espèce est toutefois régulièrement détectée en acoustique.

Présence de l'espèce au sein du Parc National des Écrins

L'espèce est surtout contactée dans le Champsaur, le Valbonnais et le sud du Briançonnais (en lien avec la pression de prospection). Quelques données proviennent du cœur de parc.



Données d'occurrence

● Autres contacts

Pression de prospection

Forte
Nulle

0 10 20 km



Date : 04/2025
Source(s) : OpenStreetMap . BD
"chiroptères" du Parc National des
Ecrins

Le Parc national des Écrins a donc une responsabilité dans la conservation de plusieurs espèces :

Espèce	Responsabilité du Parc national des Écrins
Barbastelle d'Europe	Présence des 2 gîtes les plus peuplés du département, dont 1 gîte majeur (inscrit au PRAC). Accueille la plupart des gîtes du département
Sérotine commune	Accueille la plupart des gîtes du département
Petit murin	Présence de 2 colonies mixtes d'importance régionale
Grand murin	Présence de 2 colonies mixtes d'importance régionale. Il s'agit de gîtes majeurs inscrits au PRAC
Murin à moustaches	Accueille la plupart des gîtes du département/de la région
Murin de Natterer	Accueille tous les gîtes du département
Oreillard roux	Accueille la plupart des gîtes du département
Oreillard montagnard	Présence de 2 gîtes majeurs, inscrits au PRAC Importance à l'échelle de la zone alpine française
Grand rhinolophe	Accueille 1 gîte majeur inscrit au PRAC
Petit rhinolophe	Présence de 2 colonies de mise-bas parmi les plus peuplées du département, dont une qui serait l'une des plus hautes d'Europe. Le parc des Ecrins accueille 3 gîtes majeurs inscrits au PRAC.

4. Etat des connaissances et propositions d'études

4.1 Niveau de connaissance des chiroptères et lacunes au sein du Parc national des Ecrins

L'étude des chiroptères regroupe généralement 4 grands thèmes :

- L'étude des gîtes (recherche de gîtes et suivi)
- La répartition des espèces sur le territoire (études acoustique et captures notamment)
- L'étude du swarming (recherche de sites et suivi)
- L'analyse de l'utilisation du milieu par les espèces (habitats de chasse, corridors de déplacements, etc.)

Une évaluation de ces 4 thèmes au sein du parc des Ecrins est proposée ci-dessous :

	Gîtes	Répartition des espèces	Swarming	Utilisation du milieu par les espèces
Niveau de connaissance actuel	450 gîtes connus	26 espèces connues 6981 occurrences (hors suivis de gîtes)	2 sites connus	-
Points forts identifiés	Toutes les données cartographiques sont réunies dans une base de données Présence d'un « groupe chiroptères » au sein du parc, représenté par des agents de chaque secteur Très bonne prospection du Champsaur			

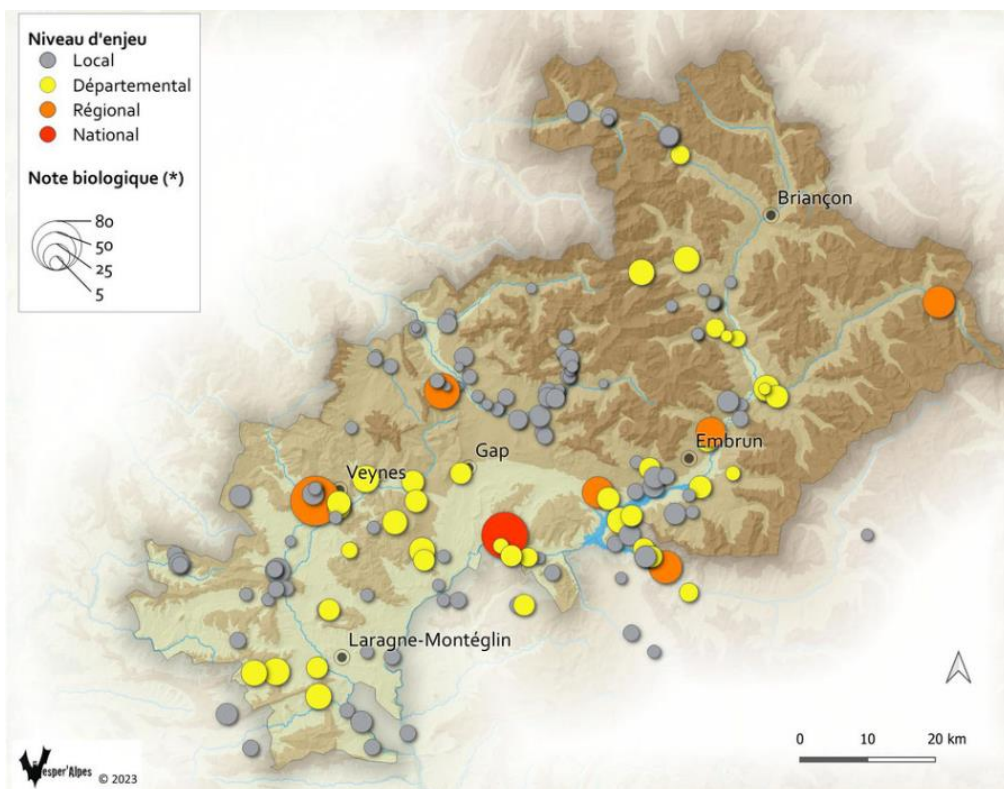
	Gîtes	Répartition des espèces	Swarming	Utilisation du milieu par les espèces
Faiblesses identifiées	Absence de suivis protocolés en dehors des gîtes inscrits au PRAC	Pression de prospection non homogène	Absence de stratégie de recherche de nouveaux gîtes Absence de stratégie de suivi des sites connus	Absence de stratégie d'étude
Etudes réalisées/en cours	Etude de la colonie mixte (Grands murins et Petits murins) du Bourg-d'Oisans - 2012 Suivi démographique et comportemental de deux colonies de mise-bas de Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) dans les Hautes-Alpes - 2022 Variabilité temporelle de la composition sexuée d'un gîte secondaire chez <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> : le cas de la Chapelle de Rame (Parc National des Écrins) - 2024 - avec Eve Afonso Etude de la colonie de Murins de grande taille à Châteauroux dans le cadre du projet « Les voltigeuses de la nuit » - En cours	Atlas chiroptères - 2025 - avec Laurène Trebucq Etude du complexe des Murins de Natterer (Murin de Natterer/Murin cryptique) - projet	Etude de l'ancienne cimenterie du Pont du Prêtre - 2017 - avec Gilbert Billard et Myrtille Bérenger	Etude des corridors de déplacements de la colonie de Murins de grande taille à Châteauroux dans le cadre du projet « Les voltigeuses de la nuit » - En cours

4.2 Propositions d'études

4.2.1 L'étude des gîtes

- Nettoyer la base de données et aller plus loin sur le travail cartographique des gîtes (trier les données de mortalité ; hiérarchiser les gîtes selon le niveau d'importance, voir ci-dessous - actuellement un gîte de transit avec 1 individu a autant de poids qu'un gîte de reproduction avec 200 femelles)
- Définir une stratégie de suivi de tous les gîtes (actuellement, seuls les gîtes inscrits au PRAC font l'objet d'un suivi protocolé, tous les ans). La première étape consiste à calculer la note biologique pour chaque gîte (méthode standardisée au niveau national⁴). Une première version de ce travail a, par exemple, été réalisée par l'association Vesper'Alpes (Roland Jamault) à l'échelle du département :

⁴ Indice de hiérarchisation des gîtes d'importance à Chiroptères en France métropolitaine, PNAC2, 2013



Statut et enjeu de conservation des gîtes à chiroptères connus sur le territoire des Hautes-Alpes. Roland Jamault – Vesper'Alpes. 2023

La deuxième étape consiste à définir un pas de temps pour le suivi de chaque classe de gîte. Par exemple, les gîtes d'intérêt national seraient suivis tous les ans et ceux d'intérêt local seulement tous les 3 ans. Ce travail pourrait faire l'objet d'une démarche à l'échelle de l'ensemble des parcs nationaux et régionaux. Notons également que des suivis sur le long terme permettent des calculs statistiques tels que des tendances d'évolution de la population⁵.

- Plusieurs gîtes artificiels (nichoirs) ont été placés sur le territoire du parc des Ecrins. Leur suivi n'est actuellement pas protocolé. La récurrence des suivis serait à définir selon les objectifs. Par exemple, un suivi fin de l'utilisation des nichoirs peut nécessiter un passage toutes les 2 semaines, alors qu'un suivi de la reproduction peut faire l'objet d'un unique suivi annuel.
- De plus, actuellement, la majorité des gîtes connus sont dans le bâti. Il serait intéressant de pousser les recherches de gîtes arboricoles ou rupestres. Pour cela, la recherche d'individus en essaimage lors du retour au gîte matinale, avec des caméras thermiques, pourrait constituer une bonne méthode.
- Pour finir, une étude sur les gîtes secondaires utilisés par les colonies à enjeux (gîtes majeurs, colonies populeuses, etc) serait intéressante dans une optique de maintien des conditions d'accueil des chiroptères au sein du Parc des Ecrins. L'objectif étant de découvrir des gîtes secondaires, la méthode de la télémétrie semble la plus adaptée. Cela passe par la capture et le suivi de plusieurs individus durant environ 7 jours. La capture des chiroptères est soumise à autorisation, et les effets sur les individus ne doivent pas être sous-estimés. Une telle manipulation est déconseillée en période de gestation.

⁵ Exemple en Bourgogne : Thibaut Couturier, Alexandre Cartier, Nicolas Varanguin, Adrien Jailloux, Aurélien Besnard. Suivi des tendances des effectifs des chiroptères sur les sites hivernaux de Bourgogne. Coopération OFB CEFE. 2024. 49 p. hal-04796755

4.2.2 La répartition des espèces

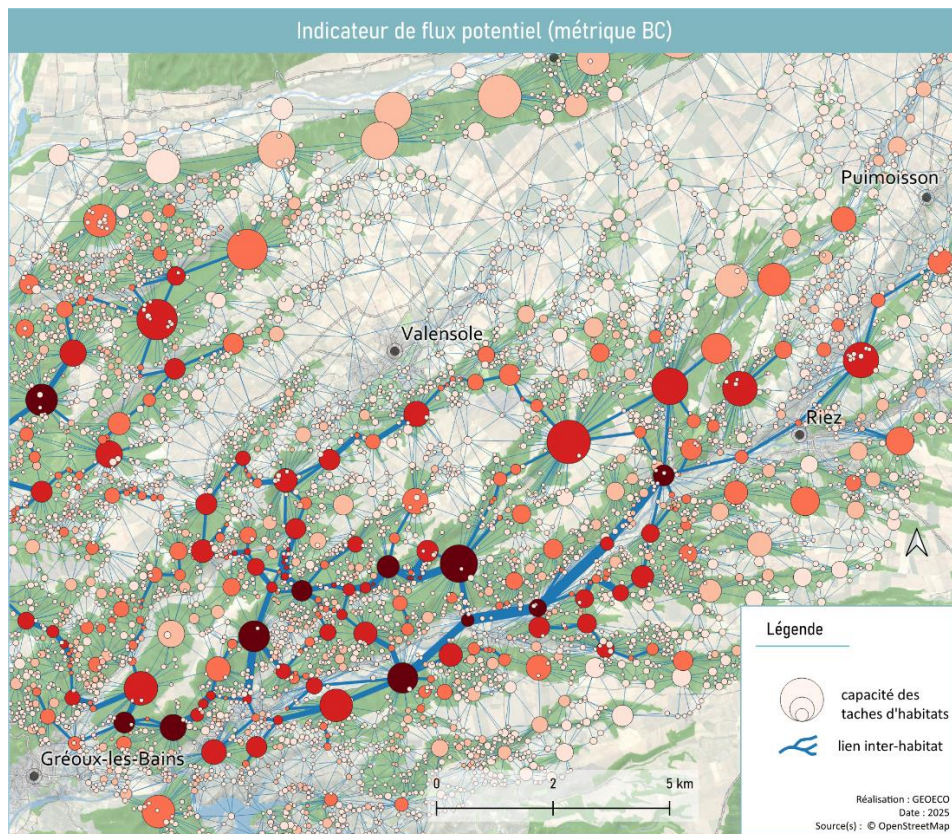
- Acquisition de données dans les zones blanches : le travail cartographique effectué dans le cadre de cet atlas met en lumière les secteurs encore peu prospectés du parc. Il s'agit principalement du cœur de parc (notamment dans le Briançonnais et l'Oisans), ainsi que le nord des secteurs Briançonnais et Oisans en zone d'adhésion. Pour remédier à cela, des enregistrements acoustiques (actif/passif) ou des captures pourraient être effectués, en ciblant des milieux à enjeux.
- Préciser la répartition du Murin cryptique et du Murin de Natterer via la récolte de guano (ADN) dans les nombreux gîtes connus de l'espèce. En effet, le parc des Ecrins compte un grand nombre de gîtes à Murins de Natterer/cryptique et ces 2 espèces jumelles ne sont actuellement pas différenciables autrement que par l'ADN. Des prélèvements sont actuellement en cours, dans différentes régions, par les chiroptérologues.
- Préciser la répartition des 3 espèces d'Oreillards (Oreillards gris, Oreillards roux et Oreillards montagnards) via la récolte de guano (ADN) dans les nombreux gîtes connus. Ce groupe est difficile à distinguer en acoustique, les critères morphologiques ne sont pas toujours évidents et des cas de colonies mixtes sont connus.

4.2.3 L'étude du swarming

- Améliorer la connaissance des 2 sites de swarming actuellement connus (la tombe du Taureau et l'ancienne cimenterie du Pont du Prêtre). Il s'agira de faire un point sur la connaissance déjà acquise, puis de réaliser des compléments acoustiques et des captures. L'objectif étant de définir l'importance de ces sites pour les chiroptères et de les suivre dans le temps.
- Recherche de nouveaux sites de swarming : une stratégie en 3 phases pourrait être envisagée. Dans un premier temps, une recherche cartographique des milieux souterrains (grottes ; tunnels) serait réalisée. Suivie d'une validation sur le terrain et de la pose de détecteurs passifs sur 3 nuits d'affilées au moins, entre fin août et fin septembre selon l'altitude. Puis, si l'analyse révèle une activité caractéristique, une nuit de capture pourra être réalisée afin de confirmer l'hypothèse.

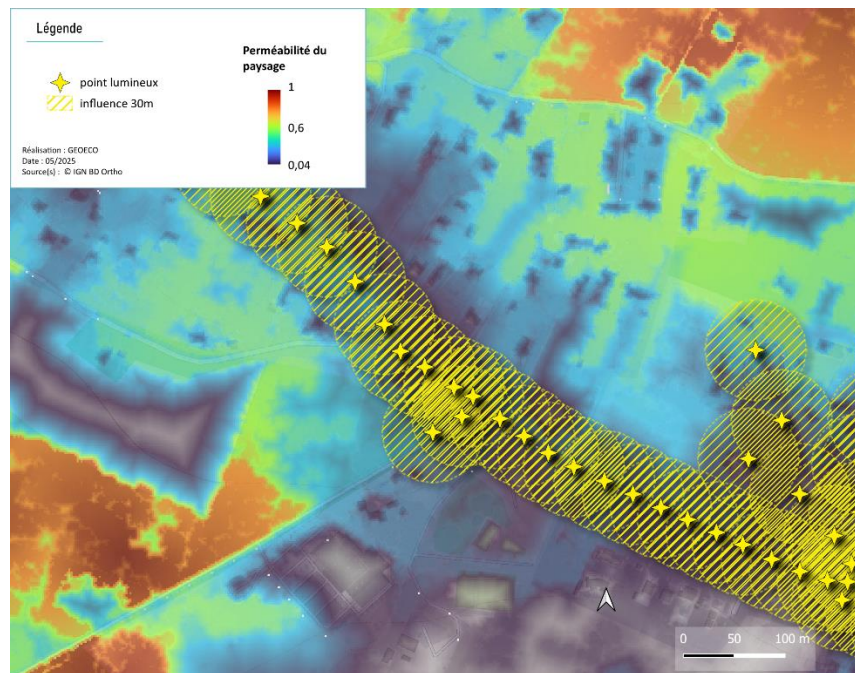
4.2.4 L'analyse de l'utilisation du milieu par les espèces

- Un secteur est fonctionnel pour les chiroptères s'il regroupe l'ensemble des entités nécessaires à la réalisation du cycle biologique des individus. C'est-à-dire : des gîtes pour les différentes saisons, des sites de swarming, des territoires de chasse et des corridors de déplacements pour connecter l'ensemble. Ainsi, le rôle des trames paysagères est fondamental. Un travail cartographique de modélisation permet de travailler sur cette thématique, à une échelle à définir (à l'échelle d'un territoire ou d'un buffer autour des colonies connues par exemple). Voici un exemple ciblé sur le Petit rhinolophe (réalisation : Roland Jamault. *Restauration de corridors pour le Petit Rhinolophe – Valensole, PNR du Verdon*. 2024) :



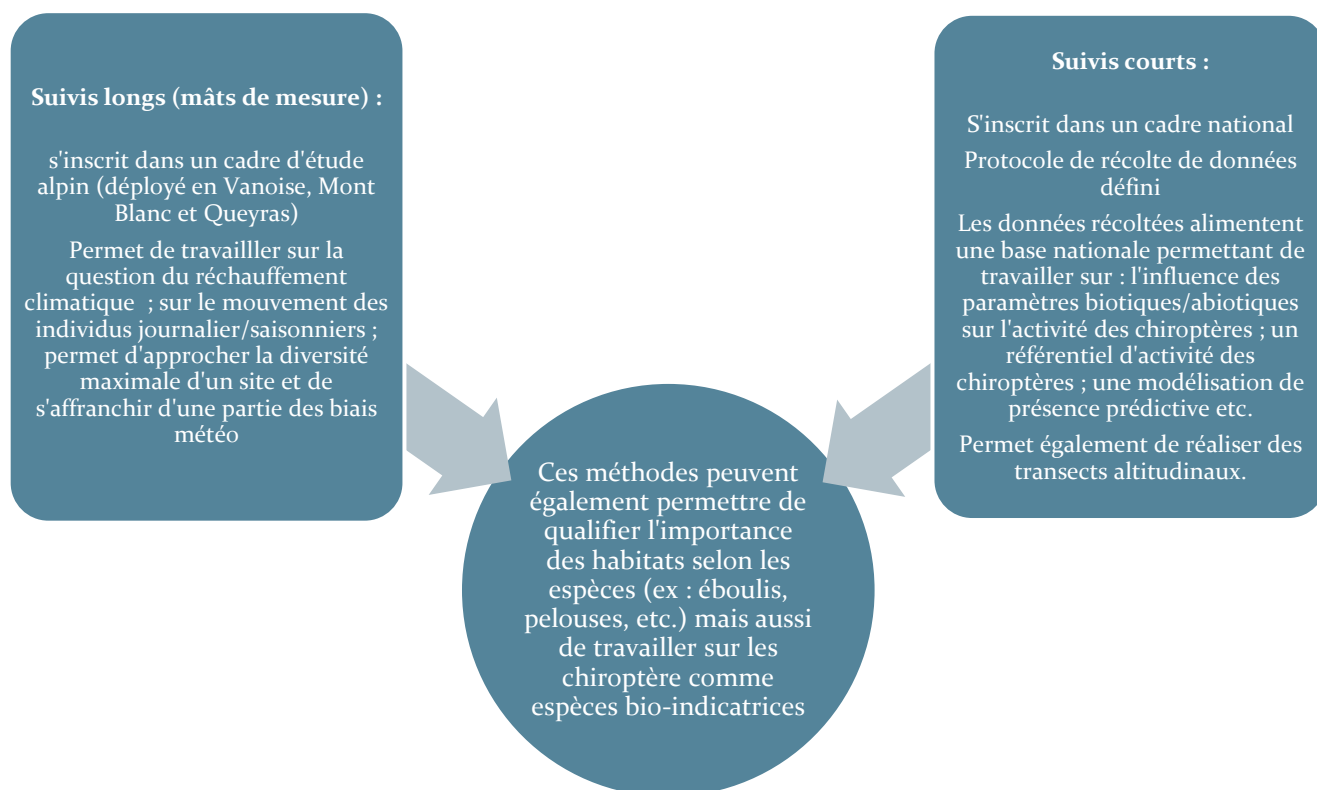
Calcul de l'Indice de centralité intermédiaire (BC). La taille des cercles représente la capacité des taches d'habitat (surface). Le gradient croissant de couleur des cercles et de l'épaisseur des liens symbolise les valeurs de connectivité les plus élevées. Les taches les plus foncées et les liens les plus épais cumulent le plus grand nombre de connexions à l'échelle du paysage (Roland Jamault).

Les cartes produites sont de réels outils d'aide à la décision dans le cadre d'aménagements du territoire. Elles permettent notamment de montrer et/ou d'anticiper les points de conflit sur différentes thématiques telles que la pollution lumineuse ou encore le réseau routier. Ainsi, l'exemple ci-dessous (réalisation : Roland Jamault. *Restauration de corridors pour le Petit Rhinolophe – Valensole, PNR du Verdon, 2024*) montre la superposition de 2 informations : la présence de pollution lumineuse et la perméabilité du paysage. Ces cartes sont notamment utiles pour repérer les zones conflictuelles (présence de points lumineux sur des corridors potentiels).



- Définition d'une stratégie d'étude reproductible dans le temps et entre différentes zones protégées de l'arc alpin, via le programme Altichiro (<https://altichiomontagne.wixsite.com/>). Deux types de suivis acoustiques peuvent ainsi être mis en place : des suivis longs ou des suivis courts. Ils sont présentés succinctement ci-dessous. A noter : la présence d'une station météo est importante dans le cas des suivis longs. Ainsi, au sein du parc des Ecrins, il serait possible de profiter de la présence de ces dernières pour réaliser des suivis longs dans les secteurs suivants : Lauvitel (Oisans), refuge de la Chamoissière (Villar d'Arêne), Lacs de Pétarel (Valgaudemar) et Plan Vianney (Bourg d'Oisans).

Exemple de suivis acoustiques proposés dans le cadre du programme Altichiro



Zoom sur la notion d'espèces bioindicatrices : le programme Altichiro est déployé depuis 2023 sur des zones humides d'altitude, en Corse et dans les Pyrénées. L'objectif est de définir si les chiroptères peuvent être utilisés en tant qu'indicateur de la bonne fonctionnalité d'un milieu en lien avec la biomasse en invertébrés. Pour cela, des protocoles basés sur l'acoustique sont actuellement testés, couplés à des suivis entomologiques.